VENDEZ VOS BOIS
TOUS RÉSINEUX ET FEUILLUS
abm
Contactez-nous 06 61 40 78 68
sarlauvergnebois@gmail.com | 63470 PRONDINES

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4210 - euros 2,00 €

Vendredi 16 octobre 2026
n° 4210 - 82e année | 2 €
semeur.com


Jazz #39 en tête
FESTIVAL INTERNATIONAL
20 / 24 octobre 2026
Clermont-Ferrand
Maison de la Culture

Festival Hors Les Murs

Jazz en Tête organise chaque année des concerts dans différentes communes du Puy-de-Dôme. Cette année avec Raynald Colom quartet.

• Vendredi 16 octobre - 20 h 30
Ambert, Moulin de Nouara, en partenariat avec la Fondation Omerin.

• Samedi 17 octobre - 20 h 30
Issoire, Auditorium Christian-Merniz.

• Dimanche 18 octobre - 17 h 30
Lezoux, Médiathèque Entre Dore et Allier.

Avec le soutien du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

PUY-DE-DÔME MON DÉPARTEMENT

linktr.ee/jazzentete

Création/réalisation : J-P Guillaumont - Photo : Michel Vasset michelvasset.com - Licence Diffuseur L-R-3-004907

LE CF63 AUX RESTOS

Les footballeurs ont du cœur



© Guillaume Chameyrat

Lire en page 2

MOBILITÉS



Depuis le 12 octobre, à Clermont-Ferrand, le pied à terre est obligatoire pour les usagers de trottinettes, vélos, skateboards et autres hoverboards. Cette mesure concerne cinq zones piétonnes du centre-ville. Pour le maire Julien Bony, elle vise à renforcer la sécurité et à apaiser l'espace public. Reste que la décision suscite des interrogations sur ses conséquences pour les livraisons et l'attractivité commerciale du centre.

Lire en page 11

Marbrerie BORRO
Monuments funéraires
Route de Malauzat - 63119 CHÂTEAUGAY
04.73.87.67.33 - marbrerie-borro.fr

Monuments funéraires
Caveaux traditionnels ou préfabriqués
Rénovation, entretien, etc.
Conseils et projets personnalisés

Dômes Funéraires
POMPES FUNÈBRES
Funérarium
2 agences
CHAMALIÈRES - CHÂTEAUGAY
24 h/24 - 7 j/7
04 43 55 44 12

Restos du Cœur - Marcel Knop, président : « Je veux qu'on mette en avant nos bénévoles »

PUY-DE-DÔME - Marcel Knop est le nouveau président des « Restos du Cœur » du Puy-de-Dôme après avoir pris la succession de Bruno Riche. Nous avons évoqué avec lui son parcours, ses projets et sa philosophie...

Comment se portent les Restos du Cœur du Puy-de-Dôme ?
Est-ce qu'on peut dire que les *Restos du Cœur* vont bien, même quand ils vont bien ? On va bien parce qu'on a des bénévoles, près de 800 sur le département, parce qu'on a des choses à distribuer, parce qu'on a 20 centres ouverts un peu partout, on a un support de notre association nationale. On a des donateurs, l'État qui nous aide, les départements, des financeurs publics. Mais on va mal parce qu'on n'a pas toujours tout ce qu'il faut distribuer, parce qu'on manque de bénévoles sur certaines activités, parce qu'il y a trop de misère et qu'il y a de plus en plus de gens qui viennent et qu'on est obligés de faire attention à ne pas distribuer plus que ce que l'on a.



Marcel Knop est le nouveau président des « Restos du Cœur » du Puy-de-Dôme.

Avez-vous moins de gens qui donnent et plus de gens qui demandent ?
Moins de gens qui donnent, c'est toujours difficile à quantifier. On a des donateurs, on a d'ailleurs lancé notre appel à dons. C'est là où on saura vraiment si on a des gens qui continuent à donner ou pas. On connaît tous la situation économique. Je pense qu'on va sûrement avoir des difficultés à récupérer autant de dons qu'avant. Par contre, effectivement, on a de plus en plus de familles qui viennent. Même si on arrive à réguler, parce qu'on a des notions de barème. Je rappelle que les *Restos du Cœur* sont totalement gratuits.

Vous pouvez nous parler de votre parcours ?
J'ai 65 ans. C'est pour ça, d'ailleurs, que je me suis investi aux *Restos du Cœur* parce que je pense qu'il faut le faire en étant relativement « jeune ». J'ai travaillé 40 ans dans une société informatique. J'ai commencé comme technicien pour terminer comme cadre supérieur. Et je me suis engagé dès le début de ma retraite, en 2022, aux *Restos du Cœur*. Et comme je travaillais dans l'informatique, je me suis engagé comme correspondant informatique en 2022. Quand Bruno Riche (l'ancien président, ndlr) est arrivé au terme de ses cinq mandats, aux *Restos du Cœur* on est élu une première année possiblement rééligible quatre fois en tant que responsable départemental, il a fallu trouver un successeur. J'avais envie d'être utile et d'aider les Restos, les gens et les bénévoles. Et donc, je me suis proposé. J'avais une mission au sein de la délégation régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon, en tant que référent informatique. Pendant six mois, j'ai aussi été administrateur délégué de la délégation départementale de l'Allier où le responsable départemental avait démissionné. Tout cela m'a permis de commencer à comprendre l'écosystème des *Restos du Cœur*.

> *« Je pense que je peux apporter quelque chose aux Restos du Cœur du Puy-de-Dôme*

Pourquoi vous êtes-vous présenté à la présidence ?
Nous n'étions pas si nombreux à postuler et je ne voulais pas que l'association se retrouve sans responsable départemental. J'avais une équipe autour de moi qui me poussait et j'avais en plus l'envie et la motivation. Comme je le disais, je pense que j'ai encore l'énergie pour le faire parce que je ne ferai pas ça à 80 ans. Je pense que je peux apporter quelque chose aux *Restos du Cœur* du Puy-de-Dôme d'une manière différente. Je veux qu'on mette en avant nos bénévoles et qu'ils soient reconnus, mais aussi qu'ils respectent les règles qu'on a besoin de respecter comme celles de distribution, d'accompagnement, parce que sinon, on n'y arrivera pas.

Quels sont vos objectifs pour ce mandat ?
On a une grosse problématique sur le département. Nous avons 20 centres. Et sur ces 20 centres, il y en a 3 sur l'agglomération clermontoise, rue Cuvier, à Croix-de-Neyrat puis un autre à Saint-Jacques, qui font 50 % du nombre de personnes accueillies. Ces derniers accueillent 1 000 familles. Il faudrait qu'on arrive à les faire fonctionner correctement et je pense qu'aujourd'hui, ils sont sous-dimensionnés et un peu saturés. Donc il va falloir qu'on réfléchisse à un élargissement horaire, ce qui demande d'augmenter le nombre de bénévoles. Aujourd'hui, on a 150 bénévoles sur le centre de la rue Cuvier. Si on veut ouvrir toute la journée, il faut passer à 300. Même chose à Croix-de-Neyrat. Aux *Restos du Cœur*, nous ne sommes pas là que pour faire de l'aide alimentaire. On fait des inscriptions, on essaie de discuter avec les gens, on essaie de créer une certaine relation, une certaine intimité. On essaie de détecter chez les gens les problématiques qu'ils pourraient avoir même si on ne peut pas toutes les résoudre.

Comment vous appréhendez cette 42e campagne qui sera lancée en novembre ?
Avec la conviction qu'on va essayer de faire au mieux, comme d'habitude, et que tout le monde va être bien engagé. Il n'y aura pas fondamentalement de nouveautés dans cette campagne. Nos barèmes ne changent pas, le nombre de personnes devrait rester à peu près identique. On a été obligés de faire quelques petits efforts sur la quantité de nourriture que l'on donne, donc on a diminué un petit peu ce qu'on appelle la dotation. Les personnes auront un petit peu moins, mais c'était la condition sine qua non pour que l'on puisse continuer. Et on devrait lancer notre projet de camion itinérant pour les Combrailles lors du lancement de la 42e campagne le 17 novembre. Un camion tout équipé avec frigo, congélateur, étagère, au départ de Pontgibaud, qui tournera sur un certain nombre de communes. Au vu des échanges que l'on a eus avec les maisons des solidarités, avec la communauté de communes, et quelques maires qu'on a rencontrés, on a senti qu'il y avait une vraie demande dans cette zone.

Propos recueillis par
Guillaume CHAMEYRAT

Distribution - Quand le Clermont Foot 63 la joue collectif avec les « Restos du Cœur »

CLERMONT-FERRAND - Le lundi 12 octobre, une dizaine de joueurs du Clermont Foot 63 sont venus prêter main forte aux bénévoles du centre de distribution des « Restos du Cœur » de Croix-de-Neyrat, fréquenté par 1 000 familles bénéficiaires. Une action forte que le club auvergnat renouvelle chaque année.



Une fois par an, les joueurs du CF63 viennent donner un coup de main au centre de distribution des « Restos du Cœur » de Croix-de-Neyrat.

Il est un cliché qui colle au dos des footballeurs professionnels comme un chewing-gum colle à la semelle de la chaussure : l'image du sportif individualiste, déconnecté du quotidien de millions de Français. Le temps d'une distribution alimentaire, lundi 12 octobre, les joueurs du Clermont Foot 63 ont pourtant troqué short, maillot et crampons pour un survêtement plus classique, laissant leur soif de vaincre aux vestiaires, pour se mettre au service des bénéficiaires des *Restos du Cœur*. « C'est important de casser l'image des footeux, estime Karim Fradin, directeur sportif du club auvergnat. Venir une heure dans ce centre de distribution, ça ne change pas le monde mais c'est une bonne chose. Et les gens du quartier sont heureux de voir les joueurs. » Le dirigeant précise qu'un calendrier événementiel a été mis en place où chacun des joueurs doit participer – l'ancrage territorial est vital aux yeux de la nouvelle direction.

Donner un coup de pouce aux Restos

Lors de cette parenthèse particulière, les Rouge et Bleu n'ont pas été dépaysés par la marche à suivre : causerie de Jean-Paul, coresponsable du centre de distribution des *Restos du Cœur* de Croix-de-Neyrat – sous l'œil vigilant de David Guion, leur coach – avant que les joueurs soient affectés à différents postes où les attendaient des bénévoles de l'association, prêts à leur donner des consignes pratiques. L'un distribue des produits sucrés, l'autre des légumes de saison, encore un autre taille la bavette avec un bénéficiaire autour d'un café. Une file ininterrompue de bénéficiaires se presse à l'intérieur du bâtiment tandis que les poussettes ont du mal à se croiser dans les étroites allées bondées. Ici, la « vraie vie » défile sous leurs yeux. Celle du quartier de Croix-de-Neyrat qui environne le stade du Gabriel-Montpied, le terrain de jeu favori des joueurs du Clermont Foot 63.
Véritable local de l'étape – il habite non loin d'ici chez ses parents –, le milieu de terrain Marouane Admar se prête au jeu pour la première fois de sa jeune carrière. « Ça me fait plaisir d'aider les gens qui sont dans le besoin, signale le Clermontois. Ce genre d'action me fait gagner en maturité, c'est sûr. »
Cette initiative solidaire, qui se répète année après année, on la doit en grande partie à Daniel Vogt, la « personne ressource du club » dans le domaine de la vie associative, salue Karim Fradin. « Grâce à lui, on a des rapports réguliers avec le CF63, se réjouit Jean-Paul. L'an dernier, on avait réussi à récupérer des tenues de joueurs. Ils jouent clairement le jeu avec nous. »
Solidarité, entraide, bienveillance, autant de valeurs convoquées ici qui permettront à ces participants exceptionnels de devenir de meilleurs footballeurs mais surtout de meilleurs hommes et de donner un coup de projecteur bienvenu aux *Restos du Cœur*.

G. C.

LES « RESTOS DU CŒUR » ONT BESOIN DE VOUS !

« Aujourd'hui, on a besoin de bénévoles pour renforcer les centres et pour améliorer notre couverture. Nous cherchons particulièrement un bénévole pour l'entrepôt parce que sinon, on va vraiment avoir un souci. Si ça ne marche pas à l'entrepôt, on ne distribue plus. On n'a pas le choix. Et j'ai aussi un besoin pour le centre de Cournon où les responsables vont arrêter. »

Spectacle - « Sam en foire » de retour

Après 18 éditions placées sous le signe du spectacle et de la solidarité, « Sam en foire » revient sur scène pour sa 19e édition avec un nouveau spectacle intitulé « Les Imposteurs » les 13, 14 et 15 novembre. Durant près de trois heures, plus de 20 artistes bénévoles – chanteurs, musiciens accompagnés de leur orchestre, comédiens et danseurs de claquettes – investiront la salle Dumoulin à Riom pour un spectacle haut en couleur mêlant musique, théâtre, humour, parodies et danse. Avec « Les Imposteurs », la troupe s'amuse à détourner les codes de la télévision et revisite avec humour quelques émissions emblématiques, parmi lesquelles Gym Tonic ou encore L'Epad des fans. Le spectacle fait également la part belle à la musique, avec un répertoire volontairement éclectique qui traverse les générations et les styles. Le public pourra ainsi retrouver des chansons de Michel Polnareff, Michel Delpech, Adele, Radiohead et bien d'autres artistes. Derrière les costumes, les décors et les répétitions, « Les Imposteurs » repose avant tout sur une formidable mobilisation bénévole. Tous les artistes et participants donnent leur temps et leur énergie pour faire vivre ce spectacle. Et surtout, la totalité de la recette est reversée aux *Restos du Cœur*. Tarif : 20 €.

Crise agricole - Réactions mitigées des syndicats face aux annonces de la ministre

PUY-DE-DÔME - Jeudi 8 octobre, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé un train de mesures supplémentaires pour soutenir les agriculteurs en difficulté. Des annonces d'urgence qui suscitent des réactions contrastées chez les syndicats agricoles du Puy-de-Dôme.



Les annonces d'Annie Genevard au Sommet de l'élevage ont été diversement appréciées - © Archives Semeur Hebdo.

Après la sécheresse, c'est une pluie... de mesures qui tombe sur un monde agricole en souffrance. Le 8 octobre dernier, à l'occasion du Sommet de l'élevage, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a annoncé de nouvelles dispositions pour soutenir les exploitations en difficulté. Elles viennent s'ajouter au plan d'urgence d'environ un milliard d'euros. Des annonces qui provoquent des réactions chez les syndicats agricoles. Mitigée pour la FNSEA 63. « Il faut reconnaître que nous avons été entendus. Après, nous restons vigilants pour que cela s'applique », avance sa présidente Sabine Tholoniat. Radicale pour la Confédération paysanne. « Encore une fois, ces annonces sont à côté de la plaque », tranche son porte-parole Julien Raymond.

Des mesures diversement appréciées

Lors de son déplacement à la Grande Halle d'Auvergne, Annie Genevard a annoncé mettre en place des prêts à taux zéro. Leur montant est évalué à deux milliards d'euros. « C'est une mesure d'urgence qui permet de passer ce cap difficile de la sécheresse mais ce n'est pas une mesure structurelle. Il faut aussi que les décrets d'application de la loi urgence agricole soient publiés », estime Sabine Tholoniat. Pour la Confédération paysanne, ce n'est pas la bonne réponse. « Je ne suis pas sûr que les paysans achèteront du fourrage avec ces prêts à taux zéro. Ils financeront plutôt du matériel ou leurs emprunts, estime Julien Raymond. Les gens ont surtout besoin d'une aide financière pour passer le cap de cette année, une aide égale entre tous les paysans. »

Pour lui, l'assouplissement des tirs de loups est l'exemple typique « des réponses à côté de la plaque » du gouvernement. « En quoi tirer plus de loups va aider les maraîchers à passer l'hiver ? C'est de la poudre aux yeux », réagit le porte-parole de la Confédération paysanne du Puy-de-Dôme. Pour la FNSEA, cette mesure est au contraire nécessaire. « Il y a une forte présence des loups en France et les chiffres sont en dessous de la réalité constatée sur le terrain. Il faut réduire le nombre de loups en augmentant leur prélèvement de 2 %. Il faut que les éleveurs puissent protéger leurs animaux », explique Sabine Tholoniat.

> *« Il nous faut une vision d'avenir pour les agriculteurs*

Plus que d'aides ponctuelles, les agriculteurs ont surtout besoin d'un cap clair pour les prochaines années. La Confédération paysanne et la FNSEA se rejoignent sur ce constat. « Nous avons besoin de vision à long terme, face au changement climatique qui arrive et qui est même déjà subi », confirme Julien Raymond. Le porte-parole de la Confédération paysanne plaide aussi pour un changement de modèle. « On parle beaucoup de souveraineté alimentaire mais on ne valorise que les cultures d'exportation. Si on dépend de l'étranger pour se nourrir, il ne faut pas que l'on se fâche avec grand monde. »

« Il nous faut une vision d'avenir pour les agriculteurs et les jeunes qui veulent s'installer », admet Sabine Tholoniat. « Un agriculteur se projette sur le temps long. Par exemple, un éleveur de vaches à lait doit voir venir sur deux ou trois ans. Nous voulons savoir ce que le gouvernement veut pour les 30 prochaines années. » Pour la présidente de la FNSEA 63, c'est indissociable d'une juste rémunération des exploitants agricoles : « Il faut que l'on ait un revenu qui couvre les coûts de production », souligne-t-elle.

Kévin LE GOUGUEC

7 jours en bref

Don du sang

Les collectes de sang du lundi 19 au vendredi 23 octobre :
Lundi 19 : de 16h à 19h30 à Aubière (complexe sportif Paul Bourzac).
Mardi 20 : de 8h30 à 11h30 et de 15h30 à 19h à Issoire (Halle aux grains).
Mercredi 21 : de 8h30 à 11h30 et de 15h30 à 19h à Issoire (Halle aux grains)
Jeudi 22 : de 15h30 à 19h à Lezoux (salle Le Lido) ; de 16h à 19h à Sainte-Florine (salle polyvalente).
Vendredi 23 : de 16h00 à 19h00 à Pontaumur (salle des fêtes) et à Messeix (salle socio-culturelle).
Renseignements au 04.73.15.20.20.

Ouverture du concours de contrôleur des finances publiques

La campagne d'inscriptions au concours de catégorie B (contrôleur) des finances publiques débute le 16 octobre et se termine le 17 novembre. Organisé une fois par an, il se compose d'épreuves écrites et orales. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site rejoindre lesfinancespubliques.economie.gouv.fr.

Conférence guerre Espagne

L'association *AMARRES63* (*Association mémorielle auvergnate réfugiés républicains espagnols*) invite à une conférence mêlant causerie, témoignage et échanges sur la mémoire de la Guerre d'Espagne et de l'exil. Elle sera animée par Pierre-Henri Jallat à travers le parcours de son grand-père Juan Suñe Sampe. Elle aura lieu le samedi 24 octobre à 20h, rue Léo Lagrange (salle Conchon) à Clermont-Ferrand.

Un nouveau mécène pour la Fondation Chaîne des Puys-faille de Limagne

Le groupe auvergnat Bony auto-mobile rejoint la Fondation Chaîne des Puys-faille de Limagne. L'entreprise originaire de Massagettes s'associe avec l'institution, dont la mission est de participer à la préservation et à la valorisation du patrimoine mondial de l'Unesco que constituent les volcans d'Auvergne et la faille de Limagne.

Un numéro unique pour joindre la DGFIP partout en France

Depuis le 8 octobre, toutes les entreprises, en France métropolitaine mais aussi dans les départements et régions d'outre-mer, peuvent joindre la Direction générale des Finances publiques (DGFiP) au 0.806.807.807, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h (heure métropolitaine). Il permet d'obtenir auprès d'un agent formé une réponse aux principales questions fiscales ainsi qu'un accompagnement dans les démarches.

Appels à participation de la Comédie de Clermont

Pour la saison 2026-2027, la Comédie de Clermont lance plusieurs appels à participation autour de projets artistiques ouverts à différents publics : jeunes (Les Affranchi.es ; Les Jeunes philanthropes), artistes (appel à résidence pour la saison 2027-2028) et amateurs (Brassards et Nénuphars). Les candidatures sont acceptées jusqu'au 31 octobre (projets jeunes et amateurs) et 31 décembre (appel à résidence).

Ateliers « Ô musée » au musée de Lezoux

Le musée de la céramique de Lezoux propose des visites-ateliers pour les 7-14 ans du 21 au 23 octobre. Les thèmes : la fête de Dionysos, la céramique grecque et la découverte des textiles gaulois. Tarif par séance de 4 €. Sur réservation.

Travaux sur la RD 2089 à Thiers

Des travaux de sécurisation d'un bloc rocheux présentant un risque important d'éboulement seront réalisés sur la route départementale 2089, à Thiers, du 19 octobre au 6 novembre. L'intervention vise à sécuriser la zone et à prévenir les risques d'éboulement sur une section d'environ 2 km. Pendant cette période, la circulation sera interdite sur la section concernée, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le financement du conseil départemental est évalué à 40 000 €.

Prévention routière - Sortie officielle du film des « Cadets de la gendarmerie »



Le tournage du film s'est déroulé au mois de mai - © Archives Semeur Hebdo.

L'émotion était palpable parmi les *Cadets de la gendarmerie du Puy-de-Dôme*, dans l'amphithéâtre de la Clermont Business School. Ces derniers ont présenté leur film de prévention routière, lors d'une projection officielle, lundi 12 octobre. « Ce message de prévention est essentiel parce qu'il a été réalisé par des jeunes pour des jeunes », commente la préfète du Puy-de-Dôme, Anne Frackowiak-Jacobs.

Un film d'autant plus nécessaire alors que les 18-25 ans représentent 18 % des tués sur la route. L'alcool, la drogue et la vitesse sont les principales causes d'accidents. « L'idée, c'est d'avoir un regard de jeunes qui sont les premiers à connaître ce genre de situations auxquelles nous, adultes, n'avons pas accès naturellement », abonde Xavier Bousset, président de l'*Association des Cadets de la gendarmerie du Puy-de-Dôme*. Comme tout film de prévention, les images sont volontairement percutantes. « Pour ces jeunes, il faut justement frapper les esprits. Ils ont dit qu'il fallait qu'ils ressentent quelque chose du point de vue émotionnel, sinon le message sera oublié aussi rapidement qu'il aura été vu », poursuit la préfète. Le tournage de ce film s'est déroulé au printemps dernier à Chamalières et sur le site de la caserne du Sdis de Riom. Le film est en ligne depuis lundi soir, sur YouTube et sur les réseaux sociaux de l'*Association des Cadets de la gendarmerie du Puy-de-Dôme*. « Maintenant, la deuxième étape, ça va être sa diffusion le plus largement possible », poursuit Xavier Bousset.

K. L. G.

Élevage - La foire primée d'automne de Bagnols fêtera ses 50 ans, le 24 octobre

BAGNOLS - Samedi 24 octobre, la foire primée d'automne prendra place sur l'emblématique foirail. Entre respect des traditions et mise en lumière du travail agricole, la commune met tout en œuvre pour que perdure cet événement qui reflète l'identité d'un territoire.

Qui ne se souvient pas avoir déjà entendu parler de ventes bovines au foirail ? Ce lieu de commerce emblématique de l'ancien temps était très prisé par les éleveurs qui en profitaient pour vendre mais aussi acquérir animaux et matériel. Et puis l'économie locale, entre les commerces et les bistrots, ne s'en portait que mieux.
Aujourd'hui, on n'attend plus ce genre d'événement pour faire ses achats mais le foirail a conservé une place de choix à Bagnols et la tradition a perduré avec l'organisation de foires primées d'automne qui, au fil du temps, ont gagné une certaine renommée.
Dans les environs de Bagnols, trois autres communes maintiennent également ces coutumes ancestrales : Brion, La Tour-d'Auvergne et Giat.
« Les gens sont demandeurs d'événements comme ceux-là car c'est l'enracinement de notre territoire, c'est l'accroche à la terre. En maintenant cette foire primée, on renoue avec les valeurs de solidarité et de travail. Nous essayons aussi de garder une identité de village. Si on perd cela, on perd gros sur nos territoires », indique Alexandre Verdier, le maire de Bagnols.
Mais pour l'heure, aucune inquiétude puisque la foire primée d'automne de Bagnols se déroulera samedi 24 octobre. Une centaine d'animaux provenant d'une bonne dizaine d'élevages seront répartis en quatre catégories, chacune départagée par un jury : meilleure femelle laitière, meilleure femelle allaitante et pareil pour les mâles, ainsi que le meilleur lot comprenant cinq animaux.
Quant aux races, aucune discrimination n'est à l'ordre du jour puisque toutes sont acceptées, aussi bien la Ferrandaise que la Salers, la Limousine ou l'Aubrac. Une belle manière de montrer la diversité bovine, mais aussi en ce qui concerne les types d'élevages. « Pour nous, ce genre d'événement est l'occasion de mettre en lumière nos éleveurs, nos agriculteurs, et de reconnaître leur travail mais aussi leurs problématiques », indique le premier édile.

Valoriser les valeurs et favoriser le collectif

La foire primée d'automne de Bagnols n'accueille pas que des bovins. Tous les autres animaux peuvent participer sans complexe aucun : moutons, chevaux, poules, lapins... En complément à cette journée festive s'ajoute un marché de pays avec notamment des producteurs de fromages locaux. « Il faut des gens qui participent au rayonnement de leur commune donc c'est aussi l'occasion d'impliquer les associations. Il y a des ventes de pompes par *Bagnols Anim's*, et la buvette est tenue par le comité des fêtes ou les pompiers. C'est tout un écosystème qui est présent et c'est important de le garder », insiste Alexandre Verdier. Sans oublier un repas convivial le midi. Au menu : salade de pommes de terre avec langue de porc, bœuf bourguignon, pommes de terre au four, fromage, tarte aux fruits et café. Ce réconfort gustatif est concocté par la boucherie-traiteur Chez Bertrand-Saveurs de l'Artense, une véritable institution à Bagnols.
« Ce sont mes enfants qui achètent les bêtes dans les fermes alentour. Nous privilégions la qualité de la viande. Il faut que les bêtes soient les plus épaisses possible au niveau de la culotte et du dos. Ici, on a la chance que les animaux soient élevés uniquement à l'herbe l'été et au foin l'hiver », confie Murielle Manaranche, l'une des associés de l'établissement.
En plus de la boucherie, cette famille élève en bio 200 Salers et en emmènera quelques-unes concourir à la foire primée dans la catégorie « allaitant ». « Tous les éleveurs qui viennent au concours sont des gens passionnés qui aiment leurs bêtes. J'aime beaucoup voir les enfants qui sont fiers d'emmener leurs animaux. Un jour, ils prendront la suite et c'est très bien », sourit-elle.
Avec la nouvelle génération qui prend possession des lieux, il est fort à parier que la foire primée d'automne de Bagnols a encore de beaux jours devant elle.


Ferrandaises, Salers... toutes les races bovines sont les bienvenues.

Ludivine BOURDUGE

Pratique : arrivée des éleveurs à partir de 7h, remise des prix à 12h suivie du repas. Déambulation libre toute la journée.



Recherche - Trois scientifiques puydômoises lauréates du prix Jeunes talents L'Oréal-Unesco

PUY-DE-DÔME - Mercredi 7 octobre, Justine Duval, Dhekra Mahmoud et Anne Gagneux ont reçu chacune le prix « Jeunes talents L'Oréal-Unesco Pour les Femmes et la Science ». Une récompense faite tant pour leurs travaux que pour valoriser la place des femmes dans la science. Courts portraits des trois récipiendaires puydômoises.



Justine Duval, Dhekra Mahmoud et Anne Gagneux ont obtenu le prix Jeunes Talents l'Oréal-Unesco - © Fondation L'Oréal Montage Semeur Hebdo.

Trois chercheuses pour un prix ! Le 7 octobre dernier, Justine Duval, Dhekra Mahmoud et Anne Gagneux ont reçu le prix « Jeunes talents L'Oréal-Unesco Pour les Femmes et la Science ». Dans des domaines aussi variés que la cybersécurité, l'intelligence artificielle ou la transition énergétique, chacune d'entre elles a ainsi été distinguée pour ses travaux.
Au-delà, c'est leur volonté de poursuivre une carrière de chercheuse qui est saluée, dans un milieu encore très masculin.

Justine Duval et son appétence de toujours pour les sciences

« La plupart du temps, on imagine souvent les ingénieurs ou les scientifiques sous une image d'hommes », avance d'emblée Justine Duval. La lauréate du prix L'Oréal-Unesco bat en brèche ce constat. Au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et à l'Université Grenoble Alpes, la native de Nohanent se consacre à une thèse sur la modélisation d'une répartition mondiale et équitable des systèmes électriques bas-carbone. « Je travaille sur les énergies intermittentes comme le photovoltaïque et l'éolien. Je cherche les endroits les plus pertinents pour l'une ou l'autre afin d'avoir une production d'électricité en phase avec la demande », explicite-t-elle.
Suivre une carrière scientifique lui est venu naturellement. « J'ai toujours eu une appétence pour les sciences. Résoudre des problèmes ou des exercices me satisfait beaucoup », raconte celle qui est passée par l'École polytechnique et l'ETH Zürich. Elle a voulu choisir un métier en lien avec ses convictions environnementales. En plus d'honorer son parcours, ce prix constitue une aide précieuse pour la doctorante au CEA. Elle obtient une aide financière de 15 000 €. « Je vais pouvoir partir dans un laboratoire au Danemark pour approfondir mes recherches. Ils ont développé des méthodes qui implémentent les limites planétaires dans le développement de systèmes électriques », détaille Justine Duval.

Dhekra Mahmoud ou le choix de la science par hasard

De son côté, Dhekra Mahmoud travaille sur les analyses de protocole de sécurité informatique. « Par exemple, quand on paie par carte bancaire sur un site Internet, on suit un protocole de sécurité. Je dois m'assurer qu'il est sûr, qu'il n'y ait pas de fuites de données. Même s'il n'y a pas de failles, je dois prouver mathématiquement avec un résultat inférieur ou égal à un chiffre qu'il est sécurisé », illustre-t-elle.
C'est presque par hasard que la Tunisienne s'engage dans une carrière scientifique. « Ironiquement, j'étais intéressée par une carrière littéraire et dans les arts. Je me suis rendue compte qu'il était plus facile pour moi de résoudre des équations que de créer une œuvre d'art », confie Dhekra Mahmoud. Diplômée en mathématiques appliquées de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis, la native de Bizerte rejoint la France pour un master en cryptologie et sécurité informatique à l'Université de Bordeaux, avant de réaliser son doctorat au sein du Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS) de l'Université Clermont Auvergne.
Pour la post-doctorante au CISPA Helmholtz Center for Information Security (CISPA) à Sarrebruck (Allemagne), recevoir cette distinction recèle une saveur particulière. « C'est une reconnaissance très forte. Dans la recherche, les femmes représentent un tiers des chercheurs. Dans l'informatique et la sécurité, c'est beaucoup moins. À Clermont, j'étais la seule doctorante dans mon laboratoire », confie celle qui veut être « un modèle pour les jeunes filles ». Avec sa dotation de 20 000 €, elle pourra acheter du matériel ou participer à des colloques internationaux.

Anne Gagneux et la résolution comme « challenge intellectuel »

Aussi dans l'informatique, Anne Gagneux a choisi de suivre une thèse à l'Inria de l'ENS de Lyon sur la créativité des intelligences artificielles. « Quand on demande à ChatGPT de générer une image de chat, il y a un algorithme derrière qui va générer une image qui n'existe pas à partir de clichés de chat sur Internet. Je cherche à comprendre comment fonctionnent les mécanismes de création », explique la chercheuse clermontoise. Avec un objectif : « Comprendre pour mieux contrôler les logiciels d'IA. »
L'envie de suivre une carrière scientifique lui est venue par hasard. « Après le lycée, j'ai effectué un an en école d'architecture, mais il me manquait la réflexion apportée par les maths et la physique », confie-t-elle. Elle rejoint les classes préparatoires puis l'École des Ponts ParisTech, où elle prend goût aux mathématiques. « La résolution de problèmes est pour moi un challenge intellectuel : on se doute de la solution et c'est un petit défi pour la trouver », estime la lauréate du prix L'Oréal-Unesco. Là, elle constate la difficulté pour les femmes de s'imposer dans la recherche. « Dans les labos, il y a encore trop peu de femmes, estime-t-elle. La recherche nécessite de la mobilité, de la disponibilité et un fort engagement. C'est plus difficile pour une femme », réagit celle qui a « tissé des liens assez forts avec d'autres femmes scientifiques ». Pour elle, un prix comme celui-ci est essentiel. « C'est bien qu'il y ait des initiatives valorisant les carrières scientifiques féminines. Des lycéennes seront incitées à aller dans une carrière scientifique. C'est un bon moyen d'action », conclut Anne Gagneux.
Grâce à cette récompense, elle obtient une dotation de 15 000 € pour son travail. « Elle va me donner une certaine autonomie. Quand on est jeunes chercheurs, on n'a pas toujours les moyens de mener des projets, comme des collaborations étrangères », confie-t-elle.

Kévin LE GOUGUEC

CHU Montpied - Le service de radiologie interventionnelle change de dimension

SANTÉ - Il y a du nouveau dans le service de radiologie interventionnelle du Centre hospitalier Gabriel-Montpied à Clermont-Ferrand : les salles ont été regroupées et des nouvelles technologies sont mises en place. Explications.



Une partie de l'équipe du service (de g. à d.) : docteur Anne Ravel, les manipulatrices Caitlin, Manon et Lucie, l'infirmière anesthésiste Virginie, et le docteur Rayan Benyoucef.

« La concentration technologique que l'on a ici n'est pas banale ! », annonce d'entrée le professeur Louis Boyer, responsable du pôle Interhospitalier d'Imagerie Diagnostique et Radiologie Interventionnelle au CHU Clermont-Ferrand.
Depuis quelques jours, le plateau de Radiologie Interventionnelle au CHU Montpied s'est vu complètement restructuré, avec un regroupement des salles existantes et l'ouverture d'une nouvelle salle. « Maintenant, nous disposons de cinq salles de radiologie interventionnelle vasculaire (*) et d'un scanner X dédié a l'interventionnel », compte le responsable de pôle.

« Faire face à toutes les éventualités, 24h sur 24 »

À cela s'ajoutent également une unité de radiologie interventionnelle ambulatoire de six places – unité où sont admis des patients bénéficiant de la réalisation d'actes médicaux mini-invasifs guidés par l'imagerie médicale, avec un retour à domicile le jour même, NDLR – et une nouvelle salle de réveil. « On a dû faire de la place et sacrifier des bureaux de médecins, une salle d'interprétation et une salle de cours, que l'on espère retrouver bientôt », insiste le professeur.
Concrètement, quels domaines de pathologie sont pris en charge ici ? Louis Boyer répond : « On pratique des actes de radiologie interventionnelle en neuroradiologie, radiologie vasculaire, musculosquelettique, abdominale, oncologique, et des gestes de radiologie interventionnelle de la douleur ». Si l'on rentre un peu plus dans les détails techniques, le service dispose désormais de deux salles dotées d'un arceau bi-plan, composé de deux systèmes de rayons X permettant d'obtenir simultanément des images sous deux angles différents, ainsi qu'une salle hybride, conforme aux normes radiologiques et chirurgicales, afin de réaliser des gestes combinés radiologiques interventionnels et chirurgicaux. « Cela nous permet de faire face à toutes les éventualités, 24h sur 24 », ajoute le spécialiste. Avec une vingtaine de médecins radiologues interventionnels spécialisés, coordonnés par le professeur Chabot, 22 manipulateurs en électroradiologie médicale, ainsi que des médecins anesthésistes et des IADE, « l'outil est assez unique dans un rayon de 200 kilomètres », conclut le professeur Louis Boyer.

Jérémy TRUANT (CLP)

(*) Le service de radiologie interventionnelle utilise l'imagerie, notamment les rayons X, le scanner ou l'échographie, pour guider des gestes médicaux mini-invasifs avec précision.

Évènement - Une « réunion joyeuse » pour l'égalité



Une centaine de personnes ont répondu à l'appel de World With Women - © World With Women.

Près d'une centaine de personnes se sont réunies place de Jaude, à Clermont-Ferrand, mardi 13 octobre, de 12h à 14h, à l'appel de *World with Women* du Puy-de-Dôme. Cette réunion joyeuse visait à rappeler que le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes reste d'actualité.

Se revendiquant apartisane et aconfessionnelle, l'association porte un message clair : malgré les avancées obtenues, l'égalité est encore loin d'être acquise. Elle s'inscrit dans la lignée d'un mouvement historique. Le 24 octobre 1975, les Islandaises avaient cessé leurs activités rémunérées et non rémunérées pour dénoncer les inégalités salariales et rendre visible leur contribution à la société.

À Clermont-Ferrand, *World with Women* souhaite inscrire durablement son message. L'association espère notamment que l'égalité femmes-hommes trouvera toute sa place dans les débats de la prochaine campagne présidentielle, mais aussi au-delà. Objectif : maintenir cette question au cœur du débat public.

Kévin LE GOUGUEC

Recherche - Avec sa tontine citoyenne, l'UCA quête pour les chercheurs empêchés

CLERMONT-FERRAND - L'Université Clermont Auvergne lance sa première tontine citoyenne. Jusqu'au 12 décembre, les donateurs peuvent financer l'accueil de chercheurs ne pouvant mener à bien leurs travaux à hauteur de 100 000 €. Une façon originale de réconcilier la science et les citoyens.



Avec sa tontine citoyenne, l'UCA entend soutenir les chercheurs empêchés à poursuivre leurs travaux scientifiques - © Collections École Polytechnique /Jérémy Barande Wikimedia Commons.

À votre bon cœur ! L'Université Clermont Auvergne lance une tontine citoyenne pour soutenir les chercheurs empêchés. Pour cette première campagne, l'UCA vise le cap des 100 000 €. « Ça permettrait de financer deux bourses de 50 000 € pour accueillir deux chercheurs internationaux pendant un an », détaille Cyril Triolaire, vice-président Science-société, culture et débat public à l'UCA. La tontine est ouverte jusqu'au 12 décembre.

La recherche empêchée, c'est quand des travaux universitaires ne peuvent être conduits pleinement, librement et dans de bonnes conditions. « Cela va de l'autocensure à l'arrestation arbitraire. C'est l'exemple de chercheurs ukrainiens ou palestiniens qui ne peuvent plus chercher dans leur pays car il y a la guerre et qu'ils ont perdu des collègues ou des étudiants », illustre-t-il.

À travers cette initiative originale, les donateurs sont partie prenante. « Chaque donateur participera à une assemblée citoyenne sur le principe un don = une voix », précise Cyril Triolaire. Elle sera seule décisionnaire de l'usage de l'argent et du choix des chercheurs empêchés. À l'issue de la collecte, un appel à candidatures sera ouvert pour une durée de deux mois, jusqu'au 13 février 2027. Au sein de l'assemblée, les donateurs sélectionneront les dossiers. « Un comité d'experts issus du conseil de recherche de l'université éclairera l'assemblée sur les dossiers sérieux ou pas sérieux. C'est pour s'assurer qu'il n'y aura pas de candidatures farfelues ou anti-sciences », explique le vice-président de l'UCA.

Rapprocher les citoyens de la science

Lors de la première assemblée citoyenne, les candidatures seront débattues et votées. « Il y aura des temps de rencontre entre les chercheurs et les gens ayant donné », ajoute-t-il. Le but est d'accueillir les premiers chercheurs en septembre prochain. La fondation de l'UCA porte cette tontine citoyenne. « On utilise le support qu'offre la fondation par un autre biais », confirme Cyril Triolaire. Jusque-là, elle organise des levées de fonds classiques, comme le mécénat d'entreprise. « Quand une entreprise finance la fondation, elle obtient une chaire. Avec la tontine, c'est différent. Les donateurs prennent part à la décision », indique-t-il.

« C'est une démarche originale qui rapproche les citoyens de la question universitaire et scientifique », plaide le vice-président de l'UCA. Elle s'ajoute à d'autres formats qui poursuivent ce but, une démarche essentielle à l'heure où la science est mise en porte-à-faux par certains. « Selon l'Academic Freedom Index (AFI), un indice mesurant la recherche, dans 56 % des pays dans le monde, la recherche est considérée comme contrainte », précise Cyril Triolaire.

K. L. G.

PRATIQUE

Pour donner, il suffit de se rendre sur le site internet de l'UCA, à la rubrique « Quand la recherche est empêchée, c'est notre avenir qui est en danger ».

Insolite - La Grotte de la Pierre de Volvic fait gagner... des accès à vie

VOLVIC - Et si vous gagniez un pass illimité pour l'un des sites les plus visités du Puy-de-Dôme ?

C'est un jeu concours comme on n'en voit pas tous les jours. La Grotte de la Pierre de Volvic fait remporter, à partir du 17 octobre et jusqu'au 1er novembre, deux accès à vie à son site. La responsable d'exploitation Frédérique Guillot-Soulié mentionne une façon de « remercier » et de « célébrer les deux millions de visiteurs » accueillis depuis 1975, année d'ouverture de la Grotte.

Un cube doré, et c'est gagné

La fréquentation n'a cessé de croître au fur et à mesure du temps. L'an passé a d'ailleurs vu défiler 98 169 personnes, un record. Cette statistique, Frédérique Guillot-Soulié veut la voir grimper, avec même l'espoir non dissimulé de franchir la barre symbolique des 100 000 visiteurs d'ici la fin de l'année. Le lancement de ce jeu concours le jour des vacances de la Toussaint n'est donc pas anodin. « On s'était dit que c'était pas mal pour clôturer la saison », explique-t-elle. « La saison touristique classique finit le 1er novembre, si on ne compte pas Noël. Donc, on s'était dit que c'est le moment ou jamais d'en faire profiter ».

Pour tenter de remporter ces pass nominatifs, il suffit, après achat d'une entrée, de piocher



Le cube qui ressort de la caisse est gris ? C'est perdu.

dans une caisse remplie de cubes en pierre - de Volvic, naturellement. Si celui qui ressort est gris, c'est perdu. S'il est doré, c'est gagné. Pour rappel, seuls deux cubes dorés, synonymes de gros lot, seront cachés. Ils donneront ainsi accès à vie à la Grotte ainsi qu'aux activités proposées, telles que les visites ou les différentes expériences saisonnières. D'autres cubes colorés seront aussi dispersés, ceux-ci donnant lieu à des récompenses supplémentaires. Alors, qui sera l'heureux élu ?

Mano DURAND (stagiaire)

Tourisme - Les Traversées d'automne : 63 itinéraires puydômois à découvrir

PUY-DE-DÔME - Jusqu'au 31 octobre, le Puy-de-Dôme accueille la première édition des Traversées d'automne : un mois dédié à la randonnée, avec 63 itinéraires proposés à travers tout le département.

Découverte et solidarité : tels sont les maîtres-mots de cet évènement inédit organisé par le département du Puy-de-Dôme, jusqu'au 31 octobre. Au programme, 63 itinéraires adaptés à tous les niveaux à faire à pied ou à vélo, et avec des randonnées guidés ou découvertes. En fond de toile, une cause importante, à savoir celle de soutenir les actions de lutte contre le cancer menées par le Centre Jean-Perrin (Clermont-Ferrand).

(Re)découvrir le Puy-de-Dôme

Ce nouveau rendez-vous s'inscrit dans la stratégie touristique départementale 2025-2030, et vise plus particulièrement à renforcer l'attractivité du territoire en arrière-saison. Habitants et visiteurs pourront découvrir ses richesses grâce à des itinéraires thématisés variés : sport et trail, gastronomie et produits locaux, patrimoine et culture, famille, nature et environnement...

Cet évènement unique a été imaginé en lien étroit avec les territoires, mais aussi avec les offices de tourisme et de nombreux acteurs locaux (producteurs, artisans, guides...). Une manière de valoriser celles et ceux qui participent toute l'année à la vie touristique du Puy-de-Dôme, et de favoriser les rencontres.

La participation est fixée à 5 € par adulte, et est gratuite pour les moins de 18 ans. Prendre part à cet évènement, c'est aussi soutenir une cause qui concerne des milliers de personnes. Car l'intégralité des recettes issues des inscriptions sera reversée au Centre Jean-Perrin, afin de soutenir ses actions de lutte contre le cancer. Chaque participant recevra aussi plusieurs attentions, dont la nouvelle édition du topo-guide départemental consacré à la randonnée familiale.



Les Traversées d'automne se déroulent en octobre dans tout le département. © CD 63.

Les Traversées d'automne sont une véritable expérience, qui s'accompagne d'un défi tout au long du mois d'octobre. Chaque inscription permettra effectivement de participer à un tirage au sort avec des lots à gagner (découverte de sites de visite, produits locaux). Et pour toutes celles et ceux ayant participé à au moins trois Traversées, un second tirage au sort leur permettra de remporter des expériences de pleine nature, gourmandes ou patrimoniales. Une manière ludique de multiplier les sorties, notamment en plein air, et de pleinement profiter des richesses du Puy-de-Dôme.

Christine Pirès Beaune (PS) - « J'essaie toujours d'aller de l'avant et de positiver »

2E CIRCONSCRIPTION - Notre série consacrée au travail parlementaire et à l'actualité des cinq députés puydômois se poursuit avec Christine Pirès Beaune, élue socialiste dans la 2e circonscription. Projet de loi de finances, projet de loi sur les violences sexistes et sexuelles, primaire socialiste... Christine Pirès Beaune nous en dit plus.

Il y a beaucoup de choses qui se passent en ce moment dans l'actualité. Ce mois d'octobre est très agité pour vous ?

Agité et chargé surtout. Agité forcément du fait des manifestations de lycéens, mais très très chargé aussi puisque, pas plus tard qu'hier, je siégeais en commission des finances, de 9h jusqu'à minuit alors qu'en parallèle, vous aviez le texte sur les violences sexistes et sexuelles (l'interview a été réalisée le vendredi 9 octobre, ndlr). Alors que mercredi et jeudi, c'était la niche du Rassemblement national en séance.

N'ayant pas le don d'ubiquité, j'estime que c'est un peu n'importe quoi, en termes d'organisation, et de travail parlementaire sérieux. Il y a trop de choses en même temps et je pense que le travail parlementaire pourrait être organisé autrement. Mais ça nécessiterait un changement constitutionnel, m'a-t-on dit. Si on avait des semaines complètes à Paris, du lundi matin jusqu'au vendredi soir, et des semaines complètes en circonscription par exemple, ce serait déjà plus facile. On aurait moins de charges, de frais de déplacement aussi, parce que moi je suis questeure, donc je gère aussi le budget de l'Assemblée nationale, et je pense qu'on serait mieux organisé, qu'on pourrait éviter ce genre de chevauchement entre les travaux en commission et les travaux en séance.

Quel bilan tirez vous de votre dernier mandat de députée ?

Depuis 2024, c'est un séisme. Vraiment. Cette dissolution ratée a eu des conséquences terribles, sur l'économie d'abord, et sur la vie des citoyens, la vie des entreprises, la vie des associations. Cette instabilité qui a suivi la dissolution, fait que tout est rendu beaucoup plus compliqué. Donc, moi j'essaie toujours d'aller de l'avant et de positiver.

Pour revenir à la dissolution, si je voulais être complète, je devrais quand même ajouter qu'elle a changé beaucoup de choses pour moi, puisque suite à celle-ci, je suis devenue questeure à l'Assemblée nationale. Et que cette mission-là me prend énormément de temps. De ce fait que je suis moins en commission, et moins en séance, que je ne l'étais depuis 2012.

Est-ce que cette charge supplémentaire, la questure, est difficile à gérer pour vous ?

C'est le cas, oui. En termes de disponibilité, notamment sur la circonscription, c'est beaucoup plus difficile. Les gens le comprennent plus ou moins. Cela veut dire en tout cas que je peux m'intéresser à beaucoup moins de sujets qu'avant, c'est certain. Entre la questure et les sujets finances qui ont trait à ma commission, cela déborde sur mon agenda. Si j'y rajoute, bien sûr, les sollicitations en circonscription, les invitations…

« Je vois mal ce budget aboutir...

Comment vous appréhendez ce budget 2027 ?

Pour avoir siégé en commission des finances, je pense qu'il a très peu de chances de survivre. En tout cas, dans la forme « sortie de commission », si on arrive effectivement au bout de celle-ci.

Si je vous dis cela, c'est que même le bloc central, qui est quand même censé soutenir le gouvernement, dépose des amendements de suppression du projet de loi de finances de son propre gouvernement. Quand ça démarre comme ça, vous vous dites que tout le monde fait le pari que ce budget n'ira pas au bout et que tout le monde laisse libre cours à son imagination.

On a ainsi eu des amendements, notamment de dépenses supplémentaires sur des niches fiscales qui ne concernent qu'une toute petite poignée, et qui ont encore aggravé le déficit de l'État. Et ça n'a l'air d'inquiéter personne.

À côté de cela, on a des économies qui pourraient se faire objectivement sur certaines niches fiscales, sans mettre en danger l'économie, et qui sont bien documentées par des organismes proches du gouvernement. Quand vous avez France Stratégie, la Cour des comptes, le Conseil d'analyse économique, le Conseil des prélèvements obligatoires qui affirment tous que la première niche fiscale – le crédit impôt recherche, qui coûte plus de 7 milliards d'euros – est un bon outil, qu'il faut le réorienter plutôt vers les PME, les TPE, les entreprises intermédiaires et le plafonner, comme ça existe partout ailleurs, pour les très grands groupes, et que le gouvernement refuse de le faire, vous vous posez des questions. Vous avez aussi la niche fiscale qui concerne tous les retraités et sur laquelle on tape sans aucun scrupule. Je vois donc mal ce budget aboutir.

Donc la situation est encore plus complexe que pour le budget de 2026 ?

Oui, oui. Beaucoup plus complexe, d'autant qu'il ne faut pas être naïf. Vous avez beaucoup de candidats à la présidentielle, dont certains qui siègent dans l'hémicycle, qui font des propositions fleurant parfois bon le populisme.

La campagne présidentielle arrive à grands pas. Est-ce qu'on peut parler d'une ligne tronquée pour les débats de l'Assemblée, d'autant plus que l'Assemblée est assez fragmentée ?

L'Assemblée nationale interrompra ses travaux, comme le Sénat, le 28 février, comme toutes les années de présidentielle. Cela fera deux mois et demi où l'Assemblée ne sera pas en session. Ce qui n'empêche que les députés travailleront sur leurs circonscriptions, et peut-être pourront rattraper ainsi le retard accumulé. Je parle pour moi. Ça ne sera pas des vacances, c'est ce que je veux dire. Mais oui, il y aura moins de séances à l'Assemblée.

On parlait de votre rentrée chargée. Quel sujet du moment vous tient particulièrement à cœur ?

Là, tout de suite, moi j'ai plusieurs fers au feu. J'ai le projet de loi de finances (PLF) 2027, puisque je suis à la commission des finances, où j'ai déposé certains amendements. Notamment tout ce qui a trait aux collectivités locales, puisque, parallèlement, je dois rendre un rapport avec deux autres collègues parlementaires avant le 30 octobre ; mais aussi pour le gouvernement, puisque je suis parlementaire en mission sur les finances des collectivités locales. Donc ces deux sujets, le PLF plus les finances locales, m'occupent énormément.

Après, il y a le texte que je ne peux malheureusement pas suivre, sur les violences sexuelles et sexistes, débattu dans l'hémicycle, et qui, évidemment, compte beaucoup pour moi aussi. Tout d'abord parce qu'il est porté par une députée socialiste, Céline Thibault-Martinez, pour ne pas la citer, et que les associations et les femmes comptent sur nous.

Ça vous fait quoi d'avoir été reconduite en tant que première questeure de l'Assemblée ?

Tous les membres du bureau ont été reconduits, sans même procéder au vote, avec l'accord de tous les présidents de groupes. Ça me fait plaisir, évidemment. J'en suis fière, mais je n'en tire pas plus de gloire que ça.



Christine Pirès Beaune se montre pessimiste quant à l'adoption du PLF 2027.

Quelles propositions souhaitez vous porter dans ce cadre-là ?

On a déjà réalisé une grosse réforme, notamment sur la rationalisation des enveloppes parlementaires, qui simplifie la vie de tout le monde et qui a permis de faire quelques économies. Pas beaucoup, mais quelques économies tout de même sur le budget de l'Assemblée nationale. Et là, on travaille sur une autre réforme qui concerne les systèmes de retraite à l'Assemblée nationale.

Dans un autre contexte, on parle beaucoup en ce moment de projets de fermetures de bureaux de poste en France, et particulièrement dans le département du Puy-de-Dôme. Comment réagissez vous ?

C'est une très mauvaise nouvelle, et sur le fond, et sur la forme. Sur la forme, que les maires l'aient appris en lisant la presse, par un média national, *Mediapart*, je trouve juste ça incroyable.

Sur le fond, je pense qu'on continue à commettre des erreurs. Qu'on ne puisse pas maintenir des bureaux de poste dans la forme actuelle partout, ça se comprend. Parce que derrière il y a quand même un modèle économique à trouver, sur lequel il faut réfléchir avec les élus locaux, avec les maires qui connaissent vraiment la situation, et non pas dans un bureau à Clermont-Ferrand ou à Paris.

Quel regard portez-vous sur la primaire de la gauche ? (au moment de l'interview, la primaire n'avait pas encore rendu son verdict, ndlr)

Je suis assez critique. Là aussi, sur la forme et sur le fond. Sur la forme, parce que… demander 15 euros pour voter, c'est juste… totalement déconnecté du terrain. Et sur le fond, je trouve ce procédé de désignation curieux. Soit on faisait une primaire socialiste où on rassemblait d'abord les siens, c'est l'enseignement de Mitterrand qui vaut encore aujourd'hui. Soit, si on voulait griller cette étape, il fallait une primaire avec les Verts, les Communistes.

Comment voyez vous justement, les prochains mois pour votre parti ?

J'espère qu'on ne va pas sortir pas trop abîmés de cette primaire et j'espère que tout le monde respectera bien sa parole. Et que celui qui sortira des urnes sera le candidat de tous. Je souhaite ensuite qu'on ait un rassemblement plus large parce que sinon, ça me paraît mal engagé pour nous.

Vous êtes élue depuis 2012 dans votre circonscription. Comment définiriez vous le lien qui vous relie aux habitants de cette dernière ?

Je dirais que je suis abordable. Je pense que tout le monde vous dira ça. Et que je suis bosseuse. J'essaie d'être à la disposition des habitants, soit directement, soit via mes collaborateurs, et de répondre à chaque sollicitation. En tout cas, j'essaie. Tout en sachant que l'on reçoit 200 mails par jour en moyenne à Paris et peut-être une cinquantaine dans le Puy-de-Dôme.

« Celui qui peut affirmer aujourd'hui qu'il sera candidat quoi qu'il arrive, je lui tire mon chapeau...

Et en cas de dissolution, est-ce que vous songez à vous représenter aux prochaines législatives ?

Alors en cas de dissolution, Michaël Barré, mon suppléant, et moi-même, souhaitons repartir. Mais on n'a pas encore pris de décision et on sera assez légitimistes. On considère que ce sont les militants qui nous ont placés là où nous sommes. Pour ma part, en 2012, j'ai été élue dans le cadre d'une primaire au sein de la circonscription par les militants de cette même circonscription. J'estime donc qu'ils ont aussi leur mot à dire.

On a une réunion de rentrée le 30 octobre à l'échelle de la circonscription avec les militants et les sympathisants. On verra donc ce que ces derniers en pensent. Et puis, il y a tellement de choses qui peuvent se passer d'ici la dissolution. Tellement, tellement, tellement de choses. Celui qui peut affirmer aujourd'hui qu'il sera candidat quoi qu'il arrive, je lui tire mon chapeau.

Propos recueillis par Guillaume CHAMEYRAT

Festival - Les jam sessions, l'essence même de « Jazz en tête »

CLERMONT-FERRAND - Alors que le festival « Jazz en tête » prendra ses quartiers du côté de la Maison de la culture du 20 au 24 octobre, il « suffira » de traverser la rue et rejoindre l'hôtel Oceania pour assister aux traditionnelles jam sessions, qui ont contribué à forger la légende du festival clermontois.

Le festival « Jazz en tête » est l'occasion pour les aficionados de la note bleue d'écouter la crème du jazz international en live. Lors de cette 39e édition, le saxophoniste Kenny Garrett, le pianiste Nduduzo Makhathini ou encore l'accordéoniste Vincent Peirani et le violoncelliste François Salque, entre autres, viendront brûler les planches de la Maison de la culture. Et pourquoi pas celles de l'hôtel Oceania, en face, au cours d'une jam session, comme il est de coutume après chaque concert.

Un incontournable du festival

Depuis sa toute première édition en 1988, la grand-messe clermontoise du jazz organise systématiquement ce moment hors du temps, où les jazzmen de tous horizons viennent croiser le fer en toute convivialité jusqu'aux premières lueurs du jour, à quelques mètres à peine d'un public ébahi par ces trop rares manifestations de virtuosité jazz. « C'était important pour nous de mettre en place les jam sessions dès le début, considère Daniel Desthomas, ancien président et l'un des fondateurs de « Jazz en tête ». Selon moi, il s'agit de la meilleure pédagogie pour les musiciens jazz de la région, qui leur permet de se frotter à de grosses pointures et donc de progresser. »

Bien qu'existant depuis la naissance du jazz, le principe des concerts « after hours » a été institutionnalisé en France par le « Nice Jazz Festival » puis par « Jazz en tête ». Avant de se fixer dans le hall de l'hôtel Oceania, partenaire indéfectible du festival, les jam sessions ont fait swinguer le tout Clermont-Ferrand : les Caves du Vermont, la brasserie de la gare routière, le Casino de Royat, et l'hôtel de Coubertin, devenu Mercure puis Oceania. L'« endroit idéal » selon Daniel Desthomas, qui peut rester ouvert jusqu'à 6h du matin, tout en restant privé. D'autant plus que l'entrée est libre et gratuite, séduisant les déçus des concerts assis de la Maison de la culture mais aussi les jeunes, n'ayant pas forcément les moyens de s'offrir une place de concert. Nourris, logés littéralement au-dessus, les musiciens n'ont que quelques pas à faire pour donner une prestation nocturne informelle dont les spectateurs se souviendront certainement toute leur vie.

> *« Les jam sessions restituent les origines du jazz*

Désormais, il est donc impossible de dissocier ces jam sessions de l'hôtel Oceania, et son bar Le festival, tant l'histoire de « Jazz en tête » s'est écrite sur les murs et la moquette du lieu. Aux dires du Clermontois, Il s'en est passé de belles là-bas où absolument tout pouvait se passer, à l'abri du grand public.
Entre l'iconique Donald Brown qui délaisse son piano fétiche pour empoigner la contrebasse et accompagner le trompettiste Stéphane Belmondo, ou le célèbre Chris Dave qui cède sa place à un jeune batteur clermontois pour lui donner une leçon particulière qu'il n'aurait jamais espéré recevoir. « Les jam sessions restituent les origines du jazz, estime Daniel Desthomas. Une fête où les gens dansent, s'amusent, discutant parfois avec un musicien autour d'un verre. » Bien sûr, certains géants du jazz – à l'image de Miles Davis ou encore d'Herbie Hancock – n'ont pas daigné se mélanger à leurs confrères, mais des Stéphane Belmondo ou des Baptiste Herbin ont pu démontrer l'étendue de leur talents au cours de ces joutes musicales qu'ils affectionnent particulièrement – le premier cité est même prêt à « s'inviter » aux jam sessions cuvée 2026 alors qu'il ne figure pas à l'affiche de « Jazz en tête ». Toute cette émulation fait penser à Daniel Desthomas que les jam sessions ont de belles années devant elles. « Dans une époque où les gens se parlent de moins en moins, ça fait du bien de se retrouver autour du jazz, de pouvoir dialoguer et partager une expérience avec son voisin, philosophe cette mémoire vivante du festival. Ça devient malheureusement trop rare de nos jours. »



L'hôtel Oceania est le bastion des jam sessions de « Jazz en tête » – © Michel Vasset.

Guillaume CHAMEYRAT

Culture en bref

Programmation de « Jazz en tête »
Le festival « Jazz en tête » ouvre ses portes du 20 au 24 octobre pour sa 39e édition. Une programmation riche, à venir découvrir à la Maison de la culture.

- **Mardi 20 octobre** (20h), Kenny Garrett "Sounds From The Ancestors" : habitué du festival depuis 1990 (avec Miles Davis), Kenny Garrett est assurément devenu l'un des plus grands altistes de l'histoire du jazz. Avec le projet « Sounds From The Ancestors », il relie de multiples facettes de la riche histoire du jazz, du R&B et du gospel.
- **Mercredi 21** (20 h), *Nduduzo Makhathini Trio* : le charismatique pianiste sud-africain Nduduzo Makhathini se veut à la fois éducateur, guérisseur et musicien. Pour Nduduzo, un concert est un rituel où la musique fait écho à des histoires personnelles, familiales et culturelles, car la musique est une prophétie. Son dernier album vient de paraître chez Blue Note, « The Myth We Choose » ; Marquis Hill Blacktet : l'intrépide Marquis Hill est un des trompettistes les plus captivants de la scène actuelle. Vainqueur de la Monk Competition en 2014, « Jazz en tête » l'avait déjà présenté en 2017. Il revient au festival plus habité que jamais et entouré de nouveaux talents.
- **Jeudi 22** (20h), *Joanne Dolly Quartet* : chanteuse, contrebassiste et flûtiste, la jeune martiniquaise Joanne Dolly navigue avec une aisance déconcertante entre le jazz, la soul et les ondes caribéennes et le chant de sa contrebasse danse avec sa voix.
Entre groove incandescent et poésie sans fard, avec elle tout devient souffle, sourire et force qui frappent en plein cœur ; Sachal Vasandani invite Soweto Kinch : Sachal Vasandani est un chanteur charismatique dont la « coolitude » naturelle captive immédiatement. Quant à Soweto Kinch il est l'un des altistes les plus passionnants et les plus polyvalents de la scène jazz et hip-hop britannique.
- **Vendredi 23** (20h), Danny Grissett solo : pianiste et compositeur d'une rare élégance, Danny Grissett est reconnu pour sa virtuosité alliée à une grande profondeur d'âme. Pour « Jazz en tête », il a accepté de se livrer au solo piano à l'instar d'autres grands pianistes avant lui ; Vincent Peirani – François Salque : avec ouverture d'esprit et curiosité sans limite, le tandem projette des éclairages nouveaux sur le répertoire savant de Bach. Au travers de nouvelles créations composées par le duo, la musique du cantor continue de révéler toute sa modernité.
- **Samedi 24** (20h), Lucy-Anne Daniels, en partenariat avec « Jazz à Vienne » : après Cécile McLorin-Salvant, Samara Joy ou encore Jazzmeia Horn, une fois encore « Jazz en tête » présente une nouvelle étoile du jazz vocal. Lauréate du prestigieux prix « Tina May Young Jazz Musician Award » en 2025, elle a été ainsi saluée : « étonnante liberté rythmique, inventivité et audace, irrésistible joie communicative et facilité ludique, avec une aisance vocale incroyable » ; Baptiste Herbin-Minino Garay (*Los Arregladores*) : le Français Baptiste Herbin et l'Argentin Minino Garay s'unissent au Brésilien Leo Montana et au Cubain Felipe Cabrera pour revisiter des chansons d'Amérique latine et des standards de jazz.
- **Tarif par soirée** : réduit 33 €, plein 38 €, forfait trois jours 98 € ; abonnement cinq jours : 154 € ; bénéficiaires du tarif réduit : comités d'entreprise, collectivités, associations de jazz, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et Carte Cezam ; opération spéciale étudiants et lycéens : 10 € à l'entrée des concerts sur présentation de la carte d'étudiant et dans la limite des places disponibles.

Enfance - « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés », le festival des tout-petits

PUY-DE-DÔME - Le festival « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » fait son grand retour dans le département depuis le 7 octobre dernier.

Cet évènement entièrement gratuit propose de nombreuses animations dédiées aux enfants de 0 à 6 ans jusqu'au 30 octobre prochain. Sa vocation est de notamment renforcer les bibliothèques comme lieux culturels de proximité. Quinze d'entre elles accueillent ces rendez-vous durant tout le mois d'octobre.
Le rôle de la lecture dans l'enfance est déterminant à l'âge adulte : le langage, la créativité, la capacité à écrire sont autant de domaines dans lesquels tout se façonne dès les premières années de vie. Néanmoins, la lecture et la culture restent encore difficilement accessibles à de nombreux enfants. Le conseil départemental du Puy-de-Dôme s'engage à lutter contre ces inégalités en proposant, en plus du livre offert chaque année aux enfants nés ou adoptés dans le département, le festival « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ».

Un programme original et varié

Cette édition fait résonner la musique dans les bibliothèques du territoire. Concerts, spectacles, ateliers créatifs et contes en tableaux inviteront les tout-petits à explorer les sons, les rythmes et les émotions. Au programme également, des lectures musicales animées par Christophe Guérard, auteur et illustrateur de l'album « Dans la forêt tout près de toi », donné cette année.
Du massif du Sancy à l'Agglo Pays d'Issoire, en passant par Billom Communauté, ce sont quinze bibliothèques partenaires qui se transforment en lieux culturels dynamiques, accueillants, et accessibles à toutes les familles, avec le soutien des structures de la Protection maternelle et infantile (PMI).
Cette dynamique exceptionnelle est rendue possible grâce à la collaboration d'artistes, de conteurs, d'illustrateurs, de bibliothécaires, ainsi que de professionnels du médico-social et de la petite enfance, qui unissent leurs forces pour proposer cette manifestation remarquable.
Il y en aura donc pour tous les âges et tous les goûts, et chaque enfant pourra découvrir la culture d'une manière différente.

Des livres en cadeau

Inscrit dans le dispositif national Premières Pages, le festival *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* permet d'offrir un album à tous les enfants nés ou adoptés sur le territoire, afin de sensibiliser dès les premiers mois à l'importance et au plaisir de la lecture.
Les Puydômois sont invités à voter jusqu'au 25 octobre prochain pour l'album qui leur sera donné en 2027. Rendez-vous dans les réseaux de lecture ou les bibliothèques municipales partenaires (à retrouver sur le site du département). Les albums sélectionnés sont « Bonjour les voisins », « Henri », ainsi que « Grizzli et l'aube rose ».

Religions en bref

L'ex-recteur de la cathédrale de Clermont condamné pour agression sexuelle
Selon des informations révélées par RCF, le Père Bernard Lochet, ancien recteur de la cathédrale de Clermont-Ferrand, a été condamné, vendredi 9 octobre, à six mois de prison avec sursis probatoire de deux ans pour agression sexuelle. Cette décision intervient après la plainte d'une jeune femme majeure, pour des comportements inappropriés. Suspendu de ses fonctions en septembre 2025, le prêtre devra suivre des soins, indemniser les dommages causés, et sera inscrit au fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. Il est également privé de ses droits d'éligibilité pendant un an.

Visite de la cathédrale les 21 et 28 octobre
L'association *Les Amis de la cathédrale et de l'art sacré* propose deux visites gratuites de la cathédrale et de la crypte : mercredi 21 et mercredi 28 octobre à 15h.

Visites guidées pour les vacances de la Toussaint
Durant les vacances de la Toussaint, le service médiation culturelle de la paroisse Notre-Dame de Clermont propose des visites guidées gratuites dans cinq lieux emblématiques de la ville.
Visite de la basilique Notre-Dame du Port, à 15h, les dimanches 18 et 25 octobre et les mercredis 21 et 28 octobre. Le rendez-vous est fixé au fond de la basilique.
Les visites guidées de l'église Saint-Genès-des-Carmes ont lieu les jeudis 22 et 29 à 15h.
La visite guidée de l'église Saint-Pierre-des-Minimes est proposée vendredi 23 à 15h.
La visite guidée de l'église Saint-Eutrope est proposée vendredi 30 à 15h.
Pour toute question, contactez le service médiation culturelle de la paroisse Notre-Dame de Clermont, par téléphone au 07.49.11.59.78 ou par courriel à notredameduport@gmail.com.

Fermeture temporaire de la chapelle des Clarisses
Dès le dimanche 25 octobre, à partir de 10h, la chapelle du Monastère des Clarisses, située 11 avenue Villars à Chamalières, fermera ses portes pour une durée approximative de deux mois. En cause, des travaux de rénovation.

Des cours pour comprendre la liturgie à l'ISRA
Laurence Attenelle, Frère Loïc Bournay et Florence Sanseau proposent des cours autour de la liturgie, à l'Institut de Sciences Religieuses d'Auvergne. Il s'agira de comprendre ce que l'Église vit et célèbre dans sa liturgie. Cours les jeudis de 16h30 à 18h30, à partir du 5 novembre 2026. Inscription obligatoire avant le 30 octobre. Renseignements au 04.73.19.20.98 ou à secretariat@isra-catholique.fr.

Société - Léon XIV à contre-courant de l'administration Trump sur la peine de mort

ÉTATS-UNIS - Le pape a réaffirmé, le 10 octobre, son opposition à la peine de mort, alors qu'un projet d'exécution publique suscite une vive polémique aux États-Unis. L'épiscopat américain dénonce une « promotion barbare d'une culture de mort ».


En réaction à l'exécution publique annoncée de Nidal Hasan, le pape Léon XIV condamne la peine de mort - © Edgar Beltrán / The Pillar.

Après les évêques américains, le pape en personne s'est invité dans le débat sur la peine de mort qui secoue actuellement les États-Unis. Dans un message publié samedi 10 octobre sur le réseau social X, Léon XIV a réaffirmé l'opposition catégorique de l'Église catholique à la peine capitale. « La peine de mort est inadmissible car elle porte atteinte à l'inviolabilité et à la dignité de la personne », écrit le pape, soulignant qu'il est aujourd'hui « possible de préserver le bien commun et de répondre aux exigences de la justice » autrement.
Publiée à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, cette déclaration du pape résonne avec une force particulière après que l'administration Trump a annoncé vouloir diffuser en direct l'exécution de Nidal Hasan, un psychiatre militaire américain reconnu coupable d'avoir tué 13 personnes, le 5 novembre 2009, lors d'une attaque inspirée par l'organisation djihadiste Al-Qaïda.
« Il sera fusillé par des soldats, comme il se doit, et nous veillerons à ce que le public puisse y assister, à ce que ce soit public », a déclaré jeudi 8 octobre le ministre américain de la Défense, Pete Hegseth, dans une vidéo partagée sur X par des comptes officiels affiliés au Pentagone. Si cette retransmission avait lieu, ce serait la première exécution publique aux États-Unis depuis 90 ans.

> *« La spectacularisation de la mort n'est pas acceptable*

Le pape n'y fait pas directement référence. Son message, traditionnel pour cette Journée mondiale, reprend mot pour mot la formule du Catéchisme de l'Église catholique (n° 2267), révisée sur ce point par François en 2018. Comme souvent, Léon XIV laisse ici à ses collaborateurs le soin de parler plus directement. Vendredi 9 octobre, le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'État du Saint-Siège, avait ainsi commenté explicitement la décision du Pentagone. S'exprimant en marge d'un événement consacré à John Henry Newman, à Rome, il avait jugé « pas acceptable » la « spectacularisation de la mort » et rappelé « l'opposition totale » de l'Église à la peine capitale.

Les déclarations du pape et de son numéro deux viennent en appui de l'épiscopat américain. Plus tôt, vendredi, le président de la Conférence des évêques des États-Unis (USCCB), Mgr Paul Coakley, avait fermement dénoncé, dans un communiqué, ce projet d'exécution en direct.
Disant avoir appris cette information « avec stupeur et une grande tristesse », Mgr Coakley y voit « une promotion barbare d'une culture de mort ». L'archevêque d'Oklahoma City, qui condamne les crimes de Nidal Hasan, demande que la décision soit reconsidérée et prévient qu'une exécution publique serait « une tache sur la conscience » du peuple américain.
Alors que des pasteurs évangéliques, comme Robert Jeffress, ont invoqué la Genèse pour défendre l'exécution publique, le président de l'USCCB termine son communiqué en citant saint Paul : « Ne rendez à personne le mal pour le mal » (Romains 12,17).

Une retransmission polémique

Quelques jours après l'exécution ratée d'une détenue américaine, Christa Pike, qui avait semé l'effroi dans la société américaine, ce projet de retransmission fait polémique jusque dans le camp présidentiel. Fait très rare, des élus républicains se sont élevés contre cette décision. « Je soutiens totalement la condamnation à mort, mais diffuser des exécutions en direct est ce que font les djihadistes. L'Amérique vaut mieux que ça », a estimé Austin Scott, élu à la Chambre des représentants, où il siège à une commission des affaires militaires.
« Une civilisation s'abîme quand elle nourrit un appétit pour les exécutions comme une forme de spectacle », a réagi de son côté le sénateur John Curtis. Le vice-président lui-même, J. D. Vance, a exprimé sa réticence personnelle. « Je vois ces annonces. Je ne sais pas si cela va avoir lieu », a-t-il dit, interrogé par l'AFP lors d'un déplacement en Ohio. « Si c'est diffusé en direct, je ne regarderai pas », a-t-il ajouté.
De son côté, Donald Trump, fervent partisan de la peine capitale, avait assumé le recours à un peloton d'exécution, mais a précisé samedi que le projet de retransmission publique n'était pas encore décidé. « Ils sont en train de prendre une décision, mais il sera tué, par peloton d'exécution », a dit le président américain à la Maison-Blanche. « Je me fiche de la manière dont il part, du moment qu'il part. »

Séverin HUSSON et Gonzague DE PONTAC

La chronique de Gérard Crozat - L'aujourd'hui de Dieu du 18 octobre

Dimanche 18 octobre – 29e dimanche du Temps ordinaire – A Matthieu 22, 15-21.
Les pharisiens cherchent à piéger Jésus et leurs idées sont assez perverses. Aujourd'hui, ils lui demandent à qui il faut remettre l'impôt. Avant cela, ils le flattent pour essayer de mieux le récupérer : « Maître, lui disent-ils, nous le savons : tu es toujours vrai et tu enseignes le chemin de Dieu en vérité ; tu ne te laisses influencer par personne, car ce n'est pas selon l'apparence que tu considères les gens. » (v. 16). Restons un instant sur cet avis qu'ils donnent. Ils n'ont pas tort et le descriptif qu'ils font du Christ est très juste : le Seigneur ne se laisse pas influencer, ne juge pas sur l'apparence et considère tous les hommes avec une égale dignité. Mais lorsqu'ils disent ces vérités, les pensent-ils vraiment ou cherchent ils plutôt à piéger leur interlocuteur ? Ils tentent, en effet, de séduire Jésus. Mais il ne se laisse jamais séduire et si son vis-à-vis dit la vérité sur lui, il restera silencieux : « On fit comparaître Jésus devant Pilate, le gouverneur, qui l'interrogea : « Es-tu le roi des Juifs ? » Jésus déclara : « C'est toi-même qui le dis. » » (Mt 27, 11). Pour lui, l'acte de foi est d'abord de proclamer ce que l'on croit en vérité, courant le risque d'être mal jugé. Bien sûr, il faut dire au Seigneur sa vérité, proclamer sa propre identité pour nous y unir mais certainement pas pour le séduire. C'est ce que ces pharisiens cherchent à faire en vain en lui demandant à qui il faut payer l'impôt. Le Christ est lucide, très lucide : « Hypocrites ! Pourquoi voulez-vous me mettre à l'épreuve ? » (v. 18) et sa réponse est nette : « Cette effigie et cette inscription, de qui sont-elles ? » Ils répondirent : « De César. » Alors il leur dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » (v. 20, 21).
La méthode de Jésus est souvent identique : engager les autres, les mettre devant leurs propres contradictions. On peut se souvenir aussi de ses paroles aux hommes voulant lapider la pécheresse. Eux aussi, parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Et le Christ de les placer devant leur propre contradiction : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter une pierre. » (Jn 8, 7).
La leçon de ce passage peut aussi se trouver dans la réponse de Jésus. Il y a les décisions mondaines et les décisions divines. Elles ne sont pas opposées. Nous ne pouvons vivre ces dernières qu'avec une certaine cohérence. Notre foi ne va pas à l'encontre d'une société. Elle est, tout simplement. Ce que le Seigneur veut dire, c'est justement cela. Il n'a pas à contester telle ou telle pratique tant qu'elle ne va pas à l'encontre de sa propre volonté. Et il en va de même pour nous aujourd'hui. Alors que nous cherchons souvent à contester telle ou telle attitude sous prétexte qu'elle ne correspond pas à notre avis, voilà que nous devons savoir agir au milieu de convictions qui, sans nous être opposées, sont simplement autres.
Avant de condamner la vie et la pratique de telle ou telle personne sous prétexte qu'elle n'obéit pas à une volonté divine, commençons par nous regarder nous-mêmes.
Si Jésus répond de la sorte, ce n'est pas parce qu'il a de la répartie mais surtout parce que sa vie est bâtie sur le « rock » de sa propre foi.

DÉCÈS

AMBERT

- Odette Moilier, 98 ans
- Jean-Paul Béal, 76 ans

ARCONSAT

- Bernard Brissay

ARLANC

- René Mayet, 80 ans
- Robert Veyrière, 81 ans

ARTONNE

- Isabelle Chartier, 63 ans

AUBUSSON-D'AUVERGNE

- Michèle Rodier, née Gantois

AUZAT-LA-COMBELLE

- Dorine Piovesan, née Tomio

AUZELLES

- Madeleine Fournet, 88 ans

AVÈZE

- Marinette Plane, née Eyzat
- Léa Dureuil, née Chadeyron

BEAUMONT

- Claude Maillot, née Goyer, 84 ans
- Élisabeth Auclert, née Thomassey, 90 ans

BILLOM

- Jean-Luc Millet

BLANZAT

- Maria José Antunes

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE

24/7 Permanence décès

Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

BRASSAC-LES-MINES

- Roger Kusmierczyk

BRIFFONS

- Roger Faure, 90 ans

BUSSIÈRES

- Guy Robert

CÉBAZAT

- Francis Birckel, dans sa 71e année

CEYRAT

- Jean-Jacques Faure, 87 ans

CHABRELOCHE

- Marie-José Dargon, 67 ans

CHAMALIÈRES

- Jean-Pierre Delbos, 81 ans
- Catherine Rodriguez, née Peccoud
- Léopold Bourdeau, 89 ans
- Auguste Pigeolat, 90 ans
- Jean Rigaud, dans sa 92e année
- Paulette Fraisse dans sa 95e année
- Hubert Denis, 88 ans

CHAMBON-SUR-DOLORE

- Lucienne Douarre, 77 ans

CHAMPS

- Élise Grand, née Migeon, 95 ans

CHAPTUZAT

- André-Noël Lartichaux, dans sa 73e année

CHASTREIX

- Dominique Laforêt, 75 ans

CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS

- Bernard Leyrit, 69 ans

CHÂTEL-GUYON

- Yolande Rima, 87 ans
- Joaquim Marques, 89 ans
- Carminda De Oliveira, 93 ans

CHAVAROUX

- Marie-Jeanne Beuf, née Mouret

CEYSSAT

- Christophe Roussel, 58 ans

CLERMONT-FERRAND

- François Derrien
- Fabien Lozano
- Alice Theuil, dans sa 95e année
- Nadine Ploton, née Meynard, 66 ans
- Cécile Gourcy, 79 ans
- Michel Rahali, dans sa 81e année
- Guy Sevestre, 83 ans
- Léopold Bourdeau, 89 ans
- Fernand Calès, 92 ans
- Marie Jardin née Chagniaud, 83 ans
- El Miloud Chelrhaf, 76 ans
- Wilfried De Matos, 36 ans
- Joseph Hoareau, 70 ans
- Gisèle Spitz née Lucenay, 77 ans
- Monique Molherat, 69 ans
- Suzanne Galié, née Saad
- Gilles Boissy, 66 ans
- Alain Brunet, 78 ans
- Irène Landier, 74 ans
- Cournon-d'Auvergne
- Paul Cieply, 76 ans
- Jean-Pierre Claude, 79 ans

COURNON-D'AUVERGNE

- Marie-France Jardin, née Chagniaud, 83 ans
- Alain Rougier, 93 ans
- Roger Mestre, 86 ans

ENVAL

- Pierrot Cohendy, 80 ans

ISSOIRE

- Marie-Claude Gauthier, née Bourdelle, 102 ans
- Simone Furmanowski, née Bernardi, 91 ans
- André Paul Mansard, 94 ans
- Dominique Caperlin

JOZE

- Jean-Pierre Grouffal

LACHAUX

- Jacqueline Laplace, née Goutille

LEMPDES

- Noëlle Moron, 91 ans

LES ANCIZES-COMPS

- Paulette Rossignol, née Mesnard
- Océane Cotte, 34 ans
- Robert Maciejczyk, 67 ans

LIMONS

- Jean-Baptiste Morin, 94 ans

MANGLIEU

- Dominique Duvert, 72 ans

MESSEIX

- Louise Brugière, née Ribeyre

MONTAIGUT-EN-COMBRAILLE

- Paulette Bulidon, née Mansat, 100 ans

NESCHERS

- Laurent Luxemburger

OLBY

- Chantal Coudert, née Gaurel, 69 ans

ORCET

- Mauricette Delcros, née Randouineau

ORCINES

- Jean Pierre Del Missier
- André Ferri, 79 ans

PASLIÈRES

- Germaine Neron, née Tournaire, 99 ans

PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE

- Marcel Cavagna

PESCHADOIRES

- Guy Blanc

PONT-DU-CHÂTEAU

- Yannick Boulinguez

PUY-GUILLAUME

- Marie-Paule Bonnefoy, née Dauphant

ROYAT

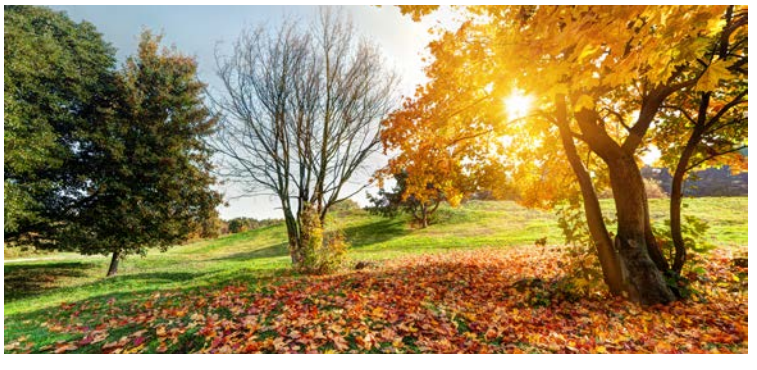
- Jean-Claude Mazza, 62 ans

SAINT-ÉLOY-LES-MINES

- Guy Jaffrelot, 82 ans

SAINT-MAIGNER

- Corinne Baisle Cavailles, 72 ans



MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET

PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier

PONTGIBAUD
Place de la République

24/7 04 73 79 76 46

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS

- Muriel de Saint-Rapt

TEILHET

- Monique Nardon, née Maréchal, 90 ans

THIERS

- Béatrice Bourlhonne, dans sa 74e année

VARENNES-SUR-MORGE

- René Clerck, 80 ans

VERTAIZON

- Patrice Bonhomme, 57 ans

VEYRE-MONTON

- Ginette Boyer, née Chauchat, 91 ans

THIERS

- Marie-Armelle Rialan
- Madeleine Devaux, née Coste, 88 ans

VALZ-SOUS-CHÂTEAUNEUF

- Christine Decourteix, 63 ans

SERVICES FUNÉRAIRES
DEPUIS 1950
MAISON
DABRIGEON

Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers

24/7 04 73 28 84 84

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

pfdabrigeon.com

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Mobilités - Le pied à terre désormais obligatoire dans les zones piétonnes du centre

CLERMONT-FERRAND - Le maire Julien Bony a annoncé lundi 12 octobre un arrêté rendant obligatoire le pied à terre dans les zones piétonnes. L'idée : renforcer la sécurité des piétons et redonner de la sérénité au centre-ville.

Il en avait fait sa priorité numéro une lors des municipales. Près de sept mois après son élection, la sécurité reste toujours le cheval de bataille de Julien Bony. Preuve en est avec la mise en place, lundi 12 octobre, d'un arrêté municipal obligeant le pied à terre dans les zones piétonnes. Une décision permanente qui concerne les modes de transports à roues tels les trottinettes, vélos, skateboards et autres hoverboards. Autrement dit, dans une aire réservée aux piétons, on garde son véhicule à côté de soi.
La mesure entre en vigueur dans cinq secteurs du centre-ville, à savoir Jaude (de Gaillard à la rue Gonod), la halle Saint-Pierre, le centre historique (rues des Chaussetiers, des Gras et du 11-Novembre), la rue Saint-Dominique, ainsi que la rue Saint-Esprit.
L'édile puydômois avance plusieurs justifications à cette initiative, dont la protection des populations piétonnes plus fragiles à l'instar des enfants en bas âge, des personnes en situation de handicap, et des personnes âgées. « Ma priorité, c'est bien les piétons, et ils sont très nombreux à se retrouver dans des situations dangereuses au quotidien », explique-t-il. Autre raison, celle de regagner une certaine quiétude. « L'objectif de cet arrêté est bien de renforcer la sécurité des piétons et d'apaiser nos espaces publics. […] Je crois que les usagers du centre-ville vont apprécier retrouver un peu de sérénité ».
Dans son discours, l'élu clermontois insiste sur le manque de sécurité, causé par une « anarchie » et un « laxisme ambiant », en faisant parallèlement référence aux véhicules circulant sur les voies de tramway. Ces comportements font l'objet de campagnes de prévention depuis de nombreuses années, sans que des sanctions ne soient pour autant toujours appliquées.

Prévention puis répression

Les moyens mis en place par la Ville pour gérer cet arrêté seront avant tout humains, incluant notamment le recrutement d'une quinzaine de policiers municipaux d'ici la fin de l'année. Un renforcement d'effectif acté en juin dernier. Lors des prochaines semaines, les polices nationale et municipale joueront un rôle de pédagogues, en informant avant tout les usagers sur cette nouvelle réglementation. Après quoi la prévention passera à la répression. Et la facture peut vite être salée : les amendes chiffrent à 35 euros minimum, et grimpent jusqu'à 150 euros.
« Encore une fois, c'est bien pour assurer la sécurité et la tranquillité de chacune et de chacun », précise le maire auvergnat.
Avec cette décision, les grincements de dents risquent d'être nombreux. Julien Bony s'en défend, en invoquant d'abord l'impossibilité de créer un parcours cycliste dans l'hypercentre de Clermont-Ferrand - l'étroitesse des rues ne le permettant pas - puis sa ferme envie de garantir une cohabitation entre les différents modes de transport.
Alors, quid de l'attractivité économique du centre-ville ? Cette obligation de pied à terre va grandement impacter les livraisons, y compris celles bénéficiant d'une autorisation, et des livreurs de repas, désormais contraints de faire les « premiers mètres à pied ». L'élu se veut pourtant rassurant, faisant appel à la multimodalité (voiture, tram, vélo). « [Cette décision] va faire en sorte que les gens qui viennent dans le centre-ville, une fois qu'ils auront laissé leur mode de déplacement, vont apprécier avoir des espaces publics sécurisés et beaucoup plus apaisés par rapport à cette anarchie ».
Seul l'avenir pourra témoigner de l'efficacité de ce nouveau programme.

Mano DURAND (stagiaire)



L'arrêté est renforcé par une plus grande fermeté quant à la circulation sur les voies de tramway, pourtant déjà interdite.

Clermont-Ferrand en bref

Fermeture du parking Vercingétorix
Le parking Vercingétorix à Clermont-Ferrand est complètement fermé jusqu'au 30 octobre inclus. Les automobilistes retrouveront ensuite l'accès à l'entrée boulevard Desaix (côté place de Jaude) et à la sortie rue Lamartine.

Le CHU organise une vente caritative
Mardi 20 octobre à partir de 19h, le CHU de Clermont-Ferrand organise une vente aux enchères caritatives à la Coopérative de Mai, dans le but de financer des projets innovants.



« Lieu-dit » - L'avenir s'assombrit

La messe est-elle dite pour le *Lieu-dit* ? C'est en effet ce que pense le collectif *Les Amix du Lieu-dit* après sa rencontre avec Catherine Pinet-Tallon, 4e adjointe à la Ville de Clermont-Ferrand chargée de la Culture, le mardi 6 octobre. Si un mince espoir persistait du côté de l'espace d'expérimentations culturelles, sociales et citoyennes du centre clermontois, il a été définitivement douché par l'élue municipale avec l'annonce de la fermeture programmée du site au 31 décembre. L'élue municipale avait pointé la détérioration et la vétusté des locaux, le manque d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le non-classement en Établissement recevant du public (ERP) du Lieu-dit. Des arguments que réfutent avec force *Les Amix du Lieu-dit* dans un communiqué de presse paru le mardi 13 octobre. Concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, le collectif assure avoir « collaboré avec trois équipes d'architectes et de programmistes pour aboutir à un programme de travaux qui mettait justement un point d'honneur à rendre tous les espaces du Lieu-dit accessibles aux personnes concernées par différents handicaps ». Quant à la vétusté de l'endroit, ces mêmes « architectes et programmistes, les services techniques de la Ville et la commission de sécurité du Sdis s'accordent à dire que le bâtiment n'est aucunement en péril et qu'il peut recevoir du public », toujours selon *Les Amix du Lieu-dit*.
Leur volonté ? « Rester au *Lieu-dit* tant qu'il n'y aura pas de travaux et poursuivre son objet associatif, fédérer et accompagner la création, le faire-ensemble et au quartier Saint-Alyre », peut-on lire sur ce même communiqué.
Les travaux de réhabilitation initialement prévus (de mi-2027 à fin 2028) ont donc été annulés. Une nouvelle réunion est fixée au mardi 3 novembre alors que Catherine Pinet-Tallon a invité les associations résidentes à formuler un nouveau projet d'ici-là.

Guillaume CHAMEYRAT



L'avenir du Lieu-dit est sur la sellette.

Saint-Genès-Champanelle - Prospection archéologique avant l'éco-bourg

La commune et Assemblia, société d'économie mixte et bailleur social, préparent le futur aménagement de l'éco-bourg dans le bourg de Saint-Genès. Ce nouveau quartier se fera en deux temps : premièrement sur la parcelle Champ du Chêne, le long de la route de Pardon, puis sur les parcelles nommées Bidouire.
Avant de débuter les travaux, plusieurs études nécessaires au bon déroulement du projet sont prévues. En cours ces jours-ci, une intervention de l'Institut de recherche archéologique préventive permet de voir si les terrains conservent ou non des vestiges archéologiques.
On peut ainsi apercevoir des monticules de terre et des tranchées, en rentrant dans le village, en face des structures sportives et de la caserne des pompiers. Une étude géotechnique est programmée par la suite.



Tas de terre et tranchées pour une prospection archéologique – © Béatrice Boudet.

Saint-Genès-Champanelle - Un dépôt de branchages à Thèdes



Collecte de branchages sur le terrain au-delà de la chapelle, à Thèdes – © Cécile Birard.

Pour valoriser localement les tailles d'arbres, Clermont Auvergne Métropole et la mairie proposent d'installer une zone de dépôt de branchages uniquement, place de la Chapelle, à l'extrémité de la rue Saint-Jean à Thèdes, du 15 octobre au 15 mars. Ces branchages seront ensuite broyés et le broyat sera ensuite mis à disposition des habitants. Important : les autres déchets verts, tontes, feuilles, ne sont pas acceptés, uniquement des branchages et taille d'arbres.
Le broyat peut être utilisé en paillage et servir à apporter de la matière carbonée au compostage. Renseignements : dechets@clermontmetropole.eu ou par téléphone au 04.83.66.96.69.

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des messes. Samedi 17 octobre à 18h30, messe à Notre-Dame de la Route. Dimanche 18, messes à 9h30 à Durtol et à 11h à Sainte-Thérèse.

Information paroissiale. Le catéchisme commencera après les vacances de la Toussaint. Dès que les dates seront connues, nous vous les communiquerons.

Royat

Un dimanche très animé. Trois rendez-vous pour ce dimanche 18 octobre :
– L'*Orchestre symphonique des Dômes* à 17h au Casino vous proposera des musiques de films de Miyazaki (direction : Kanako Abe).
– À l'église Saint-Léger à 17h également, un concert « L'orgue à l'ère du Baroque » avec au programme : Haendel, Bach, Vivaldi et Mozart. Organisé par le *Lion's Club Gergovie*, au profit de la *Bibliothèque sonore* de Chamalières.
– Compétition de breaking-battle « Source » à 14h à l'Avan.C – chemin du Breuil, avec *Supreme Legacy* et des danseurs provenant de toute la France ainsi qu'un jury national. Infos & billetterie : www.lavanc.fr.

Reprise des séances de cinéma. Du cinéma, des grands classiques, des films à découvrir et surtout... des séances gratuites et ouvertes à toutes et tous dans la salle des conférences à 14h30, sous le casino de Royat.
Au programme : mardi 13 octobre : « Le Sens de la fête », mardi 20 : « Zootopie 2 », samedi 31 à 15h : spécial Halloween avec « Monstres & Cie », mardi 3 novembre : « Simone, le voyage du siècle », mardi 10/11 : « Le Mystère Henri Pick », mardi 17/11 : « Un p'tit truc en plus ». Et ce n'est pas fini : la programmation se poursuit jusqu'en décembre, avec d'autres séances à venir.

Chamalières

Agenda. • Vendredi 16 octobre : – remise de prix du concours de fleurissement à 16h30, serre du parc Montjoly.
– Remise des écharpes du conseil municipal des jeunes à 17h en mairie.
– Assemblée générale de l'*Arc Club* à 19h au Complexe sportif Alain-Bresson).
– Assemblée générale de l'USC à 19h30 à l'Espace Yves-Cognat à la maison des associations.
• Samedi 17, journée de la réparation et du réemploi de 10h à 17h, dans la cour de l'école primaire Jules-Ferry.

St-Genès - La « Post'Café » aime lire, tricoter, jouer, papoter, se désaltérer...

Samedi matin, Annie Thibault, présidente de l'association *Post'Café*, Lucie, secrétaire, Camille, bénévole, ont ouvert le lieu associatif au public. Ce jour-là, Maryline Gasparoux, habitante de la commune, a souhaité partager un moment autour de la lecture et du livre, avec les personnes qui poussent la porte de la *Post'Café*, sise dans le bourg de Saint-Genès, à la place de l'ancien bureau de poste. Elle a invité les lecteurs à partager leurs émotions face à la découverte d'auteurs connus ou peu célèbres, d'un extrait particulier soulevant leur bonheur de lire, ou le retour à des souvenirs d'enfance.
Maryline pense créer d'autres moments d'échange autour des livres que les visiteurs ramènent ou qui paradent dans les rayonnages de la *Post'Café*. Ces derniers ont été offerts et sont disponibles, à emporter, à échanger, à lire sur place. Pourquoi ne pas donner envie d'écrire, de lire à haute voix ? Tout cela sera possible, une fois par mois, les samedi matin de 10h à midi. Prochaines séquences : les samedis 28 novembre et 12 décembre.
À noter une date importante de la *Post'Café* : un atelier tricot et crochet aura lieu vendredi 23 octobre de 18h30 à 20h30, pour créer collectivement une guirlande de fanions pour décorer la *Post'Café*. Les débutants et les pros des aiguilles et des crochets seront les bienvenus. L'atelier est proposé par la Confédération Géniale du Tricot et animé par Anne. Il est souhaité de ramener de la laine de couleurs vives, des crochets et des aiguilles.
Et surtout, aux horaires de permanence des bénévoles de l'association *Post'Café*, il est toujours possible de passer un moment de détente autour d'un verre ou d'un café et de laisser les bavardages et les anecdotes batifoler dans les conversations entre visiteurs.



L'accueil de samedi dernier à la Post'Café: Lucie, son époux et sa fille, Maryline, Camille, Annie – © B. B.

Beaumont - Les jeunes élus ont pris leurs fonctions au CME



Les élus du nouveau conseil municipal des enfants, le jour de leur installation en mairie – © Ville de Beaumont.

Après l'organisation des élections dans les deux groupes scolaires de la commune, 24 jeunes élus du conseil municipal des enfants ont été installés officiellement en mairie le 7 octobre, en présence du maire Jean-François Viguès.
À Beaumont, l'arrivée de l'automne coïncide chaque année avec l'entrée en fonction d'une nouvelle promotion du conseil municipal des enfants ; une tradition désormais bien établie puisqu'une 7e assemblée vient d'être installée en mairie, le 7 octobre de surcroît ! Quoi de mieux que de sensibiliser la jeunesse à découvrir la vie publique et à s'engager pour la collectivité et le bien commun ?
Mentionnons que depuis 2020, ce projet éducatif citoyen permet aux enfants de devenir acteurs de leur ville. Ils ont ainsi la possibilité d'exprimer et défendre leurs idées, de faire émerger des projets concrets sur des thématiques entrant dans le champ des compétences de la collectivité.
« De plus, il est important de sensibiliser les plus jeunes au fonctionnement d'une collectivité locale ainsi qu'aux valeurs du dialogue, du respect de l'autre et de l'engagement », rappelle le maire Jean-François Viguès.
Suite aux élections qui se sont déroulées fin septembre au sein des groupes scolaires de la commune, 24 élèves de CM1 et CM2 ont été élus (+ 2 suppléants) à parité entre les deux écoles. Louisa Rougier, élève de CM2 à l'école Joséphine Baker, a été élue maire junior, tandis qu'Hugo Capitain, élève de CM2 à Jean Zay, a été nommé 1er adjoint.
Le jour de leur installation dans la salle des assemblées de la mairie, les nouveaux membres ont été accueillis par Jean-François Viguès, Christine Lechevallier, adjointe à l'Urbanisme et à la Politique mémorielle, et Tilio Thomas, conseiller délégué à la Vie citoyenne et à la Jeunesse, en charge du CME.
Après le discours de bienvenue, la proclamation des résultats et la remise des écharpes tricolores, les enfants ont échangé un moment avec les élus sur leurs professions de foi et les projets qu'ils souhaitent porter au cours de leur mandat. « L'engagement citoyen, la lutte contre l'abstention et l'intérêt pour la vie publique se développent dès le plus jeune âge, en encourageant les enfants à participer, à faire des propositions et à agir pour leur ville », souligne Tilio Thomas.
La matinée s'est poursuivie par une séance photos, la visite du bureau du maire et de l'hôtel de ville, ainsi qu'un pot de l'amitié avec la remise de quelques « goodies ».
Maintenant, place au travail avec une prochaine réunion prévue le 18 novembre en compagnie de Ninon Malet, animatrice jeunesse de la commune. Les jeunes élus se réuniront une fois par mois jusqu'au mois de juin 2027.



Louisa Rougier, maire junior, Hugo Capitain, 1er adjoint, posent avec Jean-François Viguès, maire de Beaumont, et Tilio Thomas, conseiller délégué.

Aubière - La culture à hauteur d'enfants

Du 20 au 22 octobre, la Ville d'Aubière propose au Carré des Arts une semaine culturelle gratuite dédiée aux enfants de 0 à 6 ans et à leurs parents. Au programme, deux expériences artistiques et sensorielles uniques :
– « Parcourons ! » (0-2 ans) : un dispositif d'exploration au sol créé par Viviane Sagnier pour manipuler et bouger en toute liberté (durée : 30 min).
– « Trace ta danse » (2-6 ans) : un spectacle participatif de Lili Maginaire et Simon Durupt où enfants et parents peignent avec leurs mouvements grâce à de la peinture végétale magique (durée : 20 min).
Lieu : le Carré des Arts, 8 avenue Charles-de-Gaulle, Aubière. Tarif : gratuit (sur inscription). Pour réserver vos places, contactez le Carré des Arts par téléphone : 04.73.44.83.52. Plus d'infos sur le site Internet de la ville.



Gerzat - Ce samedi, marchez pour lutter contre le cancer !

Dans le cadre d'Octobre Rose, campagne nationale annuelle de sensibilisation des femmes au dépistage du cancer du sein et de collecte de fonds pour la recherche contre les cancers, la Ville de Gerzat et les associations de la commune organisent une marche solidaire, samedi 17 octobre. La participation est libre et les fonds seront reversés au *Centre Jean-Perrin* de Clermont-Ferrand, l'un des 18 Centres de lutte contre le cancer (CLCC) français qui regroupe près de 900 professionnels au bénéfice de 33 000 patients par an.
Les inscriptions à participation libre ont lieu à partir de 9h dans le local de l'*Office municipal des sports* (OMS) de Gerzat, complexe Georges-Fustier, pour un départ programmé à 10h. Deux parcours sont proposés aux participants : un d'environ 5 km et un d'environ 8 km. Ils se déroulent au sein de l'espace naturel et agricole, via le pont du chemin des Charmets, qui enjambe l'autoroute.
Renseignements au pôle vie associative de la Ville de Gerzat au 04.73.14.58.63 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h.


Rendez-vous ce samedi à partir de 9h – © Ville de Gerzat.

• À propos du Centre Jean-Perrin. Le Centre exerce une triple mission de service public hospitalier : lutte coordonnée et pluridisciplinaire contre le cancer en garantissant à la population de notre territoire une accessibilité à des soins secondaires et de recours ; recherche spécialisée en cancérologie à la pointe des connaissances et de l'innovation ; missions d'enseignement, de formation et de prévention.

Saint-Genès-Champanelle - Être candidat et électeur pour le futur CMJ


De jeunes Champanellois prêts à s'investir dans la vie de la commune – © Béatrice Boudet.

Régine Bruguière, adjointe à la Vie scolaire, à l'Enfance et à la Jeunesse, entourée de plusieurs élus, a réuni des jeunes Champanellois, filles et garçons, souhaitant être candidats au prochain conseil municipal de jeunes, pour un mandat de 2 ans, dans la salle de l'ancienne école de Theix. Il n'est pas trop tard, pour ceux qui voudraient participer à cette expérience, pour s'inscrire sur la liste des candidats et pour retirer le dossier d'inscription au secrétariat de mairie, sur enfance-scolaire@elus-sgc.fr, ou auprès de Théo Legay, directeur du service périscolaire, sur periscolaire@saint-genes-champanelle.fr, ou 06.33.33.80.42.
Pour élire le conseil municipal de jeunes avec parité filles et garçons, l'électeur doit s'inscrire sur le registre d'inscription de la liste électorale, avant le 28 novembre au secrétariat de la mairie. Chaque inscrit sur cette liste aura une carte d'électeur et aura droit de vote.
La campagne électorale des futurs candidats se déroulera du lundi 23 novembre au vendredi 4 décembre. Les élections auront lieu le 5 décembre, en mairie.

Aubière - Recensement citoyen

Votre enfant vient de fêter ses 16 ans ? Pensez au recensement citoyen ! Le recensement citoyen, c'est obligatoire. Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser soit en ligne, soit à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale doit s'effectuer dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. Le recensement est indispensable pour : participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ; s'inscrire à de nombreux examens et concours (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique…) ; être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans. Comment effectuer cette démarche ? Il suffit de se munir d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de se connecter en ligne au compte Service Public par identifiants ou par France Connect ou de se déplacer en mairie (rendez-vous au 04.73.44.01.01).
Une attestation de recensement vous sera alors délivrée. Conservez-la précieusement : elle pourra vous être demandée lors de vos futures démarches administratives.

Blanzat - Jardin bonbonnier : création d'un îlot gourmand et végétalisé

Grâce à une première subvention du conseil départemental, dans le cadre du programme « Transition écologique et Innovation territoriale-Sensibilisation et éducation à l'environnement », la réalisation du jardin bonbonnier a pu se concrétiser. Lauréat pour la 2e fois du Budget Écologique Citoyen, l'équipe bénévole de l'association *Blanzat, Raconte-Moi Une Histoire* vous invite à participer à la création d'un îlot gourmand et végétalisé.
Au programme, accompagné par une animatrice professionnelle : un temps collectif pour choisir les futurs végétaux et dessiner le plan d'aménagement ; une réflexion autour des associations végétales et des mini-forêts comestibles.
Impliquez-vous dans ce projet collectif sur un espace ouvert à tous. Un goûter clôturera ce moment convivial. Rendez-vous samedi 17 octobre de 14h à 17h, bas du chemin de Puy-l'Orme à Blanzat.


Les étudiants de Marmilhat en action dans le jardin bonbonnier – © « Blanzat, Raconte-Moi Une Histoire ».

Pont-du-Château - Une belle visite du patrimoine à Moissat



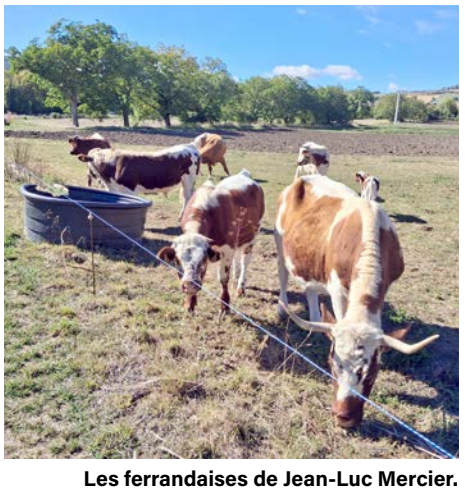
Le 18 septembre, quelques membres de l'*Association des Amis du Vieux Pont-du-Château* ont découvert le site clunisien de Moissat-Bas. Ils ont été reçus par M. et Mme Moignard qui habitent dans l'ancienne abbaye de Saint-Lomer où ils ont reconstitué certains éléments de l'abbaye, le cloître, l'église. Le sous-sol renferme une crypte.
Ils ont poursuivi par la visite de la petite église romane Sant-Pierre aux Liens des XIe siècle et XIIe siècles. Le porche protège une fresque découverte lors de la dernière restauration. Si l'un des trésors de l'abbaye, la châsse de saint Lomer, a été transporté au trésor de la cathédrale de Clermont, on peut encore y admirer une collection de bustes reliquaires telle la représentation de sainte Philomène morte martyre par noyade, une ancre autour du cou, patronne des bateliers.
À Moissat-Haut, ils ont rendu visite à Jean Chauchard qui sculpte des œuvres monumentales en marbre. Ils ont terminé leur périple par la visite des forts et admiré le paysage et le superbe coucher de soleil.
Ils sont repartis en se promettant de renouer avec les visites du patrimoine, comme cela était coutume dans l'association.

Cournon-d'Auvergne

Au cinéma Le Gergovie. « Garance » (1h55), « Heart of the beast » (1h41), « La maison de nos rêves » (1h38), « Les Misérables » (2h59), « Notre salut » (2h39), « Digger » (2h09), « Ni vue, ni connue » (1h55).

Chanonat - C'était « vachement » bien !

L'unanimité prévaut sur ce grand événement. La 35e édition du Sommet de l'élevage restera dans les annales. Près de 140 000 visiteurs, sur quatre jours, viennent attester de ce succès (un record à ce jour). Le retour des bovins a contribué très largement à cet engouement populaire.
Cette année, la race Limousine était mise à l'honneur. Cette race, à la belle robe « roux froment », est principalement vouée à la production de viande. Rendez-vous à la Grande Halle VGE de Cournon du 5 au 8 octobre 2027… qui prioritairement mettra en valeur les races Aubrac et Holstein.
Un autre événement national valorisant nos territoires se profile déjà à l'horizon. À savoir à Paris, le 63e Salon international de l'agriculture du 27 février au 7 mars, au cours duquel une race bovine puydômoise sera hautement honorée : la noble race Ferrandaise.
Des prés de notre commune accueillent des



Les ferrandaises de Jean-Luc Mercier.



Limousines dans les pâturages de Saulzet-le-Chaud.

troupeaux de ferrandaises. Une race mixte par excellence qui conserve encore sa polyvalence. La Ferrandaise est la seule race du Massif central à avoir une robe pie (à deux couleurs). La base est pie-rouge mais il existe également une base pie-noire, plus rare. Combinant couleur et répartition des taches, elle a conservé une diversité de robe unique en France, soit trois principales : barrée, bregniée et poudrée.
Cette race de vaches a failli disparaître dans les années 1970. Aujourd'hui on compte plus de 4 000 têtes sur 750 élevages répartis sur 60 départements. En 2027, elle sera la star du Salon. Celle-ci sera issue d'un remarquable élevage situé à Bourg-Lastic.
Son choix définitif est programmé pour la mi-novembre. Ce choix de l'égérie 2027 vient récompenser des années de travail sur cette race rustique, laquelle a une capacité d'adaptation remarquable face aux changements climatiques. C'est l'un de ses nombreux atouts.

Chanonat

Messe du samedi soir. Le 17 octobre à 18h en l'église Notre-Dame de La Roche-Blanche. On fêtera les Ignace, Isidore, Luc.

La fête de la Toussaint approche. Fixée au dimanche 1er novembre, la fête de la Toussaint, comme les années précédentes, verra se perpétuer la belle tradition de la bénédiction des tombes. Les horaires seront comme à l'accoutumée affichés sur le portail central de chaque cimetière. Faisons un réel effort de participation à cette cérémonie qui unit les vivants et nos chers trépassés. La messe de la veille sera célébrée à La Roche-Blanche à 18h.

Le saviez-vous ?. Au début du XXe siècle, notre pays comptait plus de 500 000 bistrots/bars, pour connaître par la suite une chute constante : 200 000 dans les années 1960… et 30 000 de nos jours, sur seulement 10 000 communes (sur les 34 875). En revanche, et depuis ces toutes dernières années, on assiste à des reprises d'activité. Un phénomène ténu, mais qui ne cesse de se confirmer… et ce jusqu'à Chanonat, avec l'ouverture depuis le 18 septembre du Comptoir du Bourg, au 1, place Delille, lequel est ouvert de 8h à 19h et du mardi au samedi inclus. Le Comptoir du Bourg possède la licence III, laquelle exclut simplement les alcools particulièrement forts (par exemple le Whisky).
Dans un monde « qui pleure », où l'anxiété, l'inquiétude sont palpables à tous les instants de notre vie quotidienne, ces lieux de rencontres, d'échanges, et surtout de convialité sont éminemment précieux. Faisons tout pour les préserver et assurer ainsi leur pérennité.

Une pensée pour la route. « Comment trouver les mots pour dire un monde qui s'effondre ? ». Delphine Horvilleur, écrivaine. Dernier livre : « Sermons sous les décombres ».

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes. Samedi 17 octobre à 18h à La Roche-Blanche. Dimanche 18 à 10h30 à Saint-Amant-Tallende ; à 11h à Rouillas-Bas.

Messes de semaine. Mardi 20 à Saint-Amant-Tallende à 18h30. Jeudi 22 à Saint-Sandoux à 18h30.

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents à Saint-Amant-Tallende. Rens. 04.73.39.38.03 ou paroisseephrem@gmail.com. Internet : paroisse saintephremdelaserre.fr.

Tallende

Manifestation canine. Le *Club Cynotechnique Tallendais* prépare la prochaine édition de sa manifestation canine annuelle au stade de foot de Tallende les 17 et 18 octobre. Le samedi 17 à 10h30 aura lieu une démonstration de chiens de recherche présentée par le Centre Cynoform du Vernet-Sainte-Marguerite. L'après-midi et le dimanche matin se déroulera le concours d'obéissance canine. Une buvette et un stand de restauration rapide seront assurés sur les deux journées. Entrée gratuite.

Saint-Julien-de-Coppel - Un Téléthon renversant les 4 et 5 décembre !



Une partie des bénévoles – © « Télédome ».

Suite à l'assemblée générale de *Télédome*, le bureau de l'association reste inchangé. Le programme du Téléthon est presque terminé : théâtre le vendredi soir, tripes et daube le samedi matin, course à pied, randonnée pédestre, représentation de Viet vo dao, petit marché d'artisanat et de créateurs, repas du Téléthon le samedi soir : tajine de poulet.
Tous les fonds collectés seront reversés à l'*AFM-Téléthon*. Pour tout renseignement complémentaire : Dominique au 06.84.94.46.59 ou Valérie au 06.64.37.49.84.

Billom - Les 4e de Notre-Dame à l'assaut du puy de Dôme



Les jeunes garderont un excellent souvenir de cette sortie – © collège Notre-Dame.

Par une belle journée automnale, les élèves de 4e du collège Notre-Dame de Billom ont emprunté le chemin des Muletiers pour découvrir le puy de Dôme.
Organisée par Mme Authier, professeure de SVT, la sortie s'intégrait dans la partie du programme, intitulée « la Terre, une planète active ». Au sommet du volcan, les élèves ont étudié la disposition particulière des volcans et les types de reliefs grâce aux fiches pédagogiques offertes par le conseil départemental du Puy-de-Dôme.
Et si, bien sûr, les jeunes ont beaucoup apprécié ce cours grandeur nature, ils garderont surtout un excellent souvenir de cette sortie qui leur a permis de passer ensemble une agréable journée annonciatrice d'une bonne année scolaire.

Le Cendre - Festival « Juste pour deux mains », du 20 au 23 octobre

Le festival de marionnettes et de théâtre d'objets « Juste pour deux mains » revient du 20 au 23 octobre, pour sa 12e édition, avec huit spectacles et un atelier, à l'Espace culturel Les Justes, au Cendre. Une sélection d'artistes aux talents variés et remarquables permettra aux quelque 2 000 spectateurs attendus d'apprécier pleinement toute l'évolution de cet art ancestral !
À l'image de la saison culturelle cendrioise, ce festival est destiné à un public familial. Devenu un incontournable de la scène culturelle locale, l'événement a su conquérir année après année un large public.
Du mardi 20 au vendredi 23 octobre, huit spectacles et un atelier parent/enfant offriront une immersion dans la magie et l'illusion de ces marionnettes fantastiques. Petits et grands se laisseront émerveiller par ces performances artistiques transcendant cet art populaire pour le rendre toujours plus moderne et vivant ! Marionnette à taille humaine, images animées, manipulation, marionnette à gaine, théâtre d'ombre… De quoi apprécier toutes les subtilités de cet art mêlant tradition et techniques modernes.
Billetterie (tarif unique 6 €) : en ligne, sur www.lecendre.fr, à la rubrique Vie culturelle/Billetterie en ligne (surcoût Billetweb de 0,35 €) ; directement auprès du service accueil de la mairie (ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h). La billetterie ouvre 30 minutes avant le début de la représentation. Attention, le nombre de places est limité.
Plus d'infos sur le site : www.lecendre.fr.

Billom Communauté

Journées nationales de l'architecture « Regards sensibles sur Chauriat ». Initialement prévue pour les Journées du patrimoine de pays, le 28 juin dernier, la visite « Regards sensibles sur Chauriat » est reportée pour les Journées nationales de l'architecture, le dimanche 18 octobre à 14h30 ou 16h30.
Encadrée par Jean-Philippe Barbarin, musicien, et Johanna Fargeon, danseuse, vous participez à une déambulation insolite, musicale et dansée dans les rues de Chauriat. Visite gratuite, jauge limitée, inscription au bureau d'information touristique de Billom (04.73.68.39.85).

Vic-le-Comte - Un voyage inoubliable en train à vapeur



Les bénévoles, heureux auprès de la locomotive à vapeur, en gare de Marvejols – © Régine Marliac.

La TVA, qu'est-ce que c'est ? Oui, c'est une taxe, mais c'est aussi le sigle d'une association qui fêtait ses 50 ans le week-end dernier : l'association des *Trains à Vapeur d'Auvergne*, née en 1976 par la volonté d'une poignée de bénévoles pour entretenir et exploiter une collection de matériel ferroviaire historique. Parmi ce matériel, la fameuse locomotive à vapeur 141R420, 80 ans, construite en 1946 dans l'État de New York, est arrêtée pour travaux depuis 2018.
Les membres de la TVA sont aidés dans leur tâche par ceux du Groupement d'aide au développement des exploitations ferroviaires touristiques (GADEFT), qui fête ses 30 ans. Ces amis de la traction à vapeur mettent à disposition leur locomotive de 110 ans, la 140 C 27, construite à Glasgow en 1916.
Tous ces anniversaires ont été fêtés lors d'un voyage touristique et historique à Marvejols le week-end dernier, avec cent-cinquante voyageurs et une cinquantaine de bénévoles. L'aller-retour Clermont-Ferrand–Marvejols, en train historique, a enchanté tous les passagers : un voyage commenté par Vincent sur les paysages et les informations ferroviaires, le top !
Des photographes et des observateurs s'étaient postés tout au long du trajet. Le clou du voyage : le passage sur le viaduc de Garabit (1884), plus d'un demi-kilomètre à 122 m au-dessus de la Truyère, dont le niveau est très bas cette année de sécheresse ! À Neussargues, changement de locomotive : à l'aller, la vapeur remplace la diesel (mise en service en 1970) pour tracter et au retour, c'est l'inverse.
Presque six heures de voyage pour parcourir le trajet Clermont-Marvejols par la ligne mythique des Causses : les voyageurs ont conscience d'être des privilégiés dans les voitures confortables de ce train qui devrait être démantelé depuis longtemps et qui roule…



Une partie des voyageurs étaient de Vic-le-Comte et de ses environs.

Visites et partage de passion

À l'arrivée, des visites avec des guides passionnants, organisées en partenariat avec l'office de tourisme, attendaient les participants : le parc des loups du Gévaudan et la ville de Marvejols. Les bénévoles, très fiers de leur train, transmettent tout ce qui les passionne. Ceux qui le désiraient ont pu monter dans la cabine du mécanicien et du chauffeur, celui qui chauffe – c'est-à-dire qui met le charbon dans la chaudière, 10 kg de charbon brûlés par kilomètre parcouru ! – et ainsi mieux comprendre le fonctionnement de la loco à vapeur.
Les membres de l'association ont été félicités pour leur investissement par leur président Henri Barbier samedi soir et longuement applaudis par tous les participants avant de déguster le dessert : une pièce montée très réussie, confectionnée par des pâtissiers marvejolais… en forme de train, bien sûr ! Site de l'association : trainvapeur-auvergne.com.

Saint-Maurice-ès-Allier

Exposition. La municipalité accueille l'exposition Oracle* « Regards d'artistes sur Auvergne-Rhône-Alpes ». Le vernissage se tiendra ce 17 octobre à 11h, salle du bourg. L'exposition qui présente 25 œuvres proposées par neuf artistes sera présentée sur la commune du 17 au 30 octobre de 10h à 12h et de 15h à 17h, salle du bourg.
* *Office régional d'action culturelle de liaisons et d'échanges.*

Au bal des abeilles. Samedi 17 octobre, de 9h à 20h à la miellerie Les Ruchers du bon Berger *, venez découvrir le monde merveilleux des abeilles en faisant les stocks de miel pour l'hiver. Tout au long de la journée, petits jeux et ateliers pour connaître la vie des abeilles. De 9h à 18h, ateliers découvertes ; à 11h et 16h, visites guidées de la miellerie ; découverte du métier de potier avec Susan Jensen, de Beaune-le-Froid. Claire Papon parlera, à travers un atelier, de cette substance magique que produisent les abeilles. À 17h, découverte de la cire d'abeille utilisée pour ses nombreuses vertus depuis le Néolithique. Et la boutique sera ouverte toute la journée, avec vente au carton (avec réduction de 10 %). À partir de 18h, bal trad pour clore cette journée découverte, en dégustant un verre d'hydromel !
* 10 rue de la Côte de Courieux Lissac - Saint-Maurice.

Au cœur de l'orchestre. Dans le cadre de Gergobrass Festival, le public peut participer à une répétition avec la *Batterie-Fanfare des Dômes* sous la baguette d'un chef d'orchestre présent pour l'occasion et avec la participation de solistes professionnels. Une expérience musicale à partager, le vendredi 23 octobre de 19h à 20h30 à l'Espace des Chanvres. Un moment privilégié permettant d'échanger avec les musiciens.

Vic-le-Comte

Séance de ciné-concert. Vendredi 16 octobre, à 20h30, projection du film d'animation « Mon voisin Totoro » de Hayao Miyazaki. Public : à partir de 7 ans. Le film sera précédé d'un concert de l'*Orchestre d'Harmonie de Vic-le-Comte* autour de la musique de l'univers de Miyazaki.

Vignobles en scène. Pendant plusieurs siècles, la vigne a façonné le paysage, la vie et les traditions de cette Petite Cité de Caractère.
À l'occasion des Journées vignobles et découvertes dans le Puy-de-Dôme, du 16 au 18 octobre, en partenariat avec Clermont Auvergne Volcans, partez, samedi 17 octobre de 14h à 16h, avec un guide-conférencier, à l'exploration du patrimoine viticole vicomtois.
Au fil des rues, vous découvrirez les maisons vigneronnes, une statue de saint Verny, abritée dans la Sainte-Chapelle… avant de rejoindre le chai édifié en 1790. Départ à la Halle du jeu de Paume à Vic-le-Comte à 14h.
Gratuit. Réservation obligatoire sur clermontauvergnevolcans.com ou dans les bureaux d'accueil des Offices de tourisme (Clermont-Ferrand, Royat-Chamalières et Aydat). À l'issue de cette visite guidée, une dégustation sera offerte au Domaine de Lachaux, de Thierry et Yolande Sciortino.
Le lendemain, dimanche 18 à partir de midi, toujours dans le cadre de Vignobles en Scène, ils seront à Saint-Saturnin au Bistrot d'ici pour une rencontre gourmande autour d'un menu accord mets-vins imaginé à partir de produits locaux. Réservations au 04.73.39.32.91.

Cinéma. Le mercredi 21 octobre, à 14h30 à la Halle du Jeu de Paume, séance de ciné jeune public : « Tad l'explorateur et la lampe magique », film d'animation d'Enrique Gato ; à 20h30, au même endroit, « Les rêves dansants : sur les pas de Pina Bausch », documentaire d'Anne Linsel et Rainer Hoffmann, de 2011. Film destiné au public de plus de 15 ans dans le cadre de la Semaine d'information sur la santé mentale.

Concours de belote des « Aînés Vicomtois ». Il aura lieu le dimanche 25 octobre, salle Paulet, à 14h30. Inscription : 10 € par personne. Un lot à chaque participant. Tombola, buvette, pâtisseries.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedi 17 octobre à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 18 à 10h30 à Vic-le-Comte.

Messe de la Saint-Hubert. Elle aura lieu le samedi 24 octobre à 16h à l'abbatiale de Manglieu.

Accueil. À la maison paroissiale *Chiara-Luce*, 32, rue de Veyre, aux Martres-de-Veyre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h ; tél. 04.73.39.91.60.
Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88. Site internet : paroissesaintromain.fr. Adresse mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

COUP DE ♥ LIVRES COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



CE QUI NOUS UNIT

Françoise Bourdin
RÉCAMIER

■ À Versailles, dans sa belle maison qu'elle partage désormais avec son second mari, Agathe tente de maintenir l'équilibre délicat d'une famille recomposée. Entre ses trois grands enfants — Laurent, Juliette et David —, la petite dernière, Roxane, et Hubert, son mari, chacun cherche sa place, son rôle, son espace vital. Mais l'harmonie familiale est fragile. Hubert, chirurgien talentueux autant qu'autoritaire, supporte mal que le clan formé par Agathe et ses enfants lui résiste. Laurent, également chirurgien, étouffe sous l'influence de ce beau-père qu'il n'a jamais tout à fait accepté. Juliette se bat pour lancer son cabinet de kinésithérapie malgré les difficultés. David, encore en quête de lui-même, oscille entre doutes professionnels et amours chaotiques. Et Roxane, trop protégée par ses parents, grandit en observant, sans toujours les comprendre, les tensions qui secouent la maison.
À cette famille déjà complexe s'ajoute Victor, l'ex-mari d'Agathe, père aimant mais intrusif. Chacune de ses apparitions réveille blessures anciennes, rivalités d'hommes et loyautés contradictoires.



ACCIDENT(S)

Sophie Loubière
BELFOND

■ Après une collision qui a failli lui coûter la vie, l'autrice de romans noirs Cécile Varennes voit son monde se fracturer une nouvelle fois lorsque la voiture de son père est retrouvée calcinée au fond d'un bois, près de Nevers. L'enquête conclut à un accident. Cependant, une valise cachée dans la maison du défunt raconte une autre histoire. À l'intérieur, des coupures de presse faisant mention de disparitions et de meurtres survenus le long de la nationale 7. La même route où ont péri la mère et le petit frère de Cécile, trente ans plus tôt. Ce que son père traquait, elle l'ignore. Mais ce sera le moteur de son prochain polar. Désormais incapable de tenir un volant, la romancière fait appel à Tristan Frato, un ancien photoreporter devenu journaliste dans la Nièvre, pour arpenter les 996 kilomètres de la route bleue. Un homme dont le passé pourrait bien télescoper le présent de la « reine du crime ».

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Patrimoine - Les fontaines se dévoilent

RIOM - Jusqu'au 27 novembre, les Archives municipales accueillent une exposition consacrée aux fontaines de la ville. Organisée par les « Amis du Vieux Riom », elle propose de découvrir les secrets de ce patrimoine méconnu. En voici quatre révélés, à retrouver durant l'exposition.



Les « Amis du Vieux Riom » ont travaillé d'arrache-pied pour monter cette exposition.

En se promenant dans la cité Saint-Amable, on passe devant les fontaines, sans s'apercevoir qu'elles ont de multiples secrets. Pour les dévoiler, les *Amis du Vieux Riom* y consacrent une exposition. « Il y avait déjà eu un livret de l'abbé Bonnet en 1937 mais il était incomplet. Nous sommes un groupe de six adhérents à nous être plongés dans les archives départementales, locales et personnelles », avance Georges Tarnowka, président des *Amis du Vieux Riom*. Sur des panneaux, une photo d'aujourd'hui et une vieille carte postale encadrent le descriptif racontant l'histoire de chacune des 15 fontaines du centre-ville. Voici quatre secrets méconnus de ces fontaines riomoises. Pour en savoir davantage, il suffit de pousser les portes des Archives municipales jusqu'au 27 novembre.

Des fontaines qui ont la bougeotte

Si la plupart des fontaines sont restées, depuis plusieurs siècles, ancrées dans leur sol, quelques-unes ont été déplacées. C'est l'exemple de la fontaine du Dauphin. « Elle était située près de la gare, non loin de la rue Pierre-de-Nolhac. En 1994, elle a été déplacée place Malouet, à la place de la fontaine des Lions », explique Georges Tarnowka. Monument datant de 1614 qui a lui-même été déplacé au milieu du XIXe siècle. « En 1847, la municipalité a décidé de la retirer de la rue de l'Horloge car elle gênait la circulation », précise-t-il. En 1986, elle a retrouvé sa place naturelle. « Ce sont les fontaines musicales », plaisante Georges Tarnowka. Autre fontaine à avoir bougé : la fontaine des Lignes. « C'était un vrai château d'eau, pointe Jacques Carré, adhérent des *Amis du Vieux Riom*. L'eau provenait de Mozac et passait rue Gomod pour alimenter les autres fontaines de la ville. » Georges Tarnowka poursuit : « Avec l'extension de la ville, elle ne suffisait plus. Elle a été détruite vers 1840. » Elle a été reconstruite en 1987.

Deux fontaines en hommage au général Desaix

En plus d'un long boulevard à son nom, Louis Charles Antoine Desaix a aussi deux fontaines en son honneur. La première, datant de 1806, est située au Pré-Madame. En haut de la colonne, point de tête ou de buste du militaire. À la place, une sorte d'amphore parcourue de flammes. « Au sommet, il y avait une statue du général Desaix. Comme elle était en pierre friable, elle s'est très vite détériorée. Elle a été remplacée par une grenade explosive », raconte Georges Tarnowka.
Seconde fontaine construite pour honorer le général mort lors de la bataille de Marengo, elle est située place Jean-Baptiste-Laurent. Celle-ci possède toujours sa statue du général Desaix. Avant de trôner dans la cité Saint-Amable, elle était située place Dauphine, à Paris. « Elle a été mise au rebut. C'est à la demande d'Étienne Clémentel qu'elle a été transférée ici, en 1906 », poursuit le passionné d'histoire locale. « Abimée, elle a subi une profonde restauration en 1991. « La plupart des fontaines ont été construites en pierre de Volvic, plus solide », pointe Jacques Carré.

Une fontaine non terminée... faute de budget

Déjà au XIXe siècle, le manque de deniers publics a contraint les collectivités à abandonner des projets. C'est le cas pour la fontaine du Château d'eau, érigée en 1837. De grands rectangles laissant apparaître les pierres de Volvic imbriqués entourent le socle. « Selon le plan, ces rectangles devaient comprendre des statues de grands Auvergnats comme Desaix, Michel de l'Hospital ou Delille », détaille Jacques Carré. La fontaine située sur la place de la Fédération devait être ornées de fioritures à son sommet. Ce ne sera jamais le cas. « Elle n'a jamais été finie pour une question financière », précise-t-il.

Des fontaines comme œuvres d'art

C'est le cas de la fontaine de Chazerat. Datant de 1784, c'est un édifice monumental. Par sa taille d'abord puisqu'elle mesure cent mètres de long. Par sa structure, ensuite, avec son imposante façade en pierres de Volvic. Grâce à sa rampe et à ses deux hauts escaliers, la pente est diminuée, facilitant l'accès au centre-ville.
Elle tire son nom du dernier intendant de la généralité de Riom : Charles-Antoine-Claude de Chazerat. « Elle était située à l'entrée nord de Riom, au faubourg Layat. À l'époque, la route qui venait de Paris passait par là », précise Georges Tarnowka. Autre exemple : la fontaine Adam et Ève. Édifiée en 1631, deux cariatides entourent le bassin.
« Elle est particulièrement belle », commente Jacques Carré. Ces deux cariatides représentent Adam et Ève. « Pour Ève, Guillaume Languille se serait inspiré d'une accorte serveuse de Riom », commente le président des *Amis du Vieux Riom*. Elle comprend aussi un satyre d'où l'eau s'écoule des oreilles. Autre exemple : la fontaine du Crapaud avec son grand crapaud aux dents de requins, coloré.
À l'issue de l'exposition, un petit guide résume les caractères des 15 fontaines. Il est aussi une invitation à suivre un parcours dans le cœur de ville pour mieux découvrir ces fontaines.

Kévin LE GOUGUEC

Samedi 17 octobre, à 15h, les « Amis du Vieux Riom » organisent une conférence « Du nouveau sur l'or des Arvernes », salle Attiret de Mannevil à la Maison des associations. Entrée libre.

PRATIQUE
Expo visible jusqu'au 27 novembre, aux Archives municipales, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h. À côté des panneaux explicatifs, les visiteurs peuvent découvrir le travail des élèves de CP et CE2 de l'école Jean-Rostand.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Vendredi 16 octobre à 17h30 Châtel (Sainte Thersa d'Avila). **Samedi 17** à 18h30 à Châtel. **Dimanche 18** à 9h30 à Mozac et Volvic (célébration de la Parole) ; à 11h à Riom-Saint-Amable.

Chapelet. À Châtel-Guyon, tous les vendredis à 16h45 à l'église Sainte-Anne et groupe « la France prie » tous les mercredis à 18h au calvaire. Riom - Chapelle du Pré-Bas : tous les lundis à 15h30. Volvic : tous les mercredis à 18h.

Confessions. Chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église Notre-Dame du Marthuret à Riom ou sur rendez-vous.

Rendez-vous. Vendredi 16 à 18h, méditation chrétienne à la Maison paroissiale.

Accueil à la maison paroissiale. Du lundi au samedi matin, de 9h45 à 11h45 et mercredi de 14h à 16h30, vendredi de 16h à 18h30, 15, boulevard Desaix, 63200 Riom, tél. 04.73.67.10.23 – 06.09.37.55.63.
Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com. Restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

Riom en bref

Au cinéma Arcadia cette semaine

« Chien bleu » (33 min), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Heart of the beast » (1h41), « La maison de nos rêves » (1h29), « Digger » (VO et VF – 2h09), « Garance » (1h55), « Justin le Juste » (1h50), « Les éléphants dans la brume » (1h47 – VO), « Les Misérables » (2h56), « Mémoire de fille » (1h57), « Raison et sentiments » (2h12 – VO), « Les Rêveurs » (1h46), « Mochy » (1h24), « Notre salut » (2h39). Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Agenda

▪ **À la Puce à l'Oreille.** 16 octobre : *Soviet Suprem + Par.Sek* (chanson, hip-hop, électro – Arts en Territoire à l'Arlequin à Mozac). 17 octobre : *Myrath + Roses of Thieves* (metal symphonique). Plus d'infos : www.lapucealoreille63.fr.

▪ **Vendredi 16** à partir de 19h au gymnase du Parc des fêtes : matchs de tennis de table organisés par *ASTTRE*.

▪ **Du lundi 19 au samedi 31 octobre** au Centre aquatique Béatrice Hess, place de l'Europe : horaires d'ouverture au public durant les vacances de Toussaint : lundi, jeudi et samedi 11h-19h, mardi et vendredi 12h-20h30, mercredi 7h-9h et 11h-19h et dimanche 8h-13h. Tous les bassins sont accessibles : halle sportive, halle ludique et espace bien-être. Animations et activités : mercredis 21 et 28 octobre de 15h à 17h : Mathieu propose aux enfants de 7 à 17 ans de relever le défi du parcours chronométré ; vendredi 23 entre 14h et 16h : retrouvez Anita dans sa recherche d'ingrédients pour réaliser la potion magique ; les lundis et jeudis à 19h : aquabike. Réservation en ligne sur centreaquatique.rlv.eu. 9 € la séance. Les mardis et vendredis à 11h : aquagym. Réservation en ligne sur centreaquatique.rlv.eu. 8 € la séance. Renseignements : 04.73.64.45.50, piscine@rlv.eu ou centreaquatique.rlv.eu.

▪ **Mardis 20 et 27** à 15h, Centre historique de Riom, 5 rue de l'Horloge : « Riom à travers les âges : balade historique » ; classé secteur sauvegardé en 1967, le centre historique de Riom est aujourd'hui site patrimonial remarquable. Des origines médiévales aux embellissements du XVIIIe siècle, en passant par le faste des apanages, toute l'histoire de la capitale de l'ancienne Auvergne est contée. Tarifs : 6 €, 5 € ou Passeport Patrimoine. Renseignements au 04.73.38.99.94 ou au www.rlv.eu.

▪ **Mercredi 21** de 10h30 à 12h à la Tour de l'horloge : « À vos crayons : sculptures en vue ! » : un petit circuit en ville à la découverte des sculptures de Riom puis amusons-nous à mettre en couleur et reproduire les sculptures en version 2D. Avec Gabrielle Cornuault, dessinatrice, illustratrice. Tarifs : 5 €, 3 € ou Passeport Patrimoine. Rens. 04.73.38.99.94 ou www.rlv.eu.

Châtel-Guyon - Un seul en scène hilarant de Sergi López

La France l'a découvert au cinéma, il revient avec un seul en scène hilarant !
Le jeudi 12 novembre à 20h30, l'acteur catalan Sergi López, révélé en France par le cinéma, où il a enchaîné les succès « *Western* », « *Harry, un ami qui vous veut du bien* », revient avec une pièce de théâtre où il livre une performance d'acteur époustouflante.
Dans ce seul en scène, l'acteur incarne une vingtaine de personnages et réussit brillamment à faire voyager le spectateur dans un univers absurde. Pendant que l'un d'eux commence à rire de rien, l'autre se met à chanter.
Un autre explique sa relation avec une extraterrestre. Les autres s'énervent en découvrant qu'ils sont tous le même…
« Non Solum » permet aussi de découvrir les talents comiques de Sergi López, et sa capacité à mouiller sa chemise pour le seul plaisir de nous faire rire. Un spectacle poilant !



La France l'a découvert au cinéma, il revient chez nous avec un seul en scène hilarant, ne ratez pas Sergi López ! – © Paco Amate.

• Infos pratiques : dès 12 ans. Durée : 1h10. Spectacle proposé par Stelsia Casino, au Théâtre de Châtel-Guyon. Tarifs : 39 €, réduit 37 €, abonné/mécène/jeune 35 €.

Aubiat

Décès de Mme Jeannine Albert. Nous avons appris le décès brutal de Mme Jeannine Albert, de Chazelles, qui nous a quittés à l'Ehpad d'Aigueperse à l'âge de 90 ans.
Ses obsèques ont été célébrées le 8 octobre dernier en l'église d'Aubiat, avant son inhumation dans l'intimité familiale.
Jeannine est née le 28 août 1936 à Sardon, issue d'une famille d'agriculteurs ; elle était la 3e d'une fratrie de 11 enfants. Elle s'est mariée à Aimé Albert en 1959 et le couple s'est installé à Chazelles, à la ferme familiale, vivant au début avec quatre générations. Ils ont eu deux enfants : Arlette en 1959 puis Lionnel en 1966. Jeannine travaillait activement au sein de la ferme familiale, et elle a pris sa retraite en 2000.
En 1978, elle a eu la joie d'accueillir sa première petite-fille, Géraldine, puis Angélique en 1983 et Damien en 1985 (enfants d'Arlette). Puis la famille s'est encore agrandie avec l'arrivée de ses derniers petits-enfants : Aurélien en 1995 et Laurine en 1998 (enfants de Lionnel).
En 2007, elle est devenue arrière-grand-mère avec l'arrivée d'Auxanne, suivie d'Elyse, Line et Loïc. Elle a eu la joie de connaître sa dernière arrière-petite-fille, née il y a 3 mois, sa petite Ambre.
Malgré l'aide, le soutien familial et notamment la grande générosité de son mari Aimé, elle est rentrée à l'Ehpad d'Aigueperse en mai 2024. Suite à des problèmes de santé, elle ne pouvait plus rester à Chazelles.
En cette douloureuse circonstance, nous exprimons nos respectueuses condoléances à son époux, à ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et toute sa famille, et l'assurance de notre profonde sympathie.

Aigueperse

Permanence des élus. Samedi 17 octobre, Emmanuelle de Castro, 6e adjointe (en charge des Affaires sociales et Service à la personne), en mairie de 10h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 18 octobre, pharmacie des Brayauds à Saint-Bonnet-près-Riom, tél. 04.73.63.30.70 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Effiat

Mariages. C'est le 3 octobre que Théo Hebrard et Matilde Jaffeux se sont dit oui à la mairie devant Marc Carrias, maire d'Effiat. Ils avaient choisi pour témoins Bastien Hebrard et Axel Georges pour le marié, et Adelaide Imbault et Gaetan Jaffeux pour la mariée. Ce jeune couple est installé dans sa maison toute neuve à Olhat, rue des Rosiers.
Le même jour, Anaïs Pegny et Rodolphe Radziszewski, demeurant rue Antoine-Coiffier, se sont unis par les liens du mariage. Mme Christelle Peyronnet, 1re adjointe, a eu la joie de célébrer leur union, en présence de Rachelle Perdet et d'Aurélien Pegny, leurs témoins.
Nous souhaitons à ces jeunes couples beaucoup de bonheur et d'amour.

Yssac-la-Tourette - Gustave est entré dans la grande famille des baptisés



Par une belle journée, Gustave, un petit garçon de Saint-Bonnet, a été baptisé à l'église d'Yssac-la-Tourette. Julie, sa maman, Jean-Baptiste, son papa, étaient accompagnés par Caroline, la marraine, et Thomas, le parrain.
C'est Jacques Rouillard, diacre, qui a préparé et célébré le baptême de Gustave, âgé d'un an.
Gustave était entouré des ses grands-parents, de Michel, son arrière-grand-père, et de sa famille proche.

Chanat-la-Mouteyre - Nouvelle expo photographique de « Photofun »

Les membres de *Photofun Chanat* ont le grand plaisir de vous inviter à leur toute nouvelle exposition photographique !
Pour cet événement, le club a la chance de poser ses valises dans un lieu d'exception : la magnifique abbaye de Mozac.
C'est dans ce cadre chargé d'histoire et de poésie qu'il a choisi de sublimer ses plus beaux clichés.
Que vous soyez passionné de photographie, amateur d'art ou simplement curieux de passer un moment agréable en famille ou entre amis, vous êtes les bienvenus !
Les membres seraient vraiment heureux et fiers de vous y recevoir pour partager leur passion.
Lieu : galerie de l'abbaye de Mozac, jusqu'au 25 octobre.
Horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.



La fourmi.

Sardon - Inauguration, repas et défilé

Le 3 octobre, inauguration par les membres du comité des fêtes du marché artisanal, de l'exposition de matériels militaires et de pompiers avec en galerie photo les 150 ans de la vie de notre village. Une soirée truffade réunissant plus de 250 personnes a terminé cette soirée animée par la fanfare d'Aigueperse.
Dimanche, une ronde d'anciens tracteurs et le char des jeunes de la commune ont défilé dans les rues du village.
Rendez vous pour les 200 ans de la commune en 2076...





Champs - Une jolie palette automnale de talents

C'est avec beaucoup de plaisir que les exposants invités à exposer leurs créations par les bénévoles de l'amicale des retraités de Champs ont installé leurs stands dans et autour de la salle des fêtes de la commune.
Dès l'entrée de la salle, les exposants de l'extérieur ont donné le ton avec leurs créations en bois et fer à cheval pour l'un, en ardoise et bois pour l'autre, de véritables chefs-d'œuvre offrant un régal pour les yeux des visiteurs.
À l'intérieur, beaucoup d'objets de décoration, photographies d'art, aquarelles, bijoux, couture, céramiques, bougies, peinture, sculpture, impressions 3D, créations au crochet, littérature et poésie, épices, macarons et miel pour les plus gourmands ont satisfait la curiosité des visiteurs de 10h à 17h.
Vers midi, c'est dans une ambiance ultra conviviale que les exposants ont partagé le repas préparé par des bénévoles attentionnés. Un temps de rencontres et d'échanges très enrichissant et toujours très apprécié.
En début d'après-midi, Grégory Rouby le maire, est venu à la rencontre des 25 exposants créateurs et artistes locaux. Météo estivale oblige, on est venu en famille par petits groupes, soit se faire plaisir sur l'un des stands, soit déguster une boisson chaude à la buvette.
« Nous avons créé cette manifestation afin de démontrer que, même dans une petite commune perdue au cœur des Combrailles, le talent peut germer et s'épanouir. Notre plaisir d'édition en édition, nouer des liens et créer de belles rencontres », a conclu Yves Pigneur, le président de l'amicale des aînés de Champs.



Des visiteurs admirent les photos artistiques.



Des créations en ardoise et bois de Didier de Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Ennezat - La somme de 5 140 € collectée pour la lutte contre le cancer



La remise du chèque de 5 140 € – © Maurice Rabourdin.

La troisième édition d'Octobre Rose à Ennezat a permis de réunir 5 140 € au profit de la *Ligue contre le cancer*, grâce à la mobilisation des participants, des bénévoles et des associations locales.
Le dimanche 11 octobre, la commune d'Ennezat a organisé la cérémonie de remise du chèque à la *Ligue contre le cancer*, en présence du maire, des membres du conseil municipal et du Centre communal d'action sociale (CCAS).
Organisée le 3 octobre dernier, cette troisième édition d'Octobre Rose a permis de collecter 3 955 € grâce à la participation du public aux différentes animations proposées. À cette somme s'ajoutent 1 185 € issus de la vente de photographies organisée par le club photo, portant le montant total des dons à 5 140 €.
La municipalité remercie l'ensemble des participants, bénévoles, associations et partenaires qui ont contribué à la réussite de cette manifestation solidaire.
Un remerciement particulier est adressé à l'antenne locale de la *Ligue contre le cancer*, à sa présidente, Chantal Weisz, ainsi qu'à toute son équipe, pour leur engagement et leur travail tout au long de l'année en faveur de la prévention et de la lutte contre la maladie.
Cette nouvelle édition témoigne une fois encore de la solidarité et de la générosité des participants, mobilisés autour d'une cause essentielle : la lutte contre le cancer du sein, notamment par la prévention et le dépistage.



Fabrice Magnet, maire, la présidente de la « Ligue », Chantal Veisz, avec Mmes Perche, Lefevre et Demay – © Philippe Peyralbe.

Ennezat - Les « Tréteaux » de nouveau sur les planches de l'Espace culturel

La troupe *Les Tréteaux du Cabot Teint* fête ses 30 ans d'existence en 2026. Et les membres sont installés à Ennezat depuis quelques années déjà, 2018 pour être précis. Depuis cette date, ils ont ravi le public, notamment nazadaire, de diverses pièces et auteurs : tout d'abord « L'Homme, la Bête et la Vertu » de Pirandello puis « On purge bébé » de Feydeau précédé d'une arlequinade « Colombine mannequin », ensuite « L'Ensorceleur du bout du monde » de Synge… En 2024 et 2025, la troupe a présenté « Hortense a dit Je m'en fous » de Feydeau et « Les suites d'un premier lit » de Labiche.
Le 26 avril, *Les Tréteaux du Cabot Teint* ont eu la joie de vous interpréter « La formule Makropoulos », pièce tchèque en trois actes de Karel Čapek à l'Espace culturel d'Ennezat.
Si vous n'avez pas pu venir les applaudir, une nouvelle occasion vous est offerte de découvrir cette magnifique pièce. Rendez-vous dimanche 18 octobre à 15h30, toujours à l'Espace culturel d'Ennezat. Si vous avez déjà pu l'apprécier, n'hésitez pas à revenir car c'est la même, mais pas tout à fait la même…
Tout d'abord, imaginez le bureau d'un avocat où se profile la fin d'une importante affaire d'héritage entre les familles Grégor et Prus. C'est alors que surgit un personnage impénétrable, porteur d'informations capitales pouvant tout bouleverser. D'où les détient-il ? Quel est son but ? Ces questions ne sont que le début des interrogations suscitées par cette arrivée.
Toutes les réponses vous seront donc révélées dimanche 18 octobre à 15h30, à l'Espace culturel (entrée au chapeau). Envie de passer une bonne après-midi théâtrale ? Venez nombreux !

Paroisse Saint-Michel en Limagne noire

Messes. Samedi 17 octobre, à 18h à Saint-Ignat. Dimanche 18, à 9h30 à Mozac et à 11h à Riom (église Saint-Amable) et à 18h à Thuret.

Prière. Vendredi 16 octobre à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, prière mariale avec chapelet médité (mois du Rosaire).

Forum de la fraternité. Samedi 17 octobre, de 14h à 18h à la salle polyvalente de Buxerolles, forum de la solidarité et les 25 ans de diaconat de Richard Martz.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : secretariatstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Ennezat

Rentrée scolaire maternelle. La première rentrée scolaire approche ! Votre enfant est né en 2024 ? Il est temps de penser à sa première rentrée à l'école maternelle ! Afin d'anticiper l'inscription scolaire de votre enfant, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat de la mairie par mail : mairie@ennezat.fr.
Dans votre message, merci d'indiquer les informations suivantes : nom et prénom des parents, adresse des parents, nom et prénom de l'enfant, date de naissance de l'enfant.
Pensez dès maintenant à effectuer cette démarche afin de préparer sereinement la première rentrée de votre enfant.

Surat

Décès. Le 6 octobre, en l'église de Surat, ont eu lieu les obsèques d'un enfant du pays, M. Denis Rougier, décédé à l'âge de 82 ans. Denis a passé toute son enfance à Surat, puis il est parti en apprentissage de boulanger, métier qu'il a pratiqué jusqu'à la retraite. Après avoir travaillé chez différent boulangers et rencontré celle qui deviendra son épouse Jeanine, ils s'installeront à Ébreuil (Allier) pendant de nombreuses années, puis suite au départ à la retraite des parents de Jeanine, ils prendront la boulangerie à Mozac. Pendant ces années ils livreront le pain à Surat. Denis fut un fervent supporter de l'entente football Champeyroux Surat Les Martres, ainsi qu'un passionné de pétanque. Après quelques mois de souffrance, la maladie a été plus forte, il est décédé à son domicile.
Sincères condoléances à son épouse, ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-enfant, et toute la famille.

Saint-Ignat - Forum de la fraternité

Organisé par les paroisses Notre-Dame des Sources à Riom, Saint-Bruno et Saint-Michel, le 6e Forum de la fraternité se déroulera ce samedi 17 octobre, salle de Buxerolles à Saint-Ignat.
Au programme : à 14h : accueil. À 14h30 : table ronde « Comment vivre la solidarité à partir de sa foi ? Qu'est-ce que cela change pour chacun de nous ? » (intervenants : Anne Ozouf, Père Bernard Roux, Joël Foucard).
À partir de 16h, stands participatifs : *CCFD Terre solidaire*, *Secours catholique*, *Accueil des familles des personnes détenues du centre pénitentiaire de Riom*, *Saint-Vincent-de-Paul*, *SEM* (Service évangélique des malades), Laudato Si, Catéchèse spécialisée du Viaduc à Cellule, goûter et ateliers pour les enfants.
À 18h, messe à l'église de Saint-Ignat.

Randan - 400 spectateurs à la soirée d'ouverture d'Impulsions



Un public très nombreux !

Il y avait foule à la salle des sports de Randan, le 9 octobre à 20h30, et pour cause, c'était la toute première soirée culturelle du fabuleux festival du Département « Impulsions 2026 » avec à l'affiche une pièce signée Alexandra Bialy, qui a connu son petit succès au Off du Festival d'Avignon 2026, puis au Palais des Glaces à Paris.
C'est une première magistrate de la ville très fière d'accueillir une telle œuvre culturelle qui a remercié toutes les personnes présentes.
Une toute première fois qui, compte tenu du très beau travail en coulisses des personnels communaux, communautaires et départementaux, a démontré que le lieu pouvait fort bien accueillir à l'avenir d'autres événements du spectacle vivant.
Sous les feux de la rampe, les comédiens et comédiennes de la compagnie *En scène Productions* ont donné avec beaucoup de talent la parole aux personnages de l'œuvre « Les oubliées de Londres » et raconté leur version de la sombre affaire de Jack l'Éventreur. Parmi les spectateurs, de nombreux collégiens, invités par le Département, ont découvert cet art subtil où les artistes sont au plus près de leur public, où chaque geste, chaque intonations comptent afin de coller à la réalité d'un texte aussi affûté que le couteau de l'assassin que tous cherchaient à démasquer ce soir-là. Mimiques, attitudes et jeux de scène servaient à merveille l'intrigue et ont tenu toute l'assistance en haleine jusqu'à la scène finale. Un tonnerre d'applaudissements a salué les acteurs.
Le festival départemental « Impulsion 2026 » continue son parcours culturel et proposera en tout 29 représentations de 26 spectacles différents proposés dans tous les secteurs géographiques puydômois. Infos et contact au conseil départemental au 04.73.42.24.90 ou à spectacles.puy-de-dome.fr.

Maïté MICHEL (CLP)

Randan

Permanence assistante sociale. La permanence assistante sociale prévue le jeudi 22 octobre est décalée au mercredi 28 octobre à la salle Antonin-Chataing, sise au n° 2 passage ancienne gendarmerie à Randan.

Après-midi dansant. Les bénévoles du *Club de l'amitié* invitent les passionnés de valse, tangos, marche… et autres danses de salons à leur après-midi dansant, ce dimanche 18 octobre à partir de 14h30 à la salle de l'Ancien Marché. Aux pianos à bretelles, ce seront les musiciens du groupe *Les Barons du Musette* qui assureront l'animation musicale.
Boissons et pâtisseries maison à la buvette. Entrée : 10 €. Infos et réservations au 04.70.56.13.98 ou au 06.68.39.76.18.

Randan - Une retraite méritée pour la bibliothécaire bénévole

C'est avec beaucoup d'émotion que la première magistrate de la commune, Sandrine Chaneboux Ferrandon, a rendu honneur à Claudette Casagrande, bibliothécaire bénévole passionnée et passionnante, qui consacrait sans compter son temps à la bibliothèque municipale et aux lecteurs. Après de nombreuses années d'engagement, Claudette Casagrande a pris une retraite bien méritée. C'est à l'occasion d'un vin d'honneur organisé afin de la remercier le plus chaleureusement possible pour son dévouement et toutes ces années consacrées au rayonnement de la lecture à Randan, que la maire, l'équipe de bénévoles bibliothécaires, l'équipe municipale, ainsi que sa famille ont eu le plaisir de l'entourer lors de ce moment convivial. Toute l'équipe municipale et l'équipe de bénévoles ont remercié Claudette pour sa gentillesse, son écoute et sa passion transmise au fil des mots et des livres et lui ont souhaité, de tout cœur, de doux moments de repos et une très belle suite entourée de ses proches.

M. M. (CLP)



Claudette Casagrande – © Ville de Randan.

Limons - Soirée soupe et karaoké

Cette fois-ci, ce sont les bénévoles de l'*Association des parents d'élèves* (APE) du RPI Limons Luzillat qui proposent une soirée karaoké et soupe qui va décoiffer, ce samedi 17 octobre dès 19h, à la salle des fêtes des deux communes.
Forts du succès de leur première édition, l'an passé, ils remettent les bols et promettent une soirée conviviale animée par le DJ local Grégory Imbert. Ce jeune artiste a été séduit par l'animation musicale à l'adolescence quand son cousin inondait les ondes de la radio locale thiernoise, dans les années 80. Salarié d'une entreprise d'une commune voisine le jour, il garde le virus de la musique bien ancré et s'épanouit lors d'animations musicales le soir.
Nul doute qu'arrosée aux démons de minuit, la soupe sera bonne. Pour que la fête soit plus folle, les participants sont invités à amener leurs bols les plus délirants. Une belle soirée ultra-conviviale en perspective, dont les bénéfices soutiendront les projets des écoles des deux communes.

M. M. (CLP)



© DJ Grégory

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 17 octobre à 18h à Châteldon. Dimanche 18 à 10h30 à Randan. Lundi 19 à 10h à Maringues.

Mois du Rosaire. Mercredi 21 à 17h, prière du chapelet à Saint-Laure et Lachaux.

Pastorale des gens du voyage. Vendredi 16 à 18h, veillée de prière à la salle Saint-Jean de Randan.

Autre rencontre. Lundi 19 à 18h30, préparation de la rencontre des fiancés à Pont-de-Dore.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.



Limons - 270 spectateurs sont venus applaudir les baladins du cœur



Les comédiens ontposé avec leur public – © asso « La Parenthèse ».

Une soirée théâtrale à Limons, ce n'est jamais banal. Et pour cause, quand le sympathique Limonois Loïc Morthon est sur scène, les scénarios prennent un sacré coup de soleil. Entre tendresse et bonne humeur, ses mimiques et jeux de scène déclenchent l'hilarité à chacune de ses répliques. La complicité de ses compagnons de jeux théâtraux ne lui fait jamais défaut et la recette est imparable, pour une soirée de rires inoubliable.
Les spectateurs n'y sont pas insensibles, pas étonnant que déjà 270 personnes soient venues les applaudir lors des deux premières soirées de « La Vengeance sera salée ». Samedi dernier, devant une salle des fêtes comble, Loïc Morthon a appelé en direct la maman d'un jeune garçon, atteint d'un cancer qui nécessite des soins qui ne sont prodigués qu'en Italie, pour lui annoncer que son association allait leur offrir une aide financière conséquente.

Deux projets caritatifs à l'affiche

Proposée par l'association limonoise *La Parenthèse*, cette soirée était également un rendez-vous artistique pour la bonne cause. Cette année, l'association ne va pas réaliser un projet mais deux : prendre intégralement en charge le reste à charge de 2 794 € afin d'aider une famille à financer un fauteuil roulant indispensable au quotidien. Apporter son soutien au petit Giovanni, qui se bat contre un cancer, avec un don de 2 000 € pour aider sa famille à l'emmener en Italie pour suivre un traitement afin d'avoir une chance de guérir. L'histoire de ce jeune Saint-Pragoulinois est sur sa page Facebook : *Le Combat de Giovanni contre le neuroblastome*, où il est également possible de faire un don.
Deux beaux projets solidaires que les bénévoles vont pouvoir concrétiser grâce à tous ceux qui viendront les applaudir lors de leurs prochaines représentations, le 30 octobre à Saint-Clément-de-Régnat et le 31 octobre à Lavoine. Ces bénévoles et baladins du cœur comptent accueillir des spectateurs nombreux qui contribueront et continueront à faire vivre avec eux cette belle aventure humaine et solidaire. Et comme l'a dévoilé son président sur les réseaux sociaux : « *La Parenthèse*, c'est du rire sur scène… et de la solidarité dans la vie ».

M. M. (CLP)

Mons - La jolie récolte du repas dansant



Les bénévoles monsois du Foyer d'animation rurale.

C'est avec beaucoup de plaisir que Serge Meunier, président de l'*Association du Foyer d'animation et d'éducation populaire de Mons*, a fait les comptes des bénéfices du repas danssant caritatif. Cette édition, même si moins fréquentée côté repas, a tout de même rapporté une somme conséquente.
Ainsi, les bénévoles auront la fierté de remettre un chèque de 1 000 € à la *Ligue contre le cancer* et un chèque de 1 000 € au service de cardiologie de l'hôpital Jacques-Lacarin de Vichy.

M. M. (CLP)

Luzillat

Avis de décès. – Nous vous informons du décès de Mme Riffaut Huguette, née Breton, à l'âge de 91 ans. Originaire de Charensat, elle a enseigné à l'école primaire de Demolle (commune de Luzillat) dans les années 1950 et habité dans ce hameau avec son époux Jean et son fils Pascal. Après la crémation à Bellerive, l'urne a été inhumée au cimetière de Luzillat. Nos condoléances à sa famille.
– Décès de Mme Vallaude Yvonne à l'âge de 92 ans. Son époux, originaire de Demolle, travaillait dans les Ponts et Chaussées et après leur mariage, ils ont habité Maringues. Une messe a été célébrée à Maringues le mardi 6 octobre, suivie de l'inhumation au cimetière de Luzillat. Nous transmettons nos plus sincères condoléances à ses enfants et toute sa famille.

Villeneuve-les-Cerfs - Un premier rendez-vous gourmand avec Vivi



Vivi dans son food truck – © Vivi.

Si la pause déjeuner en ville est devenue, cette dernière décennie, mobile, inventive et réconfortante, ces files d'attente devant des camions remorques se sont petit à petit disséminées aux frontières des agglomérations, sur les aires d'autoroute et de plus en plus dans les territoires où les commerces de bouche n'existent plus.
Ainsi, s'offrir durant sa pause déjeuner un petit air d'évasion à chaque midi ou soir avec de temps en temps pour les plus jeunes l'envie de danser sur les trottoirs est devenu au fil des ans une réalité jusque dans nos campagnes. Pas étonnant que Vivi, après avoir exercé derrière les fourneaux depuis ses 16 ans, puis fait une pause reconversion dans le secrétariat comptabilité, ait succombé à l'appel de la bonne chère.
Les food trucks d'aujourd'hui offrent à leurs cuisiniers mobiles une riche palette d'atouts : flexibilité des horaires, rapidité et/ou inventivité culinaire, entre burger, pizzas, kebabs, crêpes ou galettes, salades, le choix est vaste.
Mais surtout, cette façon de travailler au plus près du consommateur est l'atout majeur qui a décidé Vivi à retourner jouer l'apprentie sorcière des papilles derrière son piano.
« Entre la cuisine et moi c'est une longue histoire, j'ai toujours aimé cuisiner et régaler avec ces recettes simples d'autrefois. Lors de ma tentative de reconversion professionnelle, la cuisine a toujours continué de me titiller.
L'opportunité de travailler à nouveau dans cette branche avec des horaires que je peux choisir, et surtout au plus près du public ont fait définitivement pencher la balance et j'ai finalement tenté l'aventure cet été. Mais je ne voulais pas proposer la même chose que les autres, je voulais me démarquer tout en offrant des recettes revisitées à ma façon, mais savoureuses et réconfortantes comme les recettes de nos grands-mères, composées de produits frais et du terroir. » confie-t-elle volontiers.
À sa carte, les gourmands peuvent commander sa spécialité, la truffade auvergnate, mais également paleron de bœuf mijoté, crumble de légumes à la provençale, poulet basquaise...
Invitée par la municipalité de Villeneuve-les-Cerfs à faire découvrir ses talents culinaires, la jeune femme garera sa cuisine mobile au 1 rue de la Mairie, le jeudi 22 octobre de 18h30 à 20h30 avec à sa carte des recettes plus succulentes les unes que les autres à goûter de toute urgence.

Maïté MICHEL (CLP)

St-Sylvestre-Pragoulin - Une randonnée gourmande à souhait

Dans le cadre de la 20e édition de « Manger Bio et Local, c'est l'idéal », organisée du 26 septembre au 25 octobre par la Fédération régionale d'agriculture biologique Auvergne-Rhône-Alpes et les réseaux départementaux de l'agriculture biologique, l'Atelier de Saint-Sylvestre-Pragoulin propose sa Marche des chouettes, ce dimanche 18 octobre.
En effet, adhérente à *Bio 63*, l'association souhaite faire de cette randonnée bien plus qu'une simple sortie nature. Ce sera également une occasion de prendre l'air, de découvrir les paysages locaux et de partir à la rencontre de l'alimentation bio et locale, le tout dans un esprit convivial.
Au départ du stade, les participants pourront choisir entre quatre parcours de 7 km à 6 €, 15 km à 8 €, 28 km à 11 € ou 35 km à 11 €, afin de profiter du territoire selon leurs envies et leur niveau. Avec des ravitaillements gourmands sur tous les parcours, la randonnée sera ponctuée de pauses gourmandes mettant à l'honneur autant que possible des produits issus de l'agriculture biologique et de productions locales. Une randonnée innovante permettant de goûter, de découvrir et de mieux comprendre ce qui se cache derrière les produits que nous consommons.
Une journée pensée comme un moment où l'on vient autant pour marcher que pour découvrir, échanger et se faire plaisir. Infos et inscriptions sur : https://www.helloasso.com/.../marche-des-chouettes-2026.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Concours de belote. Les adhérents du *Saint Sylvestre club* convient les passionnés de belote à leur concours de belote, le samedi 31 octobre à 14h30, à la salle des sports. Inscriptions à partir de 13h30. Les plus chanceux pourront y remporter jambons, épaules, filets mignons, bouteilles de vin pour les derniers. Tarif : 8 € par joueur. Buvette et gourmandises maison sur place. Rens. 06.62.69.60.85, 07.52.63.50.77 ou 06.86.97.16.83.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et événements. Vendredi 16 octobre à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 15h, messe à l'Ehpad de Montaigut ; à 18h à Vergheas. **Samedi 17** à 14h, concert à Roche-d'Agoux à l'église ; à 18h30, messe anticipée à Biollet. **Dimanche 18** à 9h à Pionsat ; à 11h à Saint-Éloy-les-Mines ; baptême d'Iris Moyer. **Mardi 20** et **mercredi 21**, pas de messe à 18h. **Jeudi 22** à 9h, chapelet au Vieux Bourg ; à 18h, pas de messe. **Vendredi 23** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, pas de messe. **Samedi 24** à 18h30, messe à Saint-Maurice. **Dimanche 25** à 9h à Menat et 11h à Saint-Gervais.
À noter : après les fêtes de Toussaint, les messes anticipées du samedi seront à 17h30 jusqu'à Pâques (horaire d'hiver). (Sous réserve de modification).

Menat - Les « Pink Limousines » sont de retour !

Après avoir déjà donné quatre de leurs spectacles à Menat, la compagnie *Pink Limousines* est de retour au foyer rural. Luc Carpentier, Christian Dupouy, Alain Coudouel et Antoine Landon reviennent pour interpréter leur nouvelle création : « Père Lachaise Musicale », une comédie en sous-sol.
« Père Lachaise Musicale » est une comédie musicale, comme son nom l'indique, mais aussi théâtrale, à la fois humoristique et délirante. Elle met en scène des personnages illustres enterrés au Père-Lachaise. Vous y retrouverez Édith Piaf, Yves Montand, Jim Morrison, La Fontaine, Oscar Wilde, Desproges, et bien d'autres.
Dans leur monde, les batailles d'ego perdurent. Tous rêvent d'être en haut du « Top Lachaise », le hit-parade des tombes les plus visitées. Pour cela, tous les moyens sont bons. Après « Les Miséreuses » et « Le Crime de l'express de Lorient », voici le nouveau spectacle des *Pink Limousines*, toujours truffé de détournements musicaux : sur Piaf et les *Doors*, bien sûr, mais aussi sur Higelin, Montand, Plastic Bertrand, Gilbert Bécaud, Lady Gaga, Gainsbourg, et plein d'autres.
Il y en a pour tous les goûts, c'est un Père-Lachaise éclectique ! Cette nouvelle pièce, qui comme les précédentes se veut drôle et amusante, devrait emporter le rire du public grâce à la parodie des textes pendant une heure et demie. À noter : la compagnie a réservé à la commune de Menat la quasi-primeur de ce spectacle qui est désormais rodé.
Les représentations auront lieu le samedi 7 novembre à 20h30 et le dimanche 8 à 15h. Les réservations sont d'ores et déjà possibles auprès de Luc Carpentier, le metteur en scène et comédien, au 06.07.24.39.25 (14 euros).
Un spectacle de très grande qualité conçu et réalisé par la compagnie qui a déjà été par le passé nominée à la cérémonie des Molières.



Les « Pink Limousines » : Luc Carpentier, Alain Coudouel, Christian Dupouy, Antoine Landon.

La Crouzille - Notre-Dame du Rosaire à l'honneur



Dimanche 4 octobre, la messe en l'honneur de la Vierge Marie a eu lieu en l'église à 11h, suivie d'une méditation mariale reprenant le thème d'année des sanctuaires de Lourdes « Je te salue Marie, comblée de grâce). Mercredi 7, jour où l'église célèbre Notre-Dame du Rosaire, quelques paroissiennes se sont réunies au pied de la statue de Marie pour prier le chapelet. Le pape Léon XIV a invité chaque chrétien à prier le chapelet en ce mois d'octobre. Que ce soit à l'église ou chez soi, cette prière simple reste à la portée de tous, et Marie écoute ses enfants !

Sictom des Combrailles - Les travaux de rénovation des garages ont été inaugurés



Le président Bernard Bouleau, entouré des élus, a coupé le traditionnel ruban tricolore.

Le 18 septembre a eu lieu l'inauguration des travaux de rénovation des locaux techniques du Sictom des Combrailles à Saint-Éloy-les-Mines. À cette occasion, le président du Sictom, Bernard Bouleau, a convié les élus du territoire pour une visite du site comprenant la déchèterie, les anciens casiers d'enfouissement et le quai de transfert des déchets. Bernard Bouleau a ensuite présenté le détail des travaux aux élus du territoire et au président du Valtom. Le coût total des travaux s'est élevé à 348 380 € dont 105 514 € de subvention DETR.
Des travaux nécessaires qui comprenaient notamment la rénovation de la couverture avec le renfort de la charpente, la rénovation des vestiaires, du bureau du responsable technique, des douches et des WC. Les menuiseries extérieures ont été remplacées pour garantir une meilleure isolation. Le projet prévoyait également une mise en conformité électrique et un moyen de chauffage plus performant ainsi que la mise en place de panneaux photovoltaïques.
La soirée s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.

Saint-Georges-de-Mons - Avec l'association « Passage », immersion dans un territoire privilégié

Présidée par Yves Parry, l'association *Passage* souhaite faire aimer aux habitants de Saint-Georges-de-Mons et des alentours le patrimoine local. Le 20 septembre, chemins de campagne, layons et sentiers ont une nouvelle fois résonné des pas des marcheurs et surtout de leur bonne humeur, au cours d'une randonnée désireuse de faire vivre vestiges historiques, héritage culturel et traditions. Reflet de savoir-faire d'antan, cette randonnée a su mêler histoire, musique, gastronomie et même mathématique, mais surtout le plaisir de se retrouver.



Les participants au rouissoir.

De Fontmartin à Gourdon

Prenant le départ au village de Fontmartin, quelque 100 marcheurs motivés gagnaient la butte de Gourdon. Le toponyme Gourdon vient du terme prélatin *Gordonem* avec le préfixe « *Gord* » qui signifie « butte » et le suffixe « *onem* », dénomination des villes gallo-romaines. Par de petites saynètes et un enchaînement d'anecdotes, on a découvert la genèse de ce lieu seigneurial où vont se succéder les familles de Gourdon, des Forges, de Chauvigny et Forget. La seigneurie de Gourdon est connue depuis le XIIe siècle. Pierre de Gourdon participera aux croisades sous l'égide de Louis IX. Géraud de Gourdon transmettra la seigneurie éponyme à sa fille unique Jehanne. En épousant Jehanne, Jean des Forges reçoit le château, la seigneurie et hérite également de la vicairie dont fait partie l'église de Saint-Georges-de-Mons. Il contribuera donc à l'entretien de l'édifice religieux.

Querelle au XVe siècle

C'est bien connu, « les bons comptes font les bons amis », alors place au conte, à l'intrigue. Les narrateurs nous ont ramené au XVe siècle. « À la sortie de la messe, en l'église de Saint Georges, Pierre des Forges, fils de Jehan croise Charles de Pierrefite, le neveu du prieur, accompagné de ses deux valets. Pierre des Forges le salue, mais Charles de Pierrefitte l'insulte. Il lui reproche d'avoir outragé le prieur et de n'être pas légitime à s'asseoir dans le chœur de l'église, quand eux sont dans l'assemblée. Pierre des Forges nie farouchement lui disant que le prieur avait fait bien plus d'outrages qu'il n'en fera jamais. Charles de Pierrefitte répond par des injures et l'un des valets prend querelles avec Pierre. Le prieur intervient alors pour les séparer, armé d'un couteau. Un des valets provoque Pierre en duel. Celui-ci accepte. Lors de cet affrontement, Pierre des Forges reçoit trois coups de dague dont un à la tête qui lui coupa la moitié du nez, mais il tue le valet. Suite à ces faits, un procès a lieu et le roi Charles VII donnera raison au Seigneur de Gourdon ». Félicitations à Aline, Rémi, Philippe et Edmond pour leurs belles rétrospectives des nombreux faits médiévaux sur la commune.

Rock et patrimoine restauré

Le groupe a ensuite gagné Pourtières où, sur un podium, Christian et Patrick allaient faire revivre, avec panache, les grands opus du rock and roll. Sur le retour, les marcheurs découvraient un travail à ferrer ou métier à ferrer équipé d'un système de sangles ou ventrières. Après cela, les participants ont gagné le bas du village de Fontmartin. L'association a remis à jour un bel ensemble fontaine-abreuvoir. L'eau abondante qui émerge en amont du captage de la source parvient à un bâti en pierre sèche bien restauré, que l'association *Passage* a magnifiquement remis en état. En plus de cette fontaine-abreuvoir, l'endroit est aussi doté d'un ancien lavoir. De là, comme ailleurs, émettait Radio Cancans avant la venue dans les foyers des machines à laver Brandt ou Vedette de la mère Denis !

Chanvre et calculs fantaisistes

Yves, le président, en a fait un descriptif circonstancié d'autant plus que le lieu possédait aussi un rouissoir où l'on traitait le chanvre. Cette opération permettait d'éliminer, par un séjour en milieu humide, les matières pectiques dans lesquelles étaient noyés les faisceaux de fibre de chanvre. Avec Rémi, le groupe allait prendre un cours de « mathématique ». « Font » est la forme conjuguée du verbe faire. De cet endroit, on voit les villages de Fontelun et de Fontmartin, qui ensemble font deux. La vallée entre les deux aurait dû s'appeler Fond'eux. On aperçoit les quelques maisons frileusement agglutinées, c'est le village de Pourtières, où nous étions. Ainsi chaque hameau, quelle que soit sa taille ne compte que pour tier !

Convivialité et gourmandises

À l'arrivée, le verre de l'amitié était offert par la municipalité, en présence du premier édile de la commune, Viladej Vilaylack. Celui-ci était accompagné de jambelettes élaborées avec passion par les excellentes pâtissières de l'association. Ce biscuit croquant se distingue par sa texture légère et une touche de raffinement à chaque bouchée. Dépourvu de corps gras, il allie œufs, farine, sucre et poudre à lever. La recette locale peut se conserver très longtemps. Énergétique et savoureux, il était souvent glissé dans les poches des soldats qui, en le dégustant dans la peur, la boue, le froid, retrouvaient le goût du foyer. Il était aussi donné aux jeunes enfants pour la pousse des dents. Ce biscuit s'apparente au croquet de Charost (36) ou de Saint-Paul-de-Fenouillet (66) sans la présence d'amandes. Il est le bienvenu dans le sac des marcheurs de Saint-Jacques-de-Compostelle ou des randonnées. Un pique-nique tiré du sac a terminé cette belle journée ensoleillée. Nos plus vifs remerciements à tous les organisateurs. Yves, accompagné de son équipe, a su faire découvrir dans la convivialité les trésors discrets et les reflets des savoirs de nos anciens.

Pays de Saint-Éloy - Christian Jaillot invite le public à « regarder autrement »

Le vernissage de la nouvelle exposition temporaire de la Micro-Folie du Pays de Saint-Éloy s'est déroulé le jeudi 8 octobre. L'événement a été officiellement ouvert par Jonathan Auzel, 3e vice-président de la communauté de communes en charge de la Culture et de la Vie associative, aux côtés de l'artiste Christian Jaillot et de Mariette Barrier, médiatrice culturelle du lieu.

Quand la photographie donne vie à l'imaginaire

À travers son travail photographique, Christian Jaillot propose aux visiteurs de découvrir une autre façon de voir le monde. L'artiste joue avec les lieux, les perspectives et les cadrages, allant jusqu'à construire ses propres cadres afin de concevoir des compositions uniques et originales. Ainsi, un seul et même endroit devient le décor de plusieurs photographies distinctes, dévoilant chacune une nouvelle vision, une autre atmosphère et une autre histoire… Un travail singulier, porté par la passion et la créativité de l'artiste, qui nous invite à regarder autrement ce qui nous entoure.



Le vernissage de l'exposition – © Pays de Saint-Éloy.

L'exposition est accessible au public à la Micro-Folie du Pays de Saint-Éloy jusqu'au 16 décembre. Horaires : le mercredi et le samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h15.

Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 17 octobre à Saint-Gal à 18h (fête patronale), suivie du verre de l'amitié.
Dimanche 18 à Chapdes-Beaufort à 11h, « Dimanche ensemble », messe pour : Marie-Louise Javion, Jean Javion et les défunts de la famille ; Georges et Maryse Chantegrelet, Renée Travers et intention particulière.
Samedi 24 à Pouzol à 18h.
Dimanche 25 à Saint-Georges-de-Mons à 10h30.

« Dimanche ensemble ». Dimanche 18 octobre à Chapdes-Beaufort « dimanche ensemble ». Dès 9h30, les enfants sont accueillis par l'équipe de catéchisme. Les plus jeunes pour une rencontre de l'éveil à la foi et les enfants du CE1 au CM2 pour une séance de catéchisme.
De 9h30 à 10h30, les parents des enfants du catéchisme et les paroissiens sont invités à un temps d'échanges à l'école Sacré-Cœur avec le célébrant. À 11h, messe des familles ouverte à tous. Tous les enfants du catéchisme seront notamment présents.

Permanences. Le Père Marcin sera présent à la permanence le jeudi 29 octobre, de 10h à 11h.
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades), appelez directement le Père Marcin au 06.52.60.44.85.

Biollet

Concours de belote. Le *Club Biollet Amitié* organise un concours de belote, samedi 17 octobre, à la salle des fêtes à partir de 14h. Engagement : 18 € par équipe (1er prix : deux jambons ; 2e prix : deux épaules ; jambon à partager et boudin). Un lot à chaque participant. Buffet, buvette, tombola. Renseignements au 04.73.52.20.31.

En paroisse. Samedi 17 octobre, messe à 18h30 à Biollet pour : l'anniversaire de Marcelle Carlier, de la Croix Bleue ; intention particulière.

Prières à Marie. Mardi 27 octobre à 14h30 à l'église de Manzat.

Prière du chapelet. Les lundis 19 et 26 octobre à 18h15, et les mardis 20 et 27 octobre à 18h15 à l'église de Saint-Georges-de-Mons.

Agenda. Vendredi 16, rencontre des membres du *Mouvement des Chrétiens Retraités* à Pouzol à 14h30.

Forum de la fraternité. Samedi 17 octobre à Saint-Ignat : à 14h, accueil ; 14h30 : table ronde « comment vivre la solidarité à partir de sa foi ? Qu'est-ce que cela change pour chacun de nous ? » ; à 16h : stands participatifs : *CCFD Terre solidaire*, *Secours Catholique*, accueil des familles de personnes détenues, Saint-Vincent de Paul, SEM, Laudato Si, Catéchèse spécialisée ; goûter et ateliers pour les enfants ; à 18h, messe à l'église.

Une heure pour comprendre. Une fois par mois, prenez une heure pour votre foi : 30 minutes pour vos questions (foi, morale, Église, vie chrétienne), 30 minutes pour comprendre (un enseignement simple et accessible autour de la première partie du catéchisme de l'Église catholique « La profession de la foi »).
Prochaine réunion le vendredi 16 octobre à 18h30.
Réunion chaque 3e vendredi du mois au foyer Saint-Bruno à Saint-Georges-de-Mons à 18h30 (de septembre à juin).

Accueil paroissial. Mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis, rue des Tilleuls, 63780 Saint-Georges-de-Mons.
Tél. 04.73.86.70.48.
Mail : paroissesaintbruno63@gmail.com.
Site : paroisse-saintbruno-bds.fr.

Saint-Priest-des-Champs

Thé dansant. Le groupe folklorique *Les Crouzadoux* organise un thé dansant dimanche 25 octobre à partir de 14h30 à la salle des fêtes de Saint-Priest. Jérôme et son orchestre animeront cet après-midi. Buffet, buvette. Réservation au 04.73.52.52.76 ou au 06.95.97.74.91.

Pontgibaud - Semaine bleue à l'Ehpad

Certains résidents ont pu visiter la Maison archéologique des Combrailles, à Voingt et en sont revenus enchantés.
L'ensemble de l'Ehpad a accueilli avec joie les enfants du Centre de loisirs Les Ptits Volcans pour une rencontre intergénérationnelle autour de jeux d'adresse.
Les résidents avaient confectionné le matin même un gâteau aux couleurs de la semaine, accompagné de « schroumpferies », les enfants avaient, eux, amené des jus de fruits pour un bon goûter partagé.
L'énergie des petits, mêlée à la sagesse et à l'expérience des anciens, a présidé à de beaux moments d'échanges.



Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 17 octobre toute la journée et lundi 19 de 9h à 19h, pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20.
Dimanche 18 et les nuits du 16 au 23 octobre, pharmacie Pallon à Menat, tél. 04.73.85.50.10.

Animation « AAPPMA ». Dernière séance d'animation pêche avec les enfants du centre de loisirs *Les Ptits Vvolcans*, encadrés par des volontaires de l'*AAPPMA de la Haute Sioule*.
Les enfants, curieux et attentifs, ont été, de manière très pédagogique, sensibilisés aux milieux et à la ressource en eau, autour des bassins de Peschadoires. De futurs pêcheurs avertis et responsables !

Assemblée générale de « Gibal'Danse ». L'association tiendra son assemblée générale le jeudi 22 octobre à 19h dans les locaux de la communauté de communes.
Ce sera l'occasion de faire le point sur les nouvelles adhésions, de décider du changement de bureau et de planifier les activités de l'année.

Mutuelle de village. Découvrez le dispositif mis en place entre la commune et la mutuelle Precocia. Rencontrez les conseillers et obtenez un devis : jeudi 22 octobre, de 9h30 à 12h en salle bleue (annexe de la mairie).
Sur rendez-vous au 04.73.31.75.00.

Réunion publique. Mandat 2026/2032, quelles perspectives pour Pontgibaud ? Une réunion publique ouverte à tous et toutes se tiendra le jeudi 22 octobre à 19h30, salle Henri-Vidal. Votre conseil municipal présentera les différents enjeux pour la commune, et répondra à vos questions, tout en restant à l'écoute de vos attentes et propositions.

Fromagerie MOREL
Produits d'Auvergne
Tomme Le Massif
au lait de bufflonne
21,90 € le kg
Marie et Patrice
Place Jean Moulin - PONTGIBAUD
04 73 88 99 36
fromagerie.morel@orange.fr

Pontgibaud - Portraits locaux : Michel Tixier, une vie bien remplie !

Michel Tixier a beaucoup donné, de son temps et de son énergie pour Pontgibaud. Né à Saint-Ours-les-Roches, il est gibaldipontin depuis 1943, date à laquelle ses parents deviennent fermiers sur l'exploitation agricole du Château Dauphin.
Il s'en souvient comme d'un formidable terrain de jeux. La comtesse d'alors, Pauline de Moré de Pontgibaud, aimait que la cour du château résonne de cris et de rires d'enfants, de parties de foot endiablées, de construction de cabanes dans le parc, de « petites guerres » dans la Tour de la cloche... Michel aime se remémorer ce « temps des copains » avec quelques-uns, toujours vaillants, dont Jean-Yves Andant.
Il y eut cependant des heures plus sombres. Michel n'oubliera jamais ce jour de juillet 1944. Bien que très jeune, il se souvient du ton et des gestes agressifs et menaçants des miliciens venus inspecter la ferme et ses dépendances. En effet, durant ces « grandes vacances », les parents de Michel hébergeaient deux adolescents juifs, prenant ainsi le relais du Frère Genestier, reconnu Juste parmi les Nations.
Quel soulagement lorsque, n'ayant rien trouvé, ni personne, le groupe de miliciens s'en est allé... Quel bonheur aussi quand la guerre fut finie ! Mais la manne ne tombait pas du ciel, il fallait travailler dur.
Lorsque M. Tixier père décède en 1955, Michel devient soutien de famille : il faut seconder sa maman sur l'exploitation, financer les études de sa sœur Anne-Marie et veiller à l'éducation de Suzanne, la plus jeune. Mission réussie puisque les deux sœurs feront une belle carrière dans l'Éducation nationale. Michel, quant à lui, s'en tient à ses valeurs fondamentales, ancrées dès le plus jeune âge : le travail, la famille, le respect et la solidarité.
C'est en 1963, lors de son service militaire, que la famille abandonne la ferme et que Michel suit ensuite une formation diplômante qui le mène à la profession de conseiller agricole. Il est alors embauché à la Chambre d'agriculture, où il exercera jusqu'en 1994 des fonctions d'appui technique en élevage ovin.
Mais ses compétences ne s'arrêtent pas là puisqu'il s'investit grandement dans la vie de la commune. D'abord conseiller municipal puis adjoint, mais aussi président du comité des fêtes, du syndicat d'initiative, membre du *Sivom*, du *Sictom*, délégué de la *MSA*, délégué au syndicat Sioule et Morge... Entre autres ! Entretemps, Michel a trouvé et épousé sa... Michèle ! De cette union naîtra Franck.
Michel sera de tous les combats pour que la commune rayonne. Il l'aime et en est fier ! Il est aussi actif pour son fleurissement (membre du jury des villes et villages fleuris) ou dans la promotion des produits du terroir. Qu'on me pardonne si j'en oublie, mais une vie si bien remplie et riche de rencontres a du mal à se résumer en quelques lignes !
Michel a été notamment récompensé par le grade d'officier dans l'ordre du Mérite agricole, par la médaille d'or d'honneur régionale, départementale et communale comme adjoint au maire honoraire... Son regard bienveillant et parfois malicieux résume à lui seul la gentillesse et l'engagement de ce vrai Gibaldipontin. Et c'est d'un pas alerte qu'il a pris le Bus des Montagnes pour se rendre au Sommet de l'élevage, le mardi 6 octobre !

Christine LOUISET (CLP)



Michel Tixier a beaucoup donné, de son temps et de son énergie pour Pontgibaud – © C. L.

Ayat-sur-Sioule - Inauguration du gîte communal



Une belle restauration d'un lieu chargé de souvenirs.

Samedi 5 septembre, le maire et son conseil municipal ont accueilli au gîte communal Le Clos Saint-Hilaire les invités pour son inauguration : la députée, le conseiller régional, le vice-président du conseil départemental, la conseillère départementale, le président de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy, les maires des communes voisines, les anciens maires d'Ayat, les artisans et toutes les personnes qui ont œuvré à cette réalisation, ainsi que la population ayatoise.
Après le départ du dernier prêtre, le presbytère a été rénové pour faire de ce logement une location à usage de résidence principale jusqu'en 2019. Puis le conseil municipal de l'époque décide de préserver ce patrimoine et l'âme de ce lieu pour renforcer l'attractivité d'Ayat en faisant du presbytère un gîte communal doté de l'appartement « Desaix », du studio « Marengo » et de la salle communale du « Sultan Juste ». Ces réalisations n'auraient pu se faire sans l'aide financière de l'État, de la Région, du Département et de la communauté de communes que les Ayatois remercient d'avoir permis la restauration de ce lieu chargé de souvenirs. Suite à la visite du gîte, les invités se sont retrouvés à la salle des fêtes dans une ambiance chaleureuse pour déguster l'apéritif dînatoire offert par la municipalité.

CCV - Réunion de rentrée à destination des assistantes maternelles du RPE

Le Relais Petite Enfance (RPE) *AmstraRAM* de la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans (CCV) a organisé sa traditionnelle réunion de rentrée à destination des assistantes maternelles du territoire, le jeudi 8 octobre à Pontgibaud.
Cette rencontre a permis de dresser le bilan moral et financier des actions menées par le service et d'échanger autour des projets à venir. Elle a également été l'occasion de proposer aux participantes trois temps d'échanges thématiques sous forme de tables rondes.

Trois thématiques au cœur des échanges

Les participantes ont ainsi pu découvrir différents services et outils utiles dans leur quotidien professionnel :
– La Fabrik Numérique : Delphine, médiatrice informatique de la CCV, a présenté ce service et les possibilités qu'il offre.
– La mobilité sur le territoire : Evan, chargé de mission mobilité, a animé un quiz permettant aux participantes de mieux connaître les solutions de mobilité existantes sur le territoire.
– Le nouveau portail Ass Mat : les animatrices du RPE ont présenté ce nouvel outil destiné aux assistantes maternelles.
Il leur permettra notamment de mettre à jour leurs informations, de s'inscrire aux animations proposées par le RPE et d'accéder à des documents clés.



Les assistantes maternelles ont tenu des tables rondes pour de riches échanges – © CCV Communauté.

Un temps fort pour le réseau des assistantes maternelles

Cette réunion de rentrée constitue un rendez-vous important pour le RPE et les professionnelles de la petite enfance. Elle favorise le partage d'expériences, l'interconnaissance des services du territoire et l'accompagnement des assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle.
À travers ces rencontres et les actions proposées tout au long de l'année, le RPE poursuit ses missions d'information, d'accompagnement et de soutien aux professionnelles de l'accueil individuel, au service de la qualité d'accueil des jeunes enfants et de leurs familles.
Pour toute demande de renseignement, les animatrices sont à l'écoute : Élodie Courtet à Bourg-Lastic au 06.67.32.33.08, Pauline Bruhat à Pontgibaud au 06.67.28.02.12, Anaëlle Martin à Pontaumur au 06.42.10.88.13 ou bien encore par courriel à : rpe@ccvcommunaute.fr.

Football - L'Entente Saint-Ours/ Pontgibaud affirme ses ambitions !



Saint-Ours/Pontgibaud (en rouge) – Haute Combraille Foot 2.

La nouvelle Entente Saint-Ours/Pontgibaud confirme ses ambitions en franchissant brillamment le premier tour de la Coupe Seniquette. Sur la pelouse municipale de Pontgibaud, les locaux se sont largement imposés face à Haute Combraille Foot 2. Dès la 8e minute, Nolan Jovin, parfaitement servi par Rémi Vernadat, ouvre le score. Malgré une nette domination, les joueurs de l'entente regagnent les vestiaires avec ce maigre avantage (1-0).

Au retour de la pause, Nolan Jovin s'offre une superbe remontée de terrain pour doubler la mise, avant que Gaël Thiriet ne porte rapidement le score à 3-0. Mathéo Jovin, temporairement exclu dix minutes sur carton blanc, signe un retour remarqué en inscrivant le quatrième but !

Un petit relâchement permet alors aux visiteurs de sauver l'honneur, privant les locaux d'une victoire sans but encaissé. Piqués au vif, ces derniers repartent à l'assaut. Fauché dans la surface adverse, Gaël Thiriet obtient un penalty que Nolan Jovin transforme juste avant le coup de sifflet final, scellant le score à 5-1.

Une belle réussite pour cette jeune entente entre Saint-Ours et Pontgibaud, qui semble déjà avoir trouvé ses marques et affiche de prometteuses ambitions pour la saison ! Retour au championnat dimanche 18 octobre, à 13h, avec un déplacement à Saint-Priest-des-Champs.



Gaël Thiriet et Mathéo Jovin ont inscrit chacun un but.

Saint-Jacques-d'Ambur

Décès. C'est avec une grande tristesse que nous avons accompagné Hélène Masson dite « la Bébé » à sa dernière demeure terrestre. Bébé était la doyenne du village de Cornet, une petite femme très dynamique qui aimait beaucoup chanter, plaisanter. Elle était très appréciée par les gens qui la côtoyaient. Elle participait aux manifestations de la commune avec son frère Bernard et ils prenaient plaisir à aller ensemble au club des anciens, discuter, voyager... Ses voisins garderont un bon souvenir d'elle, des fous rires, chants, danses, « la bourrée » lors des méchouis du village ! Cette dernière année, rester chez elle étant devenu difficile, elle avait dû partir en maison de retraite où elle s'est éteinte doucement. Nous présentons nos sincères condoléances à sa fille Régine et son gendre, à ses petits-enfants et arrière-petites-filles ainsi qu'à Bernard son frère, et à toute sa famille.

Conseil municipal. Prochaine séance le 23 octobre à 18h30 dans la salle du conseil, en mairie. Cette séance sera l'occasion pour les élus de se réunir afin d'examiner les dossiers inscrits à l'ordre du jour et de poursuivre les travaux de la municipalité. La séance est publique. Les habitants qui souhaitent s'informer sur la vie communale, suivre les échanges et découvrir le fonctionnement du conseil municipal sont invités à y assister.

Cisternes-la-Forêt

Cérémonies de Toussaint. Les cérémonies, avec bénédiction des tombes, auront lieu le dimanche 1er novembre à 11h à Cisternes, à 14h30 à La Forêt et à 15h à Lavergne.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 16 octobre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 17** à 17h, messe à Giat présidée par Mgr Kalist. **Dimanche 18** à 10h30 à Pontgibaud. **Mardi 20** à 16h15 à l'Ehpad de Saint-Ours. **Vendredi 23** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 24** à 18h, messe à Pontaumur.

Ce week-end, nous prierons plus particulièrement pour :

– samedi 17 à 17h à Giat : Père Dailloux ; défunts Goubely-Jaffier, Alexandre Bony.

– Dimanche 18 à 10h30 à Pontgibaud : Simone Moutarde et les défunts de la famille de la Corrède ; 5e anniversaire d'Odette Gauvin, tous les défunts de la famille et Coco, Dominique et Brigitte.

Informations paroissiales. Tous les paroissiens sont chaleureusement invités à la messe d'ouverture de la visite pastorale de Mgr Kalist, le samedi 17 octobre à 17h à l'église de Giat. Nous aurons la joie de le rencontrer pour des temps d'écoute, de partage et d'encouragement. La visite pastorale permet à l'évêque de venir à la rencontre des paroissiens, des équipes engagées et des réalités de notre territoire. Un moment privilégié de communion pour dynamiser notre communauté. À l'issue de la messe, un pot de l'amitié sera servi pour prolonger ce moment d'échange. Venez nombreux !

Baptême. Anna Hauguel-Chomette samedi 17 à 10h30 à La Goutelle.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera. Vous pouvez aussi consulter le site Internet de la paroisse : https://paroissesaintbenoitsursiouletvolcans.fr.

SMADC - Visite « Des petits trous, de grandes galeries » à Pranal

Le 4 octobre, 128 personnes étaient présentes à cette visite patrimoine consacrée au site de Pranal et organisée par le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles en partenariat avec la municipalité de Bromont-Lamothe et en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.

Entre Pontgibaud et Montfermy, Pranal est un site naturel et historique exceptionnel qui justifiait une visite à trois voix avec Renée Couppat, Pierre Ganne et Romain Legrand. Cette visite de clôture de la 16e saison a attiré une foule nombreuse – habitués des visites patrimoine du Smad des Combrailles, des sorties du Conservatoire, habitants, curieux de trois départements et touristes.

À Pranal, les couches géologiques sont remarquables. Le socle est parcouru de filons de plomb argentifère qui sont au cœur du district minier de Pontgibaud. Il y a environ 80 000 ans, le volcan de Pranal-Chalusset appartenant à la « petite chaîne des Puys » a libéré une coulée basaltique qui est venue barrer le cours de la Sioule.

C'est un site archéologique exceptionnel, comme l'a rappelé Pierre Ganne. En 1890, Auguste Brihat a découvert des abris-sous-roche préhistoriques dans la coulée basaltique du puy de Pranal-Chalusset. Des fouilles en 2015 ont confirmé l'importance majeure de Pranal dans la compréhension du peuplement et de la vie au néolithique. Le matériel découvert dans les abris témoigne d'un habitat permanent et précise les conditions de vie à cette période.

En Combrailles, nous pouvons nous enorgueillir de posséder deux sites majeurs pour cette période, Pranal et le dolmen de Saint-Étienne-des-Champs. Une situation unique en Auvergne.

L'exploitation du plomb argentifère autour de Pontgibaud est attestée depuis la période gallo-romaine. Des boisages datés de cette période ont été retrouvés dans les galeries de Roure/Rosiers à Saint-Pierre-le-Chastel. Quatre sites principaux d'extraction et de lavage le long de la vallée de la Sioule, fournissaient le minerai qui était transformé aux fonderies de Pontgibaud. L'âge d'or de l'exploitation du plomb argentifère est le XIXe siècle. Les mines et fonderies ont employé jusqu'à plus de 650 personnes sans compter les enfants et les femmes qui concassaient le minerai. Les mines et fonderies ont cessé leur activité en 1897 ; les quelque 100 km de puits et galeries, les vestiges des installations industrielles constituent de parfaits sites d'hivernage pour les chauves-souris. Romain Legrand a présenté quelques espèces emblématiques, murins, rhinolophes et a rappelé les mœurs et l'importance de ces charmants mammifères. Lors de la mise en sécurité des puits et galeries, une vingtaine d'accès ont été aménagés pour permettre la libre circulation des chauves-souris dont les populations sont stables dans ce secteur des Combrailles à l'environnement préservé.

L'exploitation du plomb argentifère était une activité très polluante ; les plaintes au XIXe siècle se multiplient, empoisonnement de la Sioule jusqu'à Ebreuil, terres rendues stériles suite à des crues, mortalité du bétail, disparition du poisson… Au fil du siècle, on voit évoluer la notion de pollution et de respect de l'environnement.

La dépollution des sites est en œuvre depuis une vingtaine d'années : enlèvement des sables, stockage sécurisé et déconnecté des cours d'eau, revégétalisation des haldes. Une enquête récente sur la population de Pontgibaud montre l'absence d'impact de cette activité sur la santé.

En fin de visite autour du pot offert par la municipalité, Pierre Ganne a révélé un lingot de plomb estampillé « Pontgibaud », qui va rejoindre les riches collections de la Maison archéologique de Combrailles à Voingt.

Renée COUPPAT



© Romain Legrand (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne)

Bromont-Lamothe

En paroisse. Dimanche 1er novembre à 15h, messe de Toussaint dans notre église. Transmettre vos intentions auprès de Mme Jeannot au 04.73.88.94.14.

Concours de belote. Le 18 octobre à 13h30 salle Jacques-Gripel, concours organisé par *Lo Broumoneires*. Affichage sur écran géant. Inscription : 20 € par équipe. Lots : deux jambons, deux épaules (porc des Combrailles), un lot à chaque participant. Buvette et pâtisseries sur place. Rens. 06.82.37.04.85.

AAPPMA de la Haute Sioule. Elle tiendra son assemblée générale élective le dimanche 25 octobre à 8h30 salle Jacques-Gripel.

Spectacle de théâtre. L'Amicale laïque de Bromont-Lamothe vous propose un spectacle de théâtre « Ras le bol du Tapioca », par la troupe *Les Mûr(e)s Gai(e)s*, le samedi 24 octobre à 20h30 (ouverture des portes à 19h30) à la Maison des associations Jacques-Gripel.

Ouverture des portes 19h30. Tarifs : 6 €, 4 € pour les adhérents amicalistes. Gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette, pâtisseries, contact au 06.15.49.21.16. L'Amicale laïque vous espère nombreux !

Saint-Ours-les-Roches

Collecte de sang total. Mardi 27 octobre, de 16h à 19h, salle Champagnol à Chapdes-Beaufort, est organisée une collecte de sang total. Soyez nombreux à venir tendre votre bras. Les malades vous remercient.

Carnet de deuil. – Yannick Dumas a eu la douleur de vivre des heures douloureuses suite au décès subit de son papa, âgé de 70 ans. Que Yannick et Émilie et leurs filles Elia et Soline soient assurés de notre soutien.

– Lionel Jay a été frappé par le décès de son papa René Jay, dont les obsèques ont été célébrées à Neuf-Église. Courage à Lionel et Benoît et à Béatrice.

– Le décès d'Hélène Masson, âgée de 94 ans, a endeuillé Yves Chalus, son beau-frère et Aline, sa nièce. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-Jacques-d'Ambur.

Que les familles acceptent nos respectueuses condoléances.

Soirée dansante. L'association des artisans et commerçants de Saint-Ours vous convie nombreux à sa soirée dansante du 17 octobre à partir de 19h. Animation assurée par *Empop Event* et comme menu : choucroute + kir alsacien, café et dessert 20 € / personne. Réservation et paiement à la Boucherie des Ours. Contact au 06.20.82.53.89.

CCV - Le numérique, c'est tout un jeu avec le festival Connexions

Dans le cadre du festival Connexions, organisé par le conseil départemental, la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans propose, du 4 au 21 novembre, une programmation consacrée au numérique sous un angle ludique, familial et accessible : « Le numérique, c'est tout un jeu ! » Jeux de société, expériences, expositions numériques, fabrication 3D et démonstrations permettront aux participants de jouer, manipuler, expérimenter et comprendre les technologies en s'amusant. Une programmation à découvrir pour appréhender le numérique autrement et partager un moment convivial en famille.

Au programme

Sauf précision, les activités proposées sont gratuites, sans inscription préalable et en accès libre en continu.

– **Du 21 octobre au 24 novembre :** exposition numérique intitulée « Étincelles ». Pensée pour les ados, *Étincelles* propose une enquête ludique et immersive mêlant réalité augmentée et reconnaissance d'images. Une façon originale d'explorer les univers des auteurs sur écran… et de donner envie de plonger dans les livres ! Rendez-vous à la médiathèque de Pontgibaud, 5 rue du Frère-Genestier pour les enfants dès 10 ans. Prévoir une durée de 45 minutes.

– **Mercredi 4 novembre de 14h à 17h :** expériences bidouilles enfants-parents ! Petits et grands sont invités à explorer les secrets de la programmation à travers des activités ludiques et collaboratives : jeux de codes en bois, robots… et même un piano fabriqué à partir de bananes ! Une approche amusante du numérique à partager entre parents et enfants. Cette animation, réservée aux enfants de plus de 6 ans accompagnés d'un adulte, se déroulera à la médiathèque de Pontgibaud.

– **Samedi 7 novembre de 10h30 à 12h :** atelier-découverte de la Fabrik'Numérique afin d'observer comment fonctionne une imprimante 3D, de constater ce qui peut être fabriqué avec une graveuse laser. L'invitation est lancée pour découvrir les outils de la Fabrik'Numérique à travers des démonstrations, des réalisations inspirantes et des animations. À destination de tout public (enfants & adultes), ces démonstrations se dérouleront au Pôle Enfance Jeunesse de Pontaumur, sis 14 avenue Gordon-Bennett.

– **Samedi 7 novembre de 14h à 16h :** atelier-initiation à la modélisation 3D. Et si une idée pouvait prendre forme sous vos yeux ? Cet atelier propose une immersion dans la modélisation 3D et l'impression 3D à travers une initiation ludique avec le logiciel Tinkercad. Les participants apprendront à concevoir un objet sur ordinateur et à comprendre comment il est fabriqué grâce à une imprimante 3D. Cette rencontre est prévue au Pôle Enfance Jeunesse de Pontaumur et est accessible aux enfants à partir de 10 ans accompagnés, ainsi qu'aux adultes de niveau débutant. Inscription par courriel à fabriknumerique@ccvcommunaute.fr.

– **Samedi 21 novembre de 10h à 13h :** jouer, partager, s'amuser ! Les participants découvriront une sélection de jeux de société et jeux de codage à tester, partager et redécouvrir en famille. En bonus : à travers des démonstrations, ils découvriront comment l'impression 3D redonne vie aux jeux de société cassés ou incomplets. Cette rencontre est proposée au Pôle Enfance Jeunesse de Bourg-Lastic, 7 bis rue des Dillures.

Pour tout renseignement, contacter Delphine Tatuszka par courriel à fabriknumerique@ccvcommunaute.fr ou au 04.73.79.70.70.

Condat-en-Combraille - Des serveurs mis en valeur



La brigade des serveurs est désormais habillée de belle manière – © CSM.

La centaine de participants à l'animation gourmande du *Club Saint-Martin*, le 10 octobre, ont eu la primeur du talent d'une équipe de bénévoles de l'association, qui s'est attelée ces derniers mois à une tâche originale et utile. Un groupe de personnes a démontré l'art du recyclage à l'époque du textile jetable et bon marché venu de Chine : de vieux draps bien épais comme il ne s'en fait plus et qu'on trouve dans les armoires des maisons de famille, où un sachet de lavande éloigne les insectes, ont trouvé une nouvelle fonction.

Grâce au talent de couturière de certaines adhérentes, des dizaines de draps sont devenus une vingtaine de tabliers de cuisine. Il a fallu couper et coudre bien sûr, sans oublier la poche centrale si pratique et cerise sur le gâteau, de jolies broderies colorées en rapport avec la nourriture, toutes différentes, ont été ajoutées sur le blanc en plus de l'enseigne du club.

Ce jour de choucroute, la brigade de bénévoles, aux ordres de la présidente Josiane Pénichou et sous la supervision d'Annie Cléret, maîtresse en cuisine, a servi les convives sans se salir, donnant du style à la réception d'une magnifique journée de détente goûteuse appréciée de tous.



Le détail des broderies sur le tablier – © Rémi Pruny.

Pontaumur

Collecte de sang. Une collecte de sang est organisée à Pontaumur le vendredi 23 octobre de 16h à 19h à la salle des fêtes de Pontaumur. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur dondesang.efs.sante et de venir avec une pièce d'identité.

Saint-Étienne-des-Champs

Toussaint. Dimanche 1er novembre, rassemblement à 11h au cimetière pour un temps de prière et de recueillement.

St-Pierre-le-Chastel - Chasse au trésor aux anciennes caves des Chazaloux

Les anciennes caves d'affinage du bleu de Laqueuille et le hameau des Chazaloux ont retrouvé une animation toute particulière samedi 10 octobre à l'occasion de « La Quête des Pierres Dorées », une chasse au trésor organisée par l'association *Saint-Pierre-le-Chastel Patrimoine*. Quarante participants, répartis en six équipes, ont pris part à cette aventure immersive mêlant réflexion, adresse et coopération. Dans le décor naturel de la Cheire, petits et grands ont parcouru les sentiers à la recherche d'indices et relevé de nombreuses épreuves : tir à l'arc, énigmes des sous-bois, défi du bûcheron, catapulte ou encore défi musical autour des « Mélodies perdues ».

Si chaque équipe tentait de remporter un maximum de points, l'objectif final ne pouvait être atteint qu'ensemble. Les épreuves permettaient de gagner des « pierres dorées » qui, une fois réunies, actionnaient un mécanisme destiné à ouvrir un coffre au trésor. Une façon originale de rappeler que la réussite collective l'emporte souvent sur la seule performance individuelle.

Malgré quelques gouttes de pluie, l'ambiance est restée chaleureuse tout au long de l'après-midi. Rires, encouragements et esprit d'entraide ont accompagné les participants jusqu'à l'ouverture finale du coffre.

Cette animation a également bénéficié du soutien de nombreux partenaires ayant offert les lots remis aux participants : le Panoramique des Dômes, Vulcania, le volcan de Lemptégy,



la grotte de la Pierre, Kidisport Lempdes, la Synapsérie, Adventure Center, le cinéma CGR et Palomano.

À travers cette initiative, l'association *Saint-Pierre-le-Chastel Patrimoine* poursuit sa mission de valorisation du patrimoine castelpétrussien en proposant des animations gratuites, familiales et participatives. Une manière de faire découvrir autrement les richesses du territoire tout en créant des moments de partage et de convivialité. L'enthousiasme des participants confirme une nouvelle fois l'intérêt de ces rendez-vous qui donnent vie aux sites patrimoniaux de la commune.

Condat-en-Combraille

Randonnée gourmande. Dans le cadre des « Traversées d'automne », initiées par le Département, le Smad des Combrailles invite les marcheurs à une randonnée gourmande au cœur du territoire, à la rencontre de producteurs passionnés.

Cette balade accessible à tous conduira les participants d'un élevage bovin à une ferme laitière, avec plusieurs temps d'échange pour découvrir les métiers agricoles, les savoir-faire locaux et les produits du terroir. Une sortie conviviale qui allie découverte des paysages, rencontres humaines et dégustations locales. Rendez-vous le jeudi 22 octobre à 13h45 à la ferme de Guillaume Legoy à la Baraque, à Condat-en-Combraille pour une boucle de 8 km jusqu'à l'élevage du Gaec le Sympathique à Bussière. Gratuit, possibilités d'acheter des produits locaux à la fin de la randonnée. Renseignements et inscriptions : 04.73.85.82.08.

Cyclo-cross. Le club cycliste *Condat 63* organise un cyclo-cross le dimanche 25 octobre sur le site de Puy-Maury à partir de 14h.

Atelier de réparation. Dans le cadre des Journées nationales de la réparation du 15 au 18 octobre, le Sydem Dômes-Combraille organise le dernier « Repair Café » de l'année. Ces ateliers sont proposés avec *l'Atelier de Malauzat* et permettent de s'initier à la réparation des objets électriques et électroniques du quotidien : machine à café, outillage, informatique… tout y passe !

Pour cet ultime « Repair Café » 2026, le club cycliste *Condat 63* proposera un atelier spécial dédié à la réparation de vélos. Plus que du dépannage, il s'agit d'acquérir les compétences nécessaires pour allonger la durée d'usage de ses objets. C'est gratuit et ouvert à toutes et tous : rendez-vous ce samedi 17 octobre de 14h30 à 18h30 à la salle des fêtes.

Villossanges

Belote. Le comité des fêtes organise un concours de belote, le samedi 23 octobre à partir de 19h à la salle des fêtes. Engagement : 12 € par équipe.

Saint-Avit-d'Auvergne

Afterwork. Le comité des fêtes organise un afterwork, samedi 17 octobre à partir de 20h à la salle des fêtes, suivi d'un bal (entrée : 5 €) à 23h.

Giat - Quand l'automne vient d'arriver...

La dernière visite des quatre saisons de l'arboretum de Haute Combraille, organisée par l'association *Par les jardins et les chemins en Limousin* était bien dans le ton de l'automne. La météo du jour était chafouine, avec une bruine désagréable et une fraîcheur de saison. Après des mois de chaleur et sécheresse, le contraste s'apprécie moyennement même s'il fait du bien au moral des jardiniers. Aussi, la fréquentation s'est trouvée moindre, et comme le souligne le maître des lieux, Gérard Goulay, la petite bande d'amateurs de botanique représentait le gratin des visiteurs. Comme à chaque fois, le pépiniériste a présenté les essences d'arbres présentes, s'arrêtant pour expliqué les critères des différentes variétés, leurs origines et spécificités, agrémentant la conversation d'anecdotes savoureuses et de commentaires savants. Le public ne s'ennuie pas à écouter tout en observant ce coin de nature aménagé pour abriter une belle collection d'arbres, avec des plants uniques parfois, d'autres trop invasifs parfois, et à cette saison, une variété de couleurs exceptionnelle au niveau des érables dans les tons rouges et jaunes éblouissants.

Ainsi se termine une année de visites qui a permis à beaucoup de personnes, souvent résidents du territoire, de découvrir un site remarquable et patrimonial naturel né de la passion.



Les variations saisonnières de l'arboretum ont été bien suivies cette année – © Rémi Pruny.



Octobre rose dans l'arboretum.

Giat - L'engagement giatois dans la vie locale

Au moment des élections municipales, un article dans la presse locale mettait en avant l'origine giatoise de six maires du territoire ayant exercé ou en fonction. Cela a donné lieu à une rencontre entre ces six édiles, organisée conjointement le 10 octobre à la Ramade.

Seul l'un d'entre eux, le plus jeune, n'est pas à la retraite mais a quitté son mandat de maire de Saint-Avit-d'Auvergne en mars dernier : Nicolas Montpeyroux déclare « je revis » dégagé de ses fonctions très prenantes quand on est encore en activité professionnelle, d'autant plus heureux qu'il a changé de travail pour une nouvelle aventure où son expérience d'élu sera un plus.

Encore élue, mais n'étant plus maire ce mandat, Marie-Françoise Ventenat à Mérinchal, dit aussi être soulagée et elle peut profiter un peu plus de sa retraite.

Bernard Boissier, de Landogne, reste intéressé par la vie locale. Il a été maire de 1989 à 2008 alors qu'il travaillait mais la fonction semble avoir évolué avec plus de contraintes, constate-t-il.

À Pontaumur, Charles Carrias a été à la tête de la commune pendant 11 ans, où il s'est installé à l'âge de la retraite après une vie professionnelle qui l'a éloigné de la Combraille.

Deux maires sont encore en exercice en Creuse : Denis Richin à Dontreix depuis 2008, alors qu'il n'était pas encore en retraite, et Patrick Mounaud, qui réside à Flayat depuis sa retraite de haut-fonctionnaire. Il a succédé à Marie-Hélène Michon, élue conseillère régionale sans vouloir cumuler les fonctions à l'été 2021. Ces deux derniers, qui ont encore la passion du service aux citoyens et à la République, malgré les complexités administratives et les difficultés relationnelles avec certains administrés, ont des origines dans le même hameau de Jeandaleix, comme Nicolas Montpeyroux.

Ce déjeuner leur a permis de confronter leurs parcours et leurs expériences, avec leurs propres sensibilités, car aucun d'entre eux n'avait rêvé de devenir maire un jour quand ils jouaient dans la cour de récréation de leur école à Giat.



Denis Richin, Bernard Boissier, Patrick Mounaud, Marie-Françoise Vententat, Charles Carrias et Nicolas Montpeyroux ont porté l'écharpe tricolore dans leurs communes de résidence – © Rémi Pruny.

Tralaigues

Concours de belote. Les *Amis des Combrailles Villossanges-Tralaigues-Landogne* organisent un concours de belote le dimanche 18 octobre à 14h à la salle des fêtes de Tralaigues. Engagement : 18 € par équipe.

Combrailles

Remise de diplômes d'honorariat. À la demande de l'équipe municipale, la préfecture du Puy-de-Dôme a décerné à Jacky Pougheon le diplôme d'honorariat de maire et à Paul Verdier celui d'adjoint au maire. Ces diplômes viennent récompenser 49 années d'engagement et de dévouement au service de la commune et de ses habitants. À cette occasion, une cérémonie conviant l'ensemble des habitants de la commune aura lieu le 25 octobre à 10h à la salle polyvalente de Combrailles.

Montel-de-Gelat

Conférence. L'association *Livres en Combrailles* invite l'académicien des Inscriptions et Belles-Lettres Jean-Michel Mouton, historien spécialiste de Saladin, le sultan chevalier, et originaire de Condat-en-Combraille, pour une rencontre avec le public le samedi 17 octobre à la salle des fêtes à 18h. Des Combrailles vers l'Orient, le professeur racontera son itinéraire de chercheur sur les traces de Saladin, grand chef musulman qui battit les croisés au XII[e] siècle, dans une époque qu'a connue Robert III, comte d'Auvergne, qui a un lien avec l'histoire du Montel. Entrée libre.

Repas des pompiers. L'*Amicale des Sapeurs-pompiers* organise son repas d'automne, le samedi 24 octobre à la salle des fêtes à partir de 19h30. En plat de résistance, jambon cuit au four à bois et pommes de terre boulangère. Tarif : 17 €, 10 € pour les moins de 12 ans. Réservations avant le 18 octobre au 06.59.62.30.25 ou 06.75.64.35.54.

Giat

Visite de l'arboretum. Dans le cadre du festival « Les Forestivités », organisé par Fibois Aura et les communes forestières du Puy-de-Dôme, une visite commentée de l'arboretum de Haute Combraille est proposée les dimanches 18 et 25 octobre à 14h. Inscription conseillée au 04.73.79.70.70 (communauté de communes). Plus d'infos sur https://forestivites.fr/puydedome.

Loto. L'amicale laïque des parents d'élèves organise son traditionnel loto d'Halloween le samedi 24 octobre à la salle des fêtes à partir de 19h30. Les personnes déguisées seront les bienvenues.

Pharmacie de garde. Les 17 et 18 octobre, pharmacie May au Montel-de-Gelat, tél. 04.73.79.94.16.

En paroisse. Samedi 17 octobre à 17h, en notre église, messe présidée par Mgr Kalist. Temps d'écoute et de partage. Pot de l'amitié.

Miremont

Marche solidaire. À l'occasion d'Octobre Rose, le comité des fêtes organise une marche solidaire le dimanche 18 octobre. Rendez-vous à 9h à la salle des fêtes avec trois parcours au choix : 6, 10 et 16 km, et deux formules : marche + ravitaillement 6 €, marche + ravitaillement + casse-croûte 10 €. Cette matinée solidaire est une grande cause pour la lutte contre le cancer du sein et chaque pas compte.

Saint-Hilaire-les-Monges

En paroisse. Le mois d'octobre étant le mois traditionnellement consacré au Rosaire, les fidèles sont invités à la prière du chapelet. Les catholiques profitent de ce mois pour méditer sur la vie de Jésus Christ à travers les mystères du rosaire. Nous nous réunirons le mercredi 21 octobre en notre église à 14h pour prier aussi pour la paix et la protection spirituelle.

Mémoire et traditions - « Icoranda » maintient le cap et recrute



Depuis près de 30 ans, les adhérents s'évertuent à transmettre un patrimoine culturel qui puise ses racines dans le territoire – © Rémi Pruny.

Il manquait très peu d'adhérents à l'assemblée générale d'*Icoranda*, le 10 octobre dernier. L'association de sauvegarde et de transmission des traditions musicales et des savoir-faire du territoire rayonne aux frontières de la Haute-Corrèze, du Sud-Creuse et de la partie Combraille-Chavanon puydômoise. Elle est gérée de manière collégiale. Plusieurs administrateurs ont présenté les bilans financier, moral et d'activités de l'association dont le budget s'élève à près de 27 000 €. Le gros des recettes comme des dépenses concerne les prestations fournies à domicile ou à l'extérieur : le groupe est allé notamment à Fos-sur-Mer, Monceau-sur-Dordogne et Liré (49) en plus de sorties pour des manifestations en Corrèze et Puy-de-Dôme, que ce soit pour la partie danses et musiques traditionnelles ou la présentation des vieux métiers.

Fiers de ses racines et le faire savoir

La canicule a eu des conséquences sur une grande partie des manifestations et de l'action de l'association, dont les participants ont souffert. Il ressort des discours une impression de bon travail de tous qui permet de valoriser les objectifs de l'association, connue et reconnue loin à la ronde. Le site Internet (icoranda.fr) a été visité plus de 90 000 fois, un signe d'intérêt certain mais ces succès et cette reconnaissance cachent le problème des effectifs. Le vieillissement des troupes n'est pas compensé comme il faudrait par l'arrivée suffisante de recrues : « Le recrutement est l'affaire de tous », dit Michel Barrier, « nous devons fournir un effort collectif et permanent afin de poursuivre cette mission de passeurs de mémoire, de continuer d'être des ambassadeurs du territoire ». Il manque à nos régions cet ancrage qui existe dans d'autres régions fières de leurs traditions comme la Bretagne, le Pays basque ou la Corse, et tant d'autres régions en Europe. *Icoranda* s'attache à promouvoir et sensibiliser aux racines locales, une sorte de sacerdoce qui demande de l'énergie et du souffle.

Impliquer la jeunesse dans la transmission

Le programme d'actions est établi dans cette optique et les prochaines sorties dont la fête de la châtaigne en Basse-Corrèze, la réception des amis de Fos-sur-Mer, la participation à la fête du saint-nectaire seront des moments forts qui demandent l'engagement du maximum de personnes et l'intégration de nouveaux adhérents. L'association et ses responsables tiennent aussi au maintien de la tradition des Réveillés au printemps en allant à la rencontre des habitants en musique, et ils réfléchissent déjà à la célébration des 30 ans d'*Icoranda* en 2028. Ne pas hésiter à rejoindre cette association qui accueille toutes les générations, les jeunes pourront découvrir le passé de leurs ancêtres de la meilleure des manières.

Contact : icoranda19@orange.fr, 05.55.94.35.76, 06.72.11.92.97, 07.86.23.45.98.

Bourg-Lastic - Les Forestivités : les forêts sortent du bois !

Ce festival, dont la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans est partenaire, se déroule dans le Puy-de-Dôme du 17 octobre au 1er novembre et propose des visites, des sorties en forêt, des ateliers et jeux, des spectacles et des démonstrations en rapport avec la forêt. Tout est gratuit. Une initiative qui peut être appréciée pour occuper les jeunes pendant les vacances qui commencent. Pour retrouver le programme, il faut se connecter au lien suivant : https://forestivites.fr/puydedome.
À proximité, diverses animations sont proposées :
– à la médiathèque de Messeix, des livres de contes et des documentaires relatifs à la forêt et au bois seront mis en avant durant tout le festival.
– À l'Arboretum de Haute Combraille situé rue Bel-Air à Giat, les dimanches 18 et 25 octobre de 14h à 18h, Gérard Goulay ne tarira pas d'explications sur la remarquable collection de conifères et végétaux ligneux présents. Cette visite est accessible aux PMR et aux poussettes. Inscription conseillée au 04.73.79.70.70 (choix n° 3) (*).
– À Savennes, le mercredi 21, rendez-vous à 14h30, à la mairie, pour une découverte de l'Obs'cerf'vatoire et une sortie sur la piste des animaux de la forêt. Une occasion d'en apprendre plus sur la faune sauvage de l'Artense et les indices de présence, ainsi que sur des anecdotes fascinantes sur la vie sauvage. Cette animation à destination de tous les publics requiert une inscription obligatoire au 07.57.10.34.56 ou par courriel à animation@chasse63.com (*).
– À La Bourboule, une visite guidée au sein de la forêt de Murat est proposée le samedi 24 octobre. Elle est accessible aux animaux tenus en laisse. Rendez-vous à 14h30, sur le parking de la télécabine du plateau de Charlannes. (*)
– Au col de Ceyssat, le samedi 24, une balade commentée avec un forestier de l'ONF permettra de découvrir la forêt autrement. Elle s'adresse à tout public, même aux animaux tenus en laisse. Le rendez-vous est fixé à 14h pour un retour à 17h. (*) En même temps, des stands de jeux seront installés par l'ONF afin d'explorer les secrets de la forêt de manière ludique.
– Une visite guidée de l'Esat de Rochefort-Montagne propose de découvrir la filière bois autour de valeurs sociales et environnementales. Cette visite unique permettra d'apprécier le travail réalisé dans les ateliers de scierie, caisserie et menuiserie par des travailleurs du bois en situation de handicap. Ouverte à tout public, le mardi 27 octobre, entre 8h30 et 12h, 31 route de Bordas, cette visite se fait sur inscription obligatoire auprès de Luc Eyer par courriel : *l.eyer@asph.fr*. Elle est accessible aux PMR, poussettes et animaux tenus en laisse.
– Une conférence par Antoine Gourdy, intitulée « La forêt puydômoise d'hier, d'aujourd'hui et de demain » à Saint-Sulpice, le vendredi 30 octobre, de 14h30 à 16h30. Renseignements au 06.98.73.56.61. (*)
(*) Prévoir eau, tenue et chaussures adaptées.

Briffons - Soirée disco au top !



Quelle ambiance pour cette soirée organisée par le comité des fêtes : des paillettes, des tubes, un micro et un bon repas, il n'en fallait pas plus pour réussir ce karaoké.
Sandie Amantini et JP Jukebox Memory's ont su mettre les participants à l'épreuve, le traiteur Maillot a quant à lui rassasié les 127 estomacs, tout était réuni pour passer un moment joyeusement tonique. Le comité vous donne rendez-vous maintenant l'année prochaine pour d'autres aventures festives...

Sauvagnat-près-Herment

Concert. L'association *La Bonde* organise un apéro-concert, samedi 17 octobre à partir de 18h à la salle des fêtes. À 20h30, *FeeLiNg* sera sur scène pour animer la soirée. *FeeLiNg* est un groupe proposant des chansons douces mais, en bons rockeurs dans l'âme qu'ils sont, d'autres un peu plus envolées et rythmées. Des textes engagés, aux thématiques fortes, comme la maltraitance, la discrimination, la guerre..., le tout agrémenté de mélodies accrocheuses et d'une musique qui ne vous laisse pas indifférent. C'est comme son nom l'indique un moment singulier que propose ce groupe lors de ses concerts. Vous n'en sortirez pas sans avoir ressenti du feeling. Entrée libre.

Saint-Sulpice

Pertes de récoltes causées par la sécheresse. La mairie communique : « Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements émis en 2026 au titre des pertes de récoltes engendrées pour l'épisode de sécheresse de l'été 2026, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en mairie ».

Verneugheol

Belote. Le comité des fêtes organise un concours de belote ce samedi 17 octobre à 20h à la salle des fêtes. Engagement : 14 € par équipe.

Bourg-Lastic

Nos peines. Raymonde Jouve, née Gautherie, a quitté les siens dans sa 99e année. Ses obsèques ont eu lieu le 10 octobre en l'église Saint-Fargheon, suivies de l'inhumation au cimetière communal.
Toutes nos pensées vont à ses enfants, Maryse, Jean-Philippe ; à Marie-Renée, sa belle-fille, et René, son gendre ; à ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille.

En paroisse. Le vendredi 16 octobre à 18h, la prière du chapelet sera dite en l'église Saint-Fargheon.

À la bibliothèque. Une bonne nouvelle : afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de profiter de la bibliothèque, à partir du mois de novembre, un nouveau créneau horaire est proposé. Ainsi, en plus du mardi et du samedi (de 9h30 à 11h30), la bibliothèque ouvrira ses portes le jeudi de 16h30 à 17h30.

Ferme pédagogique. Les Amismaux de la forêt enchantée accueillent les visiteurs du mardi au dimanche, de 10h à 18h pour les vacances de Toussaint. Léon, le paon arlequin, arbore un plumage bleu des plus originaux. Et n'oubliez pas de découvrir la dernière nouveauté : le village des mille rêves, tout près du jardin des fées qui n'attend plus que les galets peints par les enfants.

Soirée dansante. L'amicale des sapeurs-pompiers de Bourg-Lastic organise une soirée dansante, le samedi 17 octobre. Le concert sera donné par le groupe *Rosebud*, groupe de musique pop-rock. L'entrée est libre pour ceux qui ne se sont pas inscrits au repas.

Bala'Bulles. Porté par l'*Association des collectifs enfants parents professionnels* (ACEPP), le café itinérant parents-enfants, dédié aux parents et à leurs enfants de 0 à 4 ans, sera à Bourg-Lastic le mardi 20 octobre, de 9h30 à 11h30. L'accueil est bienveillant, libre et gratuit. Rendez-vous au Relais petite enfance, 7 rue des Dillures.

Briffons

Thé dansant. Dimanche 18 octobre, animé par l'orchestre *Les Jérôme*, organisé par le *Club 3e Jeunesse*. Réservation au 06.83.59.07.92. Buvette et pâtisseries.

Messeix

Don du sang. Une collecte de sang aura lieu le vendredi 23 octobre, de 16h à 19h. Il est inutile d'être à jeun, mais il faut être muni d'une pièce d'identité. Pour ceux qui le peuvent, il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/167796/sang?ville=messeix.

Médiathèque. Plus qu'une semaine pour découvrir, si ce n'est déjà fait, les trois ouvrages sélectionnés par l'opération « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés » à la médiathèque L'oiseau lyre. Il s'agit de : « Bonjour les voisins », « Henri Grizzly » et « L'aube rose ». Les lecteurs sont invités à voter pour leur album coup de cœur et l'ouvrage plébiscité sera offert aux enfants nés ou adoptés en 2027, ce qui leur permettra de faire leurs premiers pas dans la littérature jeunesse. Cette animation se déroule jusqu'au vendredi 23 octobre à la médiathèque située au 1 allée des Chênes et ouverte : les lundi et vendredi de 13h30 à 17h30, mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Soirée à thème. *L'association des artisans, producteurs et commerçants* organise une soirée choucroute le samedi 7 novembre, à partir de 19h30 dans la salle socioculturelle. Au menu : choucroute, fromage et dessert. Participation : 20 € et 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. Les réservations sont prises jusqu'au samedi 31 octobre au 06.33.34.75.95 ou bien au 06.81.54.70.50 (si c'est le répondeur, veuillez laisser vos coordonnées pour être rappelé et recevoir une confirmation).

Siaep Clidane-Chavanon. Il informe ses abonnés que la relève des compteurs d'eau potable a débuté et remercie les usagers de libérer l'accès au compteur pour éviter tout risque d'erreur. Cependant, chacun peut transmettre dès à présent l'index de son compteur au Syndicat : par téléphone, en composant le 04.73.21.85.09 ; par courriel, à l'adresse releveeau.clidanechavanon@orange.fr, en mentionnant son numéro d'abonné, ainsi que ses coordonnées ; ou enfin par courrier, en retournant l'avis de passage dûment complété, laissé par l'agent du Syndicat.

Concours de belote. Le comité des fêtes de Monestier-Merlines organise un « double concours de belote » le samedi 17 octobre dans la salle des fêtes de Chauvet (Veyrières). Engagement : 16 € par équipe pour un concours et 30 € par équipe pour deux concours. Le premier concours débutera à 14h et le second à 21h. Ce concours est doté de lots en numéraires pour les premiers lots.
Renseignements auprès de Pierrick au 06.59.97.07.77. Attention, pour chaque concours, le nombre d'équipes est limité.

On va au cinéma. Telle est l'invitation lancée par l'*Association des collectifs enfants parents professionnels* (ACEPP) et l'association *Sauve qui peut le court métrage*, le vendredi 23 octobre de 10h à 10h30. Ainsi, des projections de courts-métrages à destination des enfants de 2 à 4 ans auront lieu dans la salle de cinéma de La Jetée à Clermont-Ferrand. Les petits devront être accompagnés d'adultes (parents, grands-parents, assistantes maternelles...). Entrée gratuite. Renseignements et réservation obligatoire auprès du 06.56.77.01.18 ou par courriel à animation@aceppauvergne.com.

Bourg-Lastic - Bénédiction de la statue de la Vierge restaurée



La statue a retrouvé sa splendeur – © Isabelle Vergnol.

Samedi 17 octobre à 11h, l'ensemble de la population est invitée à la bénédiction de la statue de la Vierge (au croisement de l'ancienne route de Lastic et de la route de Clermont). Un groupe de paroissiens en a assuré la réfection afin de la préserver des affres du temps. Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Sports - Cyclo-cross, ISO, le grand saut

ISSOIRE - Les 21 et 22 novembre, Issoire accueillera pour la première fois deux manches de Coupe de France de cyclo-cross sous la houlette de la Fédération française de cyclisme et organisées par Issoire Sport Organisation, ses officiels et bénévoles, autour du plan d'eau du Mas.

Tout comme pour l'Auto-cross d'*ISA* (Issoire Sport Automobile) qui avait fait le grand saut en organisant en septembre dernier sa première manche de Championnat de France sur le circuit issoirien, *ISO* (Issoire Sport Organisation) organise, elle, sa première épreuve nationale cette année autour des étangs du Mas. Nous ne pouvions pas passer à côté de ce concours de circonstances avec des associations proches dans leurs noms.

Une centaine de bénévoles

Lundi dernier avait lieu la première réunion de présentation un peu plus détaillée de l'organisation devant une cinquantaine des bénévoles d'*ISO* sur la centaine qui sera présente sur le terrain du vendredi au dimanche soir. Nicolas Mallet, le président, a donc dévoilé à la fois l'organisation sujette au cahier des charges de la Fédération, le parcours prévu et à mettre en place et les besoins pour chaque poste. Et les chiffres ont tout de suite parlé d'eux-mêmes quand il en a fait l'énumération. Tout d'abord le nombre de participants : 1 100 coureurs et donc entre 2 et 3 000 personnes à accueillir sur Issoire, une trentaine d'officiels venus des quatre coins de France, sans compter le public qui se déplace en nombre pour ce type de rendez-vous, ça va faire du monde !



Le plan d'eau du Mas sera l'écrin des deux manches de la Coupe de France de cyclo-cross, 25 ans après la dernière organisation issoirienne – © ISO.



On retrouvera sûrement quelques locaux de l'étape qui connaissent un peu le terrain des cyclo-cross d'ISO. On attend le jeune riomois Léo Biziaux, récemment participant des derniers Championnats d'Europe et brillant 9e – © Agnès Boeuf – ISO.

1 100 participants

Pour cela un certain nombre de locaux seront mis à disposition de l'organisation par d'autres clubs résidant au Mas (vestiaires, douches, contrôle médical) au cœur du camping (presse), ou vers le Pré Rond (permanence, centre d'accréditation, et les solutions de parking quasiment réglées). Un village partenaire sera installé aussi pour la quarantaine d'entreprises et sponsors qui se joignent à la fête. En effet, l'argent est le nerf de la guerre pour ce type de manifestation dont le budget prévisionnel avoisine les 100 000 € tout de même. Budget lui aussi calé d'ores et déjà. Subventions, partenariats ou encore échanges de marchandises permettent de finaliser la partie finances. En effet, pour tracer le parcours par exemple il ne faut pas moins de 5 000 mètres de cordelettes, 2 000 piquets en bois, 3 000 mètres de filets et 5 000 mètres de rubalise... Et on ne parle pas des repas des officiels et bénévoles ni de la fourniture de barnums ou tentes nécessaires aux buvettes, espaces d'accueil, centre médias, accréditations, et autre contrôle anti-dopage...



Une cinquantaine de bénévoles sont venus à la première réunion d'organisation d'ISO pour ces deux manches de Coupe de France de cyclo-cross à Issoire – © C. B.

Sur le pont dès le lundi précédent

Pour mettre en place « le grand chapiteau », les équipes de bénévoles seront sur la piste dès le lundi précédent. Tracé du parcours, mise en place des piquets, filets et autres zones publiques, création et aménagement de zones de franchissement... Viendront après les différents fléchages spectateurs et organisation, l'organisation finale des parkings, le montage des buvettes et espaces restauration... bref du travail en perspective. À noter que la circulation sera réglementée par décision préfectorale avec interdiction de circulation de véhicules dès le début de semaine. Nous garderons un œil attentif sur ces préparations naturellement, et surtout pour avoir confirmation des invités d'honneur qui pourraient accompagner le jeune Leo Bisiaux, 9e au dernier Championnat d'Europe cyclisme sous la bannière nationale, déjà annoncé par le président Mallet... À suivre donc.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

Champeix - 19e fête du jeu, le 24 octobre

Oyez, oyez, preux chevaliers, gentes dames et nobles seigneurs de toutes contrées, l'illustre association *Au Héraut du Marchidial* vous convie à de grandes réjouissances à la 19e fête du jeu !
Faites seller vos montures et notez le jour dans vos grimoires : le 24 octobre prochain en la salle polyvalente de la belle cité de Champeix. Les festivités et tournois ludiques se tiendront de 14h à 19h puis, pour les âmes les plus vaillantes, une grande nocturne prendra place de 20h jusqu'à 1h du matin.
L'accès à ce grand rassemblement de jeux est totalement libre pour tous les habitants du royaume ! Affûtez vos esprits, préparez vos dés et faites porter cette missive à vos alliés. Nous vous attendons nombreux !



© Annick D'Hier

Champeix - Spectacle de marionnettes

Dans le cadre de la saison culturelle de l'Agglo Pays d'Issoire, un spectacle de marionnettes de la Cie *La Petite Hurlante* aura lieu sur Champeix le jeudi 22 octobre à 10h et 15h dans la salle polyvalente.
« Plan B » est une histoire de mots. Ou même, disons carrément une aventure de lettres. Jalonnée de péripéties, de jeux de mots et de rebondissements sémantiques à tout-va, vous ne saurez plus où donner de la tête !
Un pupitre. Un livre. Des lettres. Tandis que celles-ci chantonnent gaiement dans le jardin, un drame va survenir et perturber la quiétude de ce mardi printanier. Qui pourrait avoir intérêt à orchestrer ce terrible assassinat ? Où peut-il bien se cacher ?
En un mot, « Plan B » est une histoire sans mots dits ni mots doux, truffée de non-dits, qui raconte tantôt à demi-mots, tantôt à mots couverts, la poursuite infernale d'une suspecte par un inspecteur, qui, lui, ne semble pas avoir dit son dernier mot...



© Cie « La Petite Hurlante »

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« Digger » (vo et vf – 2h09), « Garance » (1h55), « Justin le Juste » (1h50), « Les Misérables » (2h56), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h30), « Heart of the beast » (1h41), « La maison de nos rêves » (1h29), « Notre salut » (2h39), « Raison et sentiments » (2h12 – vo), « Resident Evil » (1h37 – int. -12 ans).
• Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 16 octobre à 16h à la Providence. Samedi 17 à 18h30 à Sauxillanges. Dimanche 18 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 10h30 à Issoire, avec baptêmes d'ados.

Temps de prière. – Dimanche 18 à 18h à Saint-Babel, sur le thème « À la rencontre de la brebis perdue ».
– Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. À l'abbatiale d'Issoire le 1er vendredi de chaque mois de 17h30 à 19h (crypte).
– Chapelet en l'église d'Aix-la-Fayette tous les jeudis de 18h à 19h ; à l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Contact de la paroisse. Maison paroissiale d'Issoire (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr, facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

La Tour-d'Auvergne

Le biathlon-running débarque à La Stèle !. Rendez-vous le dimanche 18 octobre à La Stèle pour la première édition du biathlon-running organisée par ski-club L'Étoile des Montagnes. Deux formats au programme : relais à 2 : 5,1 km par coureur, avec 2 tirs couchés ; course individuelle : 8,5 km, avec 4 tirs couchés – tirs à 10 m avec des carabines optiques, exclusivement en position couchée. À 9h30, départ des relais ; 11h, départ des courses individuelles. Aucun PPS demandé, un pass biathlon-running est compris dans le tarif. Le week-end débutera dès le samedi 17 avec la 4e édition du Challenge de La Stèle, une journée de courses de ski-roues. Inscrivez-vous ici : https://www.klikego.com/.../running.../1788743429808-1.

Picherande - Le Bus des montagnes au Sommet de l'élevage



Neuf Picherandais au rendez-vous du Bus des montagnes pour le Sommet de l'élevage – © Sylvie Chabaud.

Le Bus des montagnes : voilà un moyen de transport bien pratique pour se rendre à un ou deux évènements importants du département. Grâce au conseil départemental et aux communautés de communes, chez nous, celle du massif du Sancy, il est possible de se faire plaisir en limitant fortement les soucis liés à la circulation aux abords du Zénith et de la Grande Halle d'Auvergne, bouchons, parkings entre autres, et pour 3 € seulement l'aller-retour ! Neuf Miengués sont maintenant bien habitués à ce concept. Partis à 7h15 de Picherande, quelques haltes en route pour prendre de nouveaux voyageurs, arrivée à 9h15, le président du conseil départemental, Lionel Chauvin, vient accueillir et saluer tous les visiteurs du jour. Un sac et quelques petits cadeaux sont remis à chacun avec une entrée offerte pour la visite du grand parc d'exposition agricole. Ensuite chacun dispose de son temps comme il l'entend.
Rendez-vous à 16h au stand du conseil départemental où un apéro dînatoire est offert à tous les participants du Bus des montagnes. Cette année, ce sont les élèves de première du lycée hôtelier de Chamalières qui ont préparé les amuse-gueules et petits fours, délicieux comme d'habitude ! À 17h, c'est le retour, chacun repart en bus vers sa localité. Arrivée à 18h30 à Picherande sous une pluie battante suite à une averse orageuse. Et tout le monde est ravi de sa journée ! Merci au conseil départemental, à Lionel Chauvin et toute son équipe et à la com-com du Sancy et à son président Frédéric Echavidre. À l'année prochaine !

La Tour - Sancy Artense Tir à l'Arc



Les médaillés du club Sancy Artense Tir à l'Arc.

Un grand bravo au club *Sancy Artense Tir à l'Arc* pour l'organisation de cette 19e édition du Critérium. Merci aux organisateurs et aux bénévoles pour leur engagement et leur dynamisme qui permettent à ce bel événement sportif de s'inscrire durablement dans le calendrier. Félicitations à tous les participants ! Une mention particulière au club de Ménétrol qui remporte le classement par équipe. Bravo à tous et à toutes et rendez-vous pour la 20e édition.

Ludesse - Du nouveau pour « Villa'joie »

L'association *Villa'joie* est relancée avec une nouvelle équipe. Amélie Tournadre en assure la présidence, Nicolas Chevaux est président suppléant, Virginie Jamot secrétaire, Élisabeth Vidal trésorière et Florence Labbe trésorière suppléante. Les habitants souhaitant agrandir l'équipe sont les bienvenus. Ils peuvent se signaler auprès d'un des membres ou par mail : asso.villajoie@gmail.com.



Florence Labbe, Amélie Tournadre, Nicolas Chevaux, Élisabeth Vidal et Virginie Jamot – © « Villa'joie ».

L'association organise sa première manifestation samedi 7 novembre avec une « soirée rencontre », blind-test et karaoké à la salle communale de Ludesse.

Saint-Nectaire

Animations au casino. – Dimanche 18, initiation à la danse country de 15h à 17h. Entrée libre.
– Samedi 24, théâtre avec scène de vie « Miracle au couvent » à 20h30.
Renseignements et réservation au 04.73.79.66.18.

Le Vernet-Sainte-Marguerite

Cérémonie de la Toussaint. Une cérémonie animée par des bénévoles aura lieu le dimanche 1er novembre au cimetière du Vernet à 11h. Après les prières pour les défunts, chacun pourra bénir ses tombes.

Chambon-sur-Lac

Thé dansant. L'ACTVV (*Association Culture et Traditions de la Vallée Verte*) organise un thé dansant à la maison des associations de Chambon-sur-Lac le dimanche 18 octobre à partir de 14h30, animé par Stéphanie Méthot. Buvette et pâtisseries seront de la partie afin de régaler les danseurs. Une bonne après-midi en perspective.

Picherande - Mme Grégoire nous a quittés

Le 19 septembre, l'église d'Égliseneuve-d'Entraigues était bien trop petite pour accueillir cette immense foule venue accompagner Danielle à sa dernière demeure.
Danielle Grégoire, née Guittard, s'est éteinte soudainement le 14 septembre, à l'âge de 69 ans. Née le 5 avril 1957 à Chareire, sur la commune de Picherande, elle était profondément attachée à cette vallée du Sancy où elle avait grandi au sein de la famille d'André et Marie-Raymonde, entourée de ses frères Jean-Louis et Robert et de sa sœur Patricia.
Aînée de la fratrie, Danielle manifeste très tôt un tempérament protecteur, attentif et généreux. Élève brillante, première du canton au certificat d'études, elle poursuit sa scolarité au lycée avant de commencer sa vie professionnelle au secrétariat de la mairie de Picherande, puis comme secrétaire notariale à Condat.
Le 6 décembre 1980, elle épouse Bernard Grégoire. De leur union naquirent trois enfants : Bertrand en 1982, Aurélie en 1983 et Pascaline en 1992. Danielle se consacre avec une énergie inlassable à sa famille et à l'exploitation agricole à Graffaudeix à Égliseneuve. Elle participe à la traite, aux soins aux animaux, ainsi qu'à la fabrication des fromages saint-nectaire, activité dans laquelle son sérieux et son exigence lui ont valu plusieurs distinctions. Perfectionniste et rigoureuse, elle demeure pourtant d'une grande discrétion et ne cherche jamais à se mettre en avant. Mère aimante, elle accompagne ses enfants avec écoute, bienveillance et respect, sans jugement ni préférence. Elle est pour eux un pilier, leur transmettant le goût du travail, l'autonomie, le sens des responsabilités et la force d'affronter les difficultés de la vie. Protectrice et bienveillante, son frère se souvient qu'elle lui a appris à lire avant même son entrée à l'école : une attention aux autres qui ne la quittera jamais.
Après le grave accident de Bernard, survenu le 15 octobre 2013, Danielle devient son aidante au quotidien. Pendant près de dix ans, elle l'entoure d'un soutien indéfectible, tout en veillant sur sa famille et en poursuivant l'activité de la ferme avec Bertrand. La naissance de son petit-fils Sacha, en mai 2014, lui apporte une immense joie et inaugure avec bonheur son rôle de grand-mère. En 2022, Danielle prend sa retraite amplement méritée et s'installe avec Bernard à Riom-ès-Montagne dans le Cantal, près de leurs filles. Elle y trouve un nouvel équilibre, partageant son temps entre la gymnastique, les ateliers d'écriture, la danse avec les « Tamalou de Valette » et l'aide aux devoirs, où s'exprime pleinement sa vocation de pédagogue. Son jardin, ses fleurs et sa chatte Maya constituent son refuge. Sociable et chaleureuse, elle aime échanger avec ses voisins, les passants, les parents et les enfants. Ces derniers mois, elle a tenu à célébrer ses 69 ans et a également profité avec enthousiasme d'un voyage au Tyrol avec les clubs voisins du Sancy. Au début de septembre, elle était encore retournée à Charaire, sur les lieux chers à son cœur et berceau de sa famille. Elle laisse le souvenir d'une femme entière, courageuse et passionnée, profondément dévouée aux siens. Son époux Bernard, ses enfants Bertrand, Aurélie et Pascaline, son petit-fils Sacha, sa sœur Patricia, ses frères Jean-Louis et Robert, ainsi que tous ses proches garderont d'elle l'image d'une épouse, d'une mère, d'une grand-mère et d'une sœur aimante, dont la présence et l'exemple continueront de les accompagner.
À toute sa famille, ses amis, nous présentons nos sincères condoléances.



Danielle.

Saint-Donat

Travaux de restauration de l'église. Nous reviendrons sur ce chantier la semaine prochaine. En attendant l'église est fermée.

Tauves

Recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté (4e période de 2026). La mairie procède actuellement au recensement des jeunes gens atteignant l'âge de 16 ans nés entre le 1er octobre 2010 et le 31 décembre 2010. En conséquence, les jeunes gens concernés sont priés de se présenter au secrétariat de mairie, à leurs 16 ans révolus, munis du livret de famille de leurs parents.

Association « Rencontres à La Bascule ». Samedi 17 octobre à 17h45 à La Bascule, Alain Mercier, président de la com-com Dôme Sancy Artense, Christophe Serre, vice-président à la culture et maire de Tauves, Gérard Servière, président de l'association *Rencontres à La Bascule*, vous invitent au vernissage de « Témoins », une installation textile de Garance Alves, pensée comme une évocation poétique d'un territoire et de ses habitants ; de « L'élevage bovin au Burkina Faso », une exposition photographique Afdi, un exemple de souveraineté alimentaire pour fournir des produits laitiers locaux de qualité à la population ; et de « Animaux de nos campagnes, grandeur nature et en carton », réalisés par des terminales du lycée de Marmilhat.
Réalisations encadrées par Edwige Ziarkowski, plasticienne, et la professeure Isabelle Léoty.

Église Notre-Dame de la Nativité. Messe samedi 17 octobre à 18h ; à cette occasion, la communauté paroissiale priera tout particulièrement pour Paulette Erragne.

Tauves - 16e Salon des métiers d'art

Rendez-vous dimanche 25 octobre, de 10h à 18h, à La Bascule. Entrée gratuite. Manifestation en collaboration avec la commune et l'Office de tourisme Auvergne Volcans Sancy.
Cette journée met à l'honneur les savoir-faire artisanaux, utilitaires et artistiques et présente les créations de plus de 20 artisans venant principalement de la région Auvergne. Vous trouverez des objets en bois, en cuir, en terre, en céramique, de la dentelle, de la vannerie, du textile, des savons, etc.
Tout au long de la journée : buvette, restauration dans le bourg et sur place, dont les crêpes au sarrasin salées et sucrées, animation musicale, mandala géant sur la journée et des ateliers où les enfants (à partir de 6 ans) pourront participer à des fabrications artisanales de bourses (tarif : 6 €) et de savons (tarif : 12 €).
Rens. 04.73.21.16.18.



© Sylvie Saurat, Artisanat rural.

Réserve naturelle de Chastreix Sancy - Étude des sources de la Fontaine salée

En septembre, deux étudiants en géosciences de l'Institut polytechnique UniLaSalle Beauvais ainsi que leurs encadrants, deux géologues et une géophysicienne ont été accueillis sur site.



Étude géophysique, 22 septembre.

Cette étude géologique, géochimique et géophysique permet de contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement des eaux souterraines et de leur apparition en surface dans un contexte volcanique : inventaire des sources, physico-chimie des eaux, analyse des sols et sous-sols, identification des couches géologiques, des failles et fissures permettant la remontée des eaux.

Chastreix

Animation pour les seniors. Le CIAS du Massif du Sancy propose une sortie au téléphérique de Super-Besse, suivie d'un goûter le 22 octobre à partir de 14h. Iscriptions : 04.73.65.24.48 ou 04.73.79.52.82.

Repas des aînés. Le CCAS de Chastreix invite les aînés le dimanche 25 octobre à 12h.

Magazine paroissial. Celui de la rentrée 2026 est disponible au fond de l'église. Servez-vous et n'hésitez pas à en porter à vos voisins.

Trémouille-Saint-Loup - Toutes nos félicitations à Samy Aubert !

C'est avec beaucoup de plaisir que nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à Samy Aubert de la Grangeonne qui vient de décrocher son diplôme d'ingénieur en mécanique et génie industriel.



Samy le jour de la remise des diplômes.

Après trois années d'études à l'école Sigma de Clermont-Ferrand, Samy voit ses efforts, son sérieux et sa persévérance récompensés.
Un beau parcours qui fait suite à l'obtention de son BTS Conception de produits industriels au lycée Roger-Claustres.
Cette belle réussite marque une étape importante dans sa vie et ouvre la voie à une carrière professionnelle prometteuse que nous lui souhaitons riche en projets passionnants et en succès. Bravo à Samy pour ce beau diplôme ! Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et beaucoup de réussite.

Picherande

Rectification. Dans le rédactionnel de l'édition précédente, votre correspondante a fait une erreur, les agents techniques communaux sont Stéphane, Frédéric et Franck (et non Mickaël). Franck est arrivé récemment et le prénom n'était pas encore entré dans la mémoire de votre correspondante. Toutes ses excuses pour cette erreur.

Décès. Le 6 octobre, Daniel Chalaphy a rejoint le royaume du Seigneur après presque un mois d'hospitalisation suite à une tumeur foudroyante. Voisin de votre correspondante, nous discutions souvent de fleurs car Daniel les aimait, et surtout les conservait d'une année sur l'autre, on peut dire qu'il avait la main verte. On discutait aussi basse-cour. Ses poules, ses lapins, son chien et son chat sont maintenant orphelins. Daniel s'est éteint à l'âge de 58 ans.
Nous présentons nos sincères condoléances à ses sœurs Joëlle et Agnès, à ses frères Régis, Didier et Patrice, à ses belles-sœurs Yvette, Pascale et Sandrine, à son beau-frère Guy, ses neveux et nièces et ses cousins et cousines. Nous avons une pensée pour son frère Alain et son frère jumeau Pascal.

Saint-Sauves - Le patrimoine au cœur d'une nouvelle dynamique collective

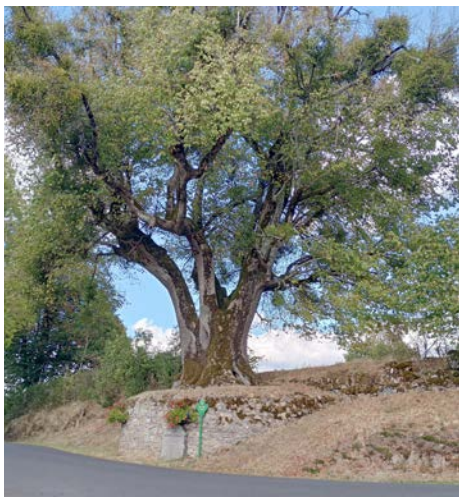
Le patrimoine, les savoir-faire et la mémoire de Saint-Sauves-d'Auvergne sont au cœur d'une nouvelle initiative collective. Lors du dernier marché dominical, la Fondation du patrimoine était présente aux côtés de deux associations locales engagées dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine communal : *Patrimoine et Chemins* et *Les Amis du Four de Massanges*.
Cette rencontre a mis en lumière les actions déjà engagées sur la commune, mais aussi les projets à venir pour préserver les traces du passé et les transmettre aux générations futures.

Recenser, restaurer et transmettre

Nouvellement créée, l'association *Patrimoine et Chemins* souhaite agir concrètement en faveur du patrimoine de Saint-Sauves-d'Auvergne. Son premier objectif est de réaliser un recensement du petit patrimoine communal : fours, fontaines, lavoirs, croix, chemins et autres éléments anciens qui témoignent de l'histoire et de la vie locale. Dans ce cadre, elle bénéficie d'une délégation de la mairie pour les travaux, afin de contribuer à leur entretien et à leur valorisation.
Ce travail de terrain permettra d'identifier les richesses existantes, d'en dresser un état des lieux et de déterminer les actions à mener pour les préserver et les mettre en valeur. L'association s'intéressera également aux chemins de randonnée, qui constituent un élément important du patrimoine naturel et historique de la commune.
Pour mener à bien ses missions, *Patrimoine et Chemins* sera accompagnée par la *Fondation du patrimoine*. M. Morlat, délégué régional de la Fondation, était présent sur le marché dominical pour témoigner de cet engagement et du soutien apporté aux initiatives locales de sauvegarde du patrimoine. L'objectif est de construire une démarche durable, en associant la commune, les bénévoles, les habitants et les partenaires, afin de redonner toute leur place à ces lieux qui racontent l'histoire de Saint-Sauves.

Préserver la mémoire des habitants

Parce que le patrimoine ne se limite pas aux pierres et aux bâtiments, l'association *Patrimoine et Chemins* souhaite aussi développer un volet consacré à la mémoire de Saint-Sauves. Cette démarche reposera sur la collecte auprès des habitants de photographies anciennes, de films, de témoignages, d'anecdotes et d'histoires racontant la vie de la commune à travers les âges. Les souvenirs des familles, les métiers d'autrefois, les fêtes de village, les traditions, les évolutions des hameaux et les moments marquants de la vie locale pourront ainsi être recueillis et conservés. Chacun détient une part de cette mémoire collective. L'association souhaite rassembler ces témoignages parfois oubliés, les préserver et les transmettre.



La réfection du muret de l'arbre Sully en projet – © C. L.

Ce travail de mémoire permettra de raconter Saint-Sauves autrement : à travers celles et ceux qui y ont vécu, travaillé, grandi et qui ont contribué à son histoire. Il offrira également aux plus jeunes l'occasion de mieux comprendre l'évolution de leur commune et les liens qui unissent ses habitants.

Des animations pour faire vivre le patrimoine

Pour concrétiser ces projets, l'association entend favoriser la participation du plus grand nombre. Des animations et des journées citoyennes sont prévues pour réunir les habitants autour d'actions concrètes : découverte du patrimoine, entretien des chemins, valorisation des sites, partage de savoir-faire ou collecte de souvenirs.
L'association est administrée par le président Jean-Michel Bourdin, le trésorier Thierry Tréfonds, la secrétaire Odile Declercq et les conseillers Yvonne Chazeau, Élise Fouilhoux et Damien Goudou.
De son côté, l'association *Les Amis du Four de Massanges* poursuit la restauration de l'ancien four du hameau. Grâce à la mobilisation des bénévoles, le chantier avance progressivement : cheminée, murs, pierres apparentes et future charpente constituent les différentes étapes de cette remise en état.
Pour contribuer au financement des prochains travaux, l'association prévoit des animations autour de la cuisson à l'ancienne et la préparation de pompes à la farine de sarrasin. Ces rendez-vous pourront se dérouler sur le marché du dimanche matin, mais également à l'occasion de manifestations organisées par la commune. Au-delà de la restauration du bâtiment, c'est tout un savoir-faire qui sera ainsi transmis et partagé. Le four a vocation à devenir un lieu de rencontre, de convivialité et d'animation, où patrimoine et traditions culinaires se rejoignent.

Saint-Sauves-d'Auvergne - Hommage à deux employées

C'est un moment empreint d'émotion et de convivialité qui s'est déroulé à Saint-Sauves, à l'occasion d'une cérémonie organisée en l'honneur de deux employées de l'école communale : Mireille Chèze, qui prend une retraite bien méritée après 23 années de service, et Claire Comte, qui quitte ses fonctions pour se consacrer à un nouveau projet professionnel.
Entourées de leurs collègues, anciens collègues, élus et de nombreuses personnes venues partager ce moment, les deux agents ont reçu les remerciements de la municipalité pour leur engagement auprès des enfants et des familles de la commune.
Arrivée au sein de la collectivité le 8 septembre 2003, Mireille Chèze a consacré 23 années au service public communal. De la cantine à la garderie scolaire, elle a accompagné plusieurs générations d'enfants avec discrétion, disponibilité et bienveillance. Au fil des années, elle a su s'adapter à l'évolution des besoins de la collectivité, devenant une figure familière et rassurante de la vie scolaire.
Dans son discours, le maire a salué une employée « discrète, serviable, disponible et consciencieuse », dont le travail quotidien a contribué au bien-être de nombreux enfants et à la confiance de leurs familles.
La cérémonie a également été l'occasion de remercier Claire Comte, arrivée en septembre 2023 pour assurer le remplacement de Pascale Souchal à la cantine. Malgré un passage plus court au sein de la collectivité, elle a su se faire apprécier par son professionnalisme, sa gentillesse et son engagement. Elle prend aujourd'hui un nouveau chemin en se lançant dans une reconversion dans la boulangerie, un projet que la municipalité a tenu à saluer et à encourager.
La présence de nombreux collègues et anciens collègues, notamment ceux ayant partagé de longues années de travail avec Mireille, a donné à cette rencontre une dimension particulièrement chaleureuse.
Entre souvenirs, remerciements et vœux de réussite, cette cérémonie a rappelé combien les agents communaux, souvent dans la discrétion, jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des enfants et des familles.
La municipalité souhaite à Mireille une heureuse retraite et à Claire une pleine réussite dans sa nouvelle aventure.



Mireille et Claire – © JMP.



Un hommage chaleureux.

Saint-Sauves-d'Auvergne

Recherche d'exposants pour le marché de Noël. La commune de Saint-Sauves-d'Auvergne prépare son marché de Noël 2026 et lance dès à présent un appel aux exposants. Artisans, créateurs, producteurs et commerçants sont invités à rejoindre cet événement convivial qui se tiendra samedi 5 décembre, de 17h à 21h, et dimanche 6 de 10h à 18h.
Les exposants seront accueillis à la salle des fêtes ainsi que sous un chapiteau extérieur chauffé. Il est possible de participer aux deux journées ou uniquement le dimanche. Le nombre d'emplacements étant limité, les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant le 25 octobre.
Pour recevoir le bulletin d'inscription et les renseignements pratiques, contactez la mairie de Saint-Sauves-d'Auvergne au 04.73.81.10.55 ou par courriel à mairie@saint-sauves-auvergne.fr.
Une belle occasion de faire découvrir vos créations, produits et savoir-faire dans l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année !

Avèze

Grand concours de belote le samedi 17 octobre. L'association *Avèze Pétanque* invite tous les amateurs de cartes et d'ambiance conviviale à participer à son grand concours de belote, samedi 17 octobre. Début des inscriptions sur place dès 20h. Tarif : 15 € par équipe.
Que vous soyez un joueur chevronné, maître du valet et du dix, ou simplement désireux de passer un agréable moment entre amis, cette soirée promet de belles joutes, cartes en main. L'association a préparé une riche dotation pour récompenser les meilleures équipes, mais personne ne repartira les mains vides : un lot est garanti à chaque participant.
Voici le détail des récompenses attribuées aux vainqueurs : 1er lot : 100 € de bons d'achat en boucherie, 2e lot : 60 € de bons d'achat en laiterie, 3e lot : 60 € de bons d'achat au magasin Spar, 4e lot : deux bouteilles d'apéritif anisé, 5e lot : deux saint-nectaire et 6e lot : deux bouteilles à base de plantes. Venez nombreux tenter votre chance et partager un moment de convivialité !

Larodde

Halloween. Samedi 31 octobre à partir de 15h (à l'auberge), atelier pour les enfants + goûter offert par le comité des fêtes. Maquillage, grande chasse aux bonbons suivie du bal des petits monstres à la salle des fêtes. Dès 19h, buvette à la salle des fêtes. À partir de 20h, repas (sous barnum chauffé), suivi d'une soirée dansante (gratuit) à la salle des fêtes avec DJ Zombie (*Laroddanse*). Menu adulte – 19 € (boissons non comprises) : soupe ensorcelée de potimarron, coq au vin des sorcières et pommes de terre boulangères, fromage hanté, fondant au chocolat d'Halloween et crème anglaise. Menu enfant de moins de 12 ans : 10 € : spaghetti à la bolognaise ensanglantée et fondant au chocolat + sirop à l'eau + bonbons à volonté (menu gratuit pour les moins de 4 ans).
Une seule règle : venez déguisés ! (Mais pas de panique… tout le monde sera le bienvenu, même sans costume !). Places limitées – réservations avant le 27 octobre au 06.84.20.00.50.

Saint-Sauves - Réunion des propriétaires forestiers « Dômes et Combrailles »



Les propriétaires forestiers – © C. L.

Le 9 octobre, l'*Association des propriétaires forestiers Dômes et Combrailles* a organisé sa troisième animation forestière de l'année sur le secteur de Saint-Julien-Puy-Lavèze et Saint-Sauves-d'Auvergne. Une vingtaine d'adhérents ont participé à cette rencontre consacrée à la desserte forestière, à la vente de bois et aux plantations. Accueillis sur des parcelles appartenant à la Caisse des dépôts et à la section de commune de La Loubière, les participants ont pu découvrir plusieurs aspects concrets de la gestion forestière, grâce aux explications de professionnels du secteur. L'animation était encadrée par Antoine Gourdy et Gabriel André, techniciens forestiers du Département, ainsi qu'Emmanuel Favre d'Anne, technicien du Centre national de la propriété forestière (CNPF). Guy Monteix, élu de Saint-Julien-Puy-Lavèze, était également présent.

Une desserte forestière aux multiples intérêts

Premier thème abordé : la desserte forestière, indispensable pour accéder aux parcelles et permettre l'exploitation des bois dans de bonnes conditions. Au-delà de cet aspect économique, les chemins forestiers présentent également un intérêt collectif, notamment pour la défense contre les incendies, l'accès aux captages d'eau et le développement des activités touristiques.
Sur le site visité, la commune a notamment piloté la création d'une route forestière empierrée, accompagnée d'une place de dépôt et de retournement. Cet aménagement a bénéficié de financements européens. Il illustre l'importance des infrastructures adaptées pour faciliter les travaux forestiers et organiser le transport des bois.

La vente de bois : deux méthodes à connaître

Les échanges se sont ensuite poursuivis autour de la commercialisation des bois. Deux principales méthodes ont été présentées : la vente sur pied, lorsque l'acheteur acquiert les arbres avant leur exploitation, et la vente en bord de route, après l'abattage et le débardage des grumes.
Chaque solution répond à des conditions particulières et mérite d'être étudiée par les propriétaires en fonction de leurs parcelles, des volumes disponibles et des modalités d'exploitation.

Diversifier les plantations pour préparer l'avenir

La plantation forestière constituait le troisième volet de cette rencontre. Sur les parcelles visitées, des douglas et des mélèzes ont été implantés sur des zones travaillées. Ces essences présentent une croissance intéressante, mais le choix des arbres doit tenir compte des conditions locales et de l'évolution du climat.
Des essais réalisés avec des cèdres et des thuyas n'ont toutefois pas donné les résultats escomptés. Ces observations rappellent qu'il est important de diversifier les essences plantées afin de limiter les risques et de favoriser la résilience des forêts face aux changements environnementaux.

Un moment d'échange entre propriétaires

Cette demi-journée de terrain a permis aux adhérents de confronter leurs expériences, de poser leurs questions aux techniciens et de mieux appréhender les enjeux économiques, techniques et environnementaux de la gestion forestière. La rencontre s'est terminée autour d'une collation, dans une ambiance conviviale.
L'*Association des propriétaires forestiers Dômes et Combrailles* poursuit ainsi ses actions d'information et d'accompagnement auprès des propriétaires forestiers du territoire.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association à l'adresse suivante : forets.domcom@gmail.com. Site internet : https://proprietairesforetsdomescombrailles.wordpress.com.

Heume-l'Église

Festival d'automne. Il se déroulera le samedi 24 octobre, organisé par le comité des fêtes. Au programme : à partir de 14h, marché de producteurs, artisans, créateurs ; à 18h, escapade game en extérieur pour adultes et enfants ; maquillage, balades à poney ; en soirée food truck ; à 21h, spectacle humoristique « La mélodie qui voyage » avec Cédric Loumbrozo (8 € par personne, gratuit pour les moins de 12 ans).

Toussaint. Recueillement au cimetière samedi 31 octobre à 15h.

Laqueuille

En paroisse. À l'occasion de la fête de la Toussaint, une messe sera célébrée en notre église le dimanche 1er novembre à 15h. Pensez à demander les intentions.
Comme son nom l'indique, la Toussaint est la fête de tous les saints, connus et inconnus. L'Église honore ainsi la foule innombrable de ceux et celles qui ont été de vivants et lumineux témoins du Christ. Elle est souvent associée à la journée de mémoire de tous les défunts qui est fixée le jour suivant et également au déplacement des personnes qui se rendent dans les cimetières pour un moment de recueillement et le fleurissement des tombes et monuments funéraires.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 16 octobre à 18h au Mont-Dore. **Samedi 17** à 15h30 à Tauves. **Dimanche 18** à 9h30 à Saint-Sauves, 11h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore. **Samedi 24** à 18h à Saint-Julien-Puy-Lavèze. **Dimanche 25** à 11h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore.

Informations diverses. – Prière du chapelet pour les défunts avec Notre-Dame de Montligeon : vendredi 16 à 17h à La Bourboule.
– Prière du chapelet mercredi 21 à 17h à La Bourboule.
– Adoration eucharistique mercredi 21 de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.

Mazayes - Les principaux travaux du conseil municipal

Le 3 septembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du maire, Yann Debuiche. Le détail est consultable en mairie et sur le site Internet de la commune.

• **Renouvellement de la convention eau potable avec Clermont Auvergne Métropole.**

Le conseil, accepte la signature de la convention avec Clermont Auvergne Métropole pour une durée courant du 1er septembre 2026 au 30 avril 2027, et charge le maire de fixer un rendez-vous pour négocier les conditions financières d'alimentation en eau potable de Clermont Auvergne Métropole.

• **Activité de piscine à l'école et transport des élèves pour l'année scolaire 2026/2027.**

Le conseil, compte tenu de l'effectif actuel à l'école, accepte la reconduction de l'activité de piscine pour les élèves de l'école et sa prise en charge financière, accepte qu'un transporteur soit sollicité pour assurer le transport des élèves de l'école pour l'année scolaire 2026/2027, décide de prendre en charge la prestation de transport à hauteur de 50 % du montant, et autorise le maire à signer tout document afférent à cette prestation.

• **Reprise de location de parcelle.**

Le conseil accepte de mettre en location la parcelle cadastrée ZE 116 d'une surface de 170 m² au nouveau propriétaire dans les mêmes conditions que celles définies dans la délibération du 18 décembre 2025, à savoir pour un usage de jardin à l'exclusion de toute construction temporaire ou définitive, valide le montant annuel de location à 30 €, valide le départ de la location au 1er octobre avec paiement à terme échu, et autorise le maire à signer tout document afférent à ce dossier.

• **Ouverture d'une cagnotte en ligne pour travaux à l'église de Coheix.**

Le conseil autorise le Maire à lancer une cagnotte en ligne pour aider au financement de gros travaux de consolidation (toiture, murs) et de mise en sécurité de l'église de Coheix.

• **Divers.**

– Le conseil accepte de céder à un particulier de la commune des pierres stockées sur un terrain communal et sans utilité, moyennant le versement de 100 € sur la cagnotte en ligne.

– Le maire fait part de sa demande faite auprès EDF pour solliciter le remboursement des frais d'acquisition d'un appareil de climatisation et de trois ventilateurs dans le cadre d'une aide d'urgence exceptionnelle accordée aux collectivités.

– Un dossier est par ailleurs débuté pour une demande de subvention au titre des amendes de police (enveloppe de 7 500 €) pour permettre le financement de travaux de sécurisation routière. Il est proposé de réfléchir pour la prochaine réunion du conseil à des propositions d'aménagement, suite aux réunions organisées en juin auprès des habitants. Une sensibilisation à la vitesse de circulation doit être mis en place, notamment aux horaires d'affluence en direction de l'école.

Il est également proposé de réfléchir à une harmonisation de la signalétique installée sur le territoire de la commune tout en préservant l'information des différentes entreprises locales.

– Suite à l'organisation de la fête de Chambois par le comité des fêtes de Mazayes, il ressort qu'il manque des points d'électricité. Il pourrait être utile d'installer des bornes électriques à Chambois mais également sur les terrains de Coheix et au square des Pierreux. Réfléchir également à l'accès à des points d'eau et à des toilettes.

– Suite aux demandes fréquentes d'emprunt de tables et de chaises par des particuliers, il est proposé de réfléchir à un mode de gestion simple et un tarif d'emprunt.

Perpezat - Journée citoyenne



Le lundi 5 octobre, la mairie de Perpezat organisait une journée citoyenne au cimetière. Élus et habitants se sont retrouvés pour une après-midi entretien et nettoyage du cimetière communal, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La municipalité remercie vivement toutes les personnes présentes pour leur participation et leur engagement au service de la commune.

Olby - Record battu pour Octobre Rose

C'est une belle satisfaction pour les organisateurs de cette association caritative si dévouée à la recherche contre le cancer.

Samedi 3 octobre a eu lieu la 9e édition d'Octobre Rose, organisée par l'association *Un sourire pour la vie*. Record battu : vous étiez 279 inscrits pour cette cause qui touche chacun d'entre nous. La somme récoltée a atteint cette année 4 736 € au profit de la *Ligue contre le cancer 63*. L'association remercie les généreux donateurs,





les nombreux partenaires et les bénévoles pour leur contribution essentielle au succès de cet événement.

Notez bien la randonnée gourmande pour « Movember », le 15 novembre sur la commune de Ceyssat. Les bulletins d'inscription sont dans les différents commerces d'Olby et la date limite d'inscription est le 10 novembre.

Mettez vos bulletins dans la boîte aux lettres de la Boulangerie de la Fontaine. Vous êtes attendus nombreux.

Anciens pompiers - Un repas annuel entre bilan et projets



Le 9 octobre, 47 anciens sapeurs-pompiers du secteur de Pontgibaud se sont réunis à Chapdes-Beaufort pour leur traditionnel repas annuel. Accueillis à la salle Saint-Joseph, ils ont été salués par leur président, Guy Chevalier, qui a remercié la municipalité pour le prêt de la salle, en présence du maire, Luc Cailloux.

Le secrétaire, Jean-Pierre Morges, a rappelé les temps forts de 2026 : l'assemblée générale de janvier, la visite de l'Aventure Michelin à Clermont-Ferrand en avril, avec 41 participants, et la journée barbecue organisée à Gelles, qui avait rassemblé 53 personnes. Le trésorier, Camille Allaix, a présenté le bilan financier, tandis que Daniel Caille, secrétaire adjoint, a exposé les grandes lignes du règlement intérieur, dont la validation complète est prévue lors de l'assemblée générale du 15 janvier.

Les projets pour 2027 porteront notamment sur l'organisation d'une journée barbecue et/ou d'une sortie au printemps. André Cercy rejoint la commission chargée des assemblées, voyages et activités.

Après la photo de groupe et un moment d'échanges, les participants ont partagé leur repas à l'auberge du village. Avant de passer à table, une minute de silence a été observée en mémoire des anciens sapeurs-pompiers décédés au cours de l'année. Le président a également souhaité un prompt rétablissement aux trois membres actuellement malades.

Gelles

Dégrèvement d'impôts directs. La mairie communique : « La mairie de Gelles informe les contribuables que les listes des parcelles bénéficiant d'un dégrèvement d'impôts directs au titre des pertes de récoltes liées à la sécheresse de l'été 2026, ainsi que les montants correspondants, sont consultables en mairie depuis le 6 octobre ».

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Vendredi 16 octobre à 11h30, messe à la basilique. **Samedi 17** à 11h, baptême de Loan Fournier à Nébouzat ; 18h, messe à Giat. **Dimanche 18** à 10h30, messe à Pontgibaud ; à 11h, messe de la rentrée du caté à la basilique présidée par Mgr Kalist. Toutes les familles sont invitées à participer à la célébration, enfants et jeunes (collège-lycée) – nous prierons aux intentions suivantes : pour les malades de la paroisse ; David et Cécile Morange ; 1er anniversaire de Suzanne Bouscot ; Alice et Alexis Chanut ; défunts Mege-Courtadon-Chanut-Morange ; Madeleine et Maurice Bonnemoy-Arby et tous leurs défunts ; à 12h, baptême de Solène Bony à Orcival. **Mercredi 21** à 10h45, prière du chapelet suivie de la messe à la basilique. **Dimanche 25** à 11h, messe à la basilique ; à 12h, baptême de Linéa Rovro.

À Lourdes, le pape Léon XIV a demandé en ce mois d'octobre, particulièrement dédié à Notre-Dame du Rosaire, de prier le chapelet tous les jours ; la paroisse propose un temps de prière du chapelet pour la paix et la conversion des pécheurs, le mercredi 28 octobre, à la basilique, qui sera suivie de la messe.

Catéchisme. Les inscriptions sont toujours possibles. Pour tout renseignement, contacter Patricia au 06.68.15.00.04, pchabrillat63210@gmail.com ou 04.73.65.81.49. Une permanence est assurée au presbytère d'Orcival tous les vendredis de 14h30 à 17h. Pour toute demande, n'hésitez pas à appeler au 04.73.65.81.49, ou par mail : paroissenotredameorcival@orange.fr (attention, ne pas mettre de tiret entre les noms, merci).

Information. Les messes en semaine sont sous réserve de la disponibilité du prêtre.

Pèlerinage national des agriculteurs et acteurs en milieu rural 2026 à Lourdes. Du 27 au 29 novembre. Inscriptions : 04.77.59.30.10, pelerinages@diocese-saintetienne.fr.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival le vendredi de 14h30 à 17h. Rens. 04.73.65.81.49 ou paroisse-notredame-orcival@orange.fr. Site : https ://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Portrait - Mauricia de Thiers : une femme hors du commun

THIERS - Le Kiosque - Université populaire de Thiers et sa région, a inauguré le mardi 6 octobre, son cycle de conférences annuel par la mise en lumière d'une personnalité thiernoise hors du commun, Mauricia de Thiers.

Pour évoquer cette figure locale, la conférencière n'était autre que sa descendante, Maggie Brizet-Iyassu, la petite-fille du cousin germain de la célèbre artiste, qui nourrit une véritable passion pour son ancêtre. Imprégnée de ses recherches, elle a livré un propos riche, enthousiaste et émouvant, ponctué de petites touches humoristiques, d'anecdotes, de lectures, et a littéralement captivé son auditoire.
Femme extraordinaire, dotée d'une forte personnalité, Mauricia de Thiers a connu un parcours de vie exceptionnel, en marge des normes habituelles, marqué par des choix radicaux et un destin unique. Libre, audacieuse et résolument moderne, Mauricia a rencontré le succès au cours d'une carrière bien remplie et connu les plus grands artistes de son temps.

« Voir plus loin et toucher le ciel »

Anaïs-Marie Bétant, dite Mauricia de Thiers, est née à Thiers en 1880 dans une famille de couteliers. Très proche de son père qui la pousse « à voir plus loin… », elle se comporte enfant comme un véritable « garçon manqué », en quête de liberté, rêvant d'aventures et de voyages. Cherchant à s'émanciper, et après l'échec d'un premier mariage en 1898, Mauricia se rend à Nice où elle commence une carrière au Garden Bar avant de partir à Paris, se faisant remarquer à l'Exposition Universelle de 1900 en vendant des oranges. Très vite, elle fait des rencontres décisives, d'abord les frères Isola – prestidigitateurs et célèbres directeurs de salles de spectacle – une première rencontre qui marque l'envol de Mauricia et l'introduit dans l'univers du cirque. C'est ainsi que Mauricia se voit embarquée dès 1904 dans un numéro d'auto-bolide (le but étant de faire un « looping » à bord d'une voiture à 15 mètres de hauteur) et se produit durant trois mois aux Folies Bergère devant le Tout-Paris.
Propulsée dans le monde du spectacle, elle enchaîne les tournées, en France et dans le monde entier, aux États-Unis, en Russie, au Portugal, en Allemagne, en Belgique. Après ces dernières performances avec son bolide, Mauricia se lance dans de nouvelles aventures : elle effectue pendant un temps des acrobaties à cheval et devient finalement la fameuse « femme-bilboquet », s'élançant dans les airs à l'intérieur d'une boule en osier et venant se planter sur un pieux après un bond de plusieurs mètres. Elle cesse le cirque en 1909.

« La muse des peintres »

Après quelques essais au théâtre, elle épouse en 1916, Gustave Coquiot – rencontré quelques années auparavant lors de ses diverses représentations –, un homme de lettres, critique d'art et collectionneur, très introduit dans les milieux artistiques et défenseur des jeunes peintres et sculpteurs, la bohême de l'époque. Avec lui, elle rencontre les plus grands noms de la peinture, Dufy, Chagall, Rodin, Picasso, Toulouse-Lautrec, Cézanne, Bonnard, pour ne citer qu'eux, et réunit une importante collection de peintures et de sculptures. Suzanne Valadon, témoin à leur mariage, deviendra très vite l'amie de Mauricia.
Dès lors, Mauricia fréquente artistes et hommes de lettres et gravite dans les cercles de la capitale. L'égérie du cirque se transforme en « muse », à la fois comme amie des peintres dont elle se sent proche, et modèle. On compte une quinzaine de portraits, réalisés par Iturrino, Kisling, Henri Epstein, parmi d'autres. Suzanne Valadon a également laissé d'elle un portrait, exécuté en 1915, faisant partie des collections du centre Pompidou, musée national d'Art moderne de Paris, en dépôt au musée des Beaux-Arts de Menton. L'artiste s'intéresse à la femme de caractère, campée au centre du tableau, dans une attitude quelque peu déconcertante et théâtralisée, au milieu de tissus aux couleurs flamboyantes. La mise en scène évoque ainsi le passé d'artiste de scène de Mauricia.

Mauricia à Thiers

Les époux Coquiot firent l'acquisition d'une propriété à proximité de Thiers, à Néronde. Cette demeure est l'occasion pour Mauricia de revenir plusieurs fois dans sa ville natale, en compagnie de ses amis artistes. Henri Epstein, entre autres, a passé beaucoup de temps à Néronde où il a peint plusieurs vues du village. Il est encore l'illustrateur d'un ouvrage de Gustave Coquiot, « Vagabondages : à travers la peinture et les paysages, les bêtes et les hommes », publié en 1921 par la librairie Paul Ollendorff. Une sorte de cahier de notes et de réflexions où l'auteur passe d'un sujet à un autre tel un observateur curieux des hommes et des paysages qui l'entourent. Dans ce carnet, il est aussi question de Thiers…
Durant ces séjours, Mauricia prend beaucoup de plaisir à recevoir chez elle, Thiernois ou Parisiens. Malheureusement, Gustave Coquiot décède en 1926. La propriété sera finalement vendue.

Mauricia à Othis

Mauricia se retire en Seine-et-Marne, à Othis, où elle s'installe dans une maison du bourg. Elle en deviendra maire en 1945. Elle le restera jusqu'à sa mort en 1964. C'est d'ailleurs l'une des premières femmes à avoir été maire. Après s'être engagée auprès d'artistes, Mauricia se dévoue désormais aux habitants de sa commune, œuvrant pour les plus démunis. Sensible aux nécessités quotidiennes, elle fait notamment installer l'eau potable. Bienfaitrice, elle a encore l'idée d'envoyer des enfants en colonie de vacances. « Pour satisfaire ses bonnes actions, elle avait pris l'habitude de vendre des tableaux », raconte Maggie Brizet-Iyassu. Mauricia restera néanmoins toujours sensible aux questions artistiques et culturelles. La conférencière relate avec beaucoup d'émotion les visites faites à « sa cousine » dans sa maison d'Othis et se remémore les quelques années où elle l'a connue et la « chance » qu'elle a eue de la rencontrer. Comment oublier cette femme si extraordinaire qui vivait avec une grande simplicité au milieu d'une multitude de tableaux, de sculptures et de livres d'hommes illustres.
À l'issue de la conférence, Maggie Brizet-Iyassu n'a pas manqué de citer les ouvrages de référence sur Mauricia de Thiers, entre autres, celui de son biographe, le journaliste Alain Woodrow, « La Femme bilboquet », aux Éditions du Félin, paru en 1993, et le roman de Corine Valade, « L'Audace d'une étoile », publié aux Éditions de Borée en 2017. La conférencière a longuement échangé avec le public et a reçu de précieux témoignages. Elle a par ailleurs présenté des photographies d'époque de Mauricia extraites des archives familiales.



Mauricia de Thiers.

Véronique DUMAS (CLP)

Sainte-Jeanne-d'Arc - Une dessinatrice au collège

« Dès la 5e, nous créons des opportunités pour que les élèves croisent la route d'intervenants sur des thèmes variés, afin de leur offrir des perspectives d'avenir », explique M. Cluzel, directeur du collège.
Le 2 octobre, les élèves de 5e B du collège Sainte-Jeanne-d'Arc de Thiers ont eu la chance de rencontrer la dessinatrice Anaïs Depommier, dont le métier est un art et une passion à plein temps. L'autrice de la BD *Les Enfants de Buchenwald* a présenté aux enfants son livre mais surtout son travail, en leur montrant les différentes étapes de création, la patience et la minutie indispensables à un rendu de qualité, les difficultés et les joies que ce métier exige. Et finalement, c'est le goût de l'effort qu'elle a cherché à transmettre aux jeunes, très attentifs à ses conseils.
Dans un deuxième temps, elle leur a proposé un atelier ludique : elle les a invités à dessiner un de leurs camarades, l'occasion pour elle de leur rappeler les bases du dessin d'un visage. Les élèves ont beaucoup apprécié ce travail d'observation qui a abouti à des esquisses pas vraiment fidèles aux modèles mais toujours amusantes. Anaïs Depommier a pris le temps, ensuite, de dédicacer les albums du CDI. De sublimes dessins !



Anaïs Depommier a présenté aux enfants son livre mais surtout son travail – © collège Jeanne-d'Arc.

Médiathèque Maurice Adevah-Pœuf - Des jeux pour les vacances

Pour les vacances de Toussaint, la Médiathèque Maurice Adevah-Pœuf met en place un large panel d'activités pour petits et grands, du 20 au 31 octobre.
Au programme :
• après-midi jeux : les mardis 20 et 27 à 15h30. Pendant les vacances, venez découvrir ou rejouer à différents jeux de société ! En famille, entre amis ou en solo, il y en aura pour tous les goûts !
• Assassin's Creed avec la Micro-Folie : mercredi 21 à 15h30. Viens jouer à Assassin's Creed Discovery Tour et découvre certains monuments et sites historiques reconstitués de manière virtuelle. À partir de 8 ans.
• Loups-garous de Thiercelieux : vendredi 23 à 15h30 et 16h30. Incarnez un villageois ou un loup-garou et tentez de survivre sans vous faire démasquer. Tout public.
• Jeux vidéo en accès libre : samedis 24 et 31 à partir de 10h. Tout public.
• Récrée numérique : mercredi 28 à partir de 15h30. Participe à l'atelier bookface et remplace ton visage par une couverture de livre ! À partir de 8 ans.
• Tournoi Just Dance : vendredi 30 à partir de 15h30. Suivez les chorégraphies du célèbre jeu vidéo sur Switch™ ! À partir de 8 ans.
• Spécial Halloween : vendredi 30 octobre à partir de 15h30. Frissons entre les rayons et histoires à la chandelle : visite « com'hantée » de la MMAP. À partir de 6 ans.
Pour réserver : https://ville-thiers.fr/mediatheque-maurice-adevah-poeuf/.

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
« Primetime » (int. -12 ans – vo – 1h47), « Verity » (1h54), « Resident Evil » (int. -12 ans – 1h29), « Heart of the beast » (1h41), « Raison et sentiments » (vo et vf – 2h12), « Mochy » (dès 6 ans – 1h25), « Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (dès 6 ans – 1h29), « Joyeuse Jungle » (dès 6 ans – 1h10), « Garance » (1h55), « Chien bleu » (dès 3 ans – 0h35 – uniquement samedi à 10h). Plus d'infos sur le site www.thierscinema.fr.

Fête de l'enfance 2026
« Mille et une portes… »
La prochaine édition se tiendra à la Maison des sports de Thiers, mercredi 21 octobre. Placée sous le thème « Mille et une portes… », cette journée, entièrement gratuite, promet de belles aventures aux petits et grands. De 10h à 12h et de 14h à 18h, c'est tout un monde merveilleux de découvertes qui ouvrira ses portes : des ateliers créatifs tels que « À la découverte de l'art aborigène » organisé par *Acte Auvergne*, des ateliers artistiques tels que « Tatouages éphémères » organisé par l'association *Que du Bonheur*, mais aussi des ateliers cuisine, comme « Cuisine sucrée-salée en folie » organisé par la cuisine centrale d'Émile-Zola, des tours de calèche, des quiz, le tout suivi d'un goûter offert et d'un bal pour enfants. Tant de spectacles, de jeux, d'animations et d'ateliers qui raviront petits et grands. Programme : https://www.calameo.com/read/0066900300e67feb42a25.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Samedi 17 octobre à 18h à Saint-Rémy. Dimanche 18 à 10h30 à Thiers, église du Moutier.

Châteldon - Fête des vignerons

Une exclusivité pour le corso de dimanche 18 octobre : le char de Pikachu, la souris électrique japonaise, la magnifique version châteldonnaise aux 9 500 fleurs. Vous pourrez voir les autres chars dimanche pendant le corso débutant à 14h30 avec la fanfare de Châteldon, les *Enfants de la Dore* de Puy-Guillaume, *Avel Mor* de Roanne, la Société lyrique d'Aigueperse et les *Enfants de la montagne* du Mayet-de-Montagne. Samedi 17, retraite aux flambeaux à 20h30 puis karaoké. Dimanche dès 6h, réveil en fanfare, et de 8h à 12h repas convivial du comité des fêtes à la salle Thérèse-Rongère (au menu : pieds de cochon ou steack – 18 € vin non compris – réservation : 06.81.72.73.02 ou 07.87.52.35.83). Buvette, restauration et attractions foraines pour tous tout le week-end. Montée de sa Majesté Bacchus au bûcher.



Pikachu en majesté avant le corso.

Vollore-Ville - La Saint-Maurice propose un repas aux saveurs du Sud-Ouest



La « batterie-fanfare Saint-Maurice » de Vollore-Ville.

Après avoir repris ses activités musicales en septembre, la *Batterie-Fanfare Saint-Maurice* de Vollore-Ville propose un nouveau rendez-vous convivial. L'association organise un repas « poulet basquaise » dimanche 18 octobre, à partir de 12h, à la salle Saint-Maurice.
Fondée en 1922, la *Batterie-Fanfare Saint-Maurice* fait vivre depuis plus d'un siècle une tradition musicale locale. Forte de plus de 70 membres, dont une vingtaine de musiciens, elle participe notamment aux fêtes et cérémonies de la commune et des environs, ainsi qu'aux commémorations. Elle organise également régulièrement des rendez-vous conviviaux destinés à faire vivre l'association.
Le dimanche 18 octobre, c'est donc autour d'un repas complet aux accents du Sud-Ouest que les membres de la *Batterie-Fanfare Saint-Maurice* accueilleront habitants et amis. Le poulet à la basquaise sera servi à partir de midi, pour un moment placé sous le signe de la convivialité.
Le repas est proposé au tarif de 17 €, et 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. La réservation est indispensable au 06.88.58.53.21.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

Châteldon

Plongez dans l'univers des bals trad/folk. Débutants ou confirmés, rejoignez la piste et partagez un moment convivial. À Châteldon, le samedi 31 octobre à partir de 20h30, l'association *CroqueDanseFolk* vous invite à danser sur les musiques de deux formations :
– Le duo de musique traditionnelle Centre-France *Bleu Nuit*, composé de Laurence Pinchemaille à la vielle et Cyril Roche aux accordéons diatoniques. Vous pourrez danser sur des airs de leur composition ainsi que sur ceux d'amis musiciens français et étrangers, sans oublier quelques airs quelque peu délaissés de nos jours.
– Le groupe *Croquedanse*, composé des musiciens de l'association qui vous proposera des danses de couple et collectives issues des répertoires traditionnel et folk.

Pharmacie de garde. Samedi 17 et dimanche 18 octobre, pharmacie de la Fontaine, 18 boulevard de Chéry à Maringues, tél. 04.73.68.70.43.

Puy-Guillaume - Une Semaine bleue gaie et colorée



Une création ensoleillée réalisée à plusieurs mains – © Brigitte Gibbes.

À l'occasion de la Semaine bleue, seniors et écoliers ont été invités autour du thème « Tissons du lien ensemble » à diverses animations.
Le coup d'envoi a été donné à la résidence autonomie Michel-Charasse où seniors et élèves des écoles maternelles et élémentaires ont réalisé le lundi et le mardi, sous les directives de Brigitte Gibbes, une mosaïque de laine sur le thème de Boucle d'or. Une création collective illustrant la force du faire ensemble et célébrant un conte universel dans une forme joyeuse et colorée a été ensuite exposée.
De même, les résidents de la résidence autonomie Michel-Charasse ont participé le mercredi, cette fois-ci, à un atelier photo en famille proposé par Jean-Louis Defayes.
Le jeudi, une pause musicale était proposée aux seniors de la résidence avec un spectacle offert par Marc Astoux et Loulou.
Cette semaine, placée sous le signe de la convivialité, s'est terminée par une balade gourmande, animée par Cécile Poizat, de 9h à 12h.

M. M. (CLP)



Lou et Marc – © Séverine Leroy.

Courpière

Au cinéma Le Rex. « La Frappe » samedi 17 octobre à 17h30, « Les Héros du Louvre » vendredi 16 à 20h30 et dimanche 18 à 17h30, « Heart of the beast » samedi 17 et lundi 19 à 20h30, « Histoires de la nuit » mercredi 21 à 18h30.

Tennis de table – résultats. – En D1 : équipe A (Gateau O., Fourneron T., Couegnas M., Rouvet P.) victoire 8/6 contre Issoire.
– En D2 : équipe B (Da Costa C., Froment S., Astier, Ducrocq J.) défaite 12/0 contre Puy-Guillaume.
– En D 3 : équipe C (Sablonière R., Chevalérias M., Chassaigne X., Barland D.) défaite 10/4 contre Les Martres-de-Veyre.
– En D 4 : équipe D (Goutteratel L., Logli G., Grosperrin R., Chastang L.) défaite 9/5 contre Gerzat.
– En D 6 : équipe E (Chassaigne A., Tixier P., Pitiot C.) défaite 8/2 contre Ennezat.
– En D6 : équipe F (Giral C., Fontbonne M., Dumas-Maillon M.) victoire 6/4 contre Puy-Guillaume.

Tennis-club – résultats championnat inter-clubs vétérans. – Équipe féminine plus de 35 ans (Nathalie Serindat, Laurence Redon, Mélanie Guyot) : victoire 4/0 contre Riom Mozac.
– Équipe plus de 35 ans masculine (Sébastien Veyssière – Thomas Delafoulhouse) : victoire contre Roanne 3/1.
– Équipe A plus de 45 ans fait forfait.
– Équipe B plus de 45 ans : défaite contre Sancy (victoire en simple Stéphane Lyonnet).

Saint-Joseph de la Dore

Horaire des messes. Samedi 17 octobre à 18h à La Renaudie. **Dimanche 18** à 10h30 à Courpière. **Samedi 24** à 18h à Augerolles. **Dimanche 25** à 10h30 à Courpière.

Messes en semaine. Messe à Courpière à 10h le mardi, suivie d'une heure d'adoration eucharistique.
Messe à l'Ehpad Les Papillons d'or de Courpière le jeudi 22 à 15h.

Confessions. Le premier samedi du mois de 10h à 11h30 au Moutier à Thiers et le deuxième samedi de 10h à 11h30 à Lezoux. À la demande : consulter les prêtres.

Octobre, le mois du Rosaire. Courpière : chapelet chaque mercredi à 15h. Néronde-sur-Dore : chapelet chaque mercredi à 18h. Vollore-Ville : chapelet chaque vendredi à 14h30.

Informations. Si vous souhaitez faire publier une information concernant la vie de votre clocher appartenant à la paroisse, merci de la transmettre à paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr ou au 04.73.53.04.28 (publication après l'aval des responsables de la paroisse).

Catéchisme-aumônerie. Pour l'inscription, appeler ou venir à la permanence de la maison paroissiale le mardi de 10h à 12h et le vendredi de 17h à 18h. Pour la confirmation des jeunes et le baptême des adultes, inscription au 06.72.56.42.58.

Permanence. À la maison paroissiale (presbytère) de Courpière, le mardi de 10h à 12h, le vendredi de 17h à 18h et le samedi matin sur rendez-vous.

Contact. 17 place de la Cité-Administrative 63120 Courpière, tél. 04.73.53.04.28. Mail : paroisse.st-joseph-de-la-dore@orange.fr. www.paroissesaintjosephdeladore.fr.

Puy-Guillaume - « Marchons dans nos Campagnes » a toujours le vent en poupe



Les bénévoles des « Chemins de Traverse » - © Alain Cunil.

C'est en présence d'Alexandra Virlogeux, maire de Puy-Guillaume, de Marie-Christine Plasse, présidente du comité régional des Offices municipaux des sports d'Auvergne-Rhône-Alpes, et de Caroline Rébé, directrice régionale d'*Harmonie Mutuelle*, qu'Alain Cunin, président de l'association *Les Chemins de Traverse*, a accueilli les membres de l'association et l'ensemble de leurs partenaires lors d'une opération de communication, le 9 octobre salle Pacaud.

Après avoir remercié chaleureusement les personnes présentes, le président a rappelé la belle aventure humaine née en 2015, au cours de laquelle de nombreux bénévoles ont cheminé avec joie, créant lors des diverses activités pédestres un lien amical indéfectible.

Tout a commencé lorsque la présidente du Croms, Michèle Clavière, décide de mettre en place, sur la région AuRA, une action destinée au bien-être des seniors de 60 ans et plus. L'objectif : permettre aux personnes sédentaires ou en perte d'autonomie de reprendre gratuitement une activité physique douce, tout en favorisant le lien social et en luttant contre l'isolement. Fabrice Bretel, coordinateur du Contrat local de santé de l'hôpital de Thiers, partageant ces préoccupations, Michèle Clavière a recherché trois communes pilotes pour cette opération innovante.

Grâce à Pépita Rodriguez, alors adjointe au maire en charge des affaires sociales, séduite par cette activité qui correspond pleinement à sa volonté de renforcer le lien social et de lutter contre l'isolement des seniors, Puy-Guillaume fera partie des trois communes pilotes de *Marchons dans nos Campagnes*, avec Courpière et La Monnerie-le-Montel.

Les sessions seront animées par les animateurs sportifs de *Siel Bleu* pour Courpière et La Monnerie-le-Montel, et du club *Les Chemins de Traverse* pour Puy-Guillaume, ces derniers totalement bénévoles. Depuis le bilan concluant de la première année, les effectifs de *Marchons dans nos Campagnes* n'ont cessé de progresser.

Les seniors participent avec enthousiasme aux séances et apprécient tout particulièrement ces moments de partage, d'échange et de convivialité qui viennent clôturer chaque animation. « C'est bien là, à mon sens, l'une des grandes réussites de cette opération. Nous ne faisons pas seulement pratiquer une activité physique. Nous créons du lien. Nous favorisons les rencontres. Nous entretenons la motivation et surtout, nous contribuons à rompre l'isolement », a déclaré Alain Cunin.

Le club ayant décidé d'acquérir des vêtements de sport floqués à son logo, les membres actifs ont exprimé le souhait de disposer également de tenues permettant de les identifier. Pépita Rodriguez leur a conseillé de solliciter Harmonie Mutuelle, dont le vice-président pour les territoires d'Auvergne n'est autre que Jean-Michel Dujoux, également animateur du club *Les Chemins de Traverse*. Sur ses conseils, la demande de subvention d'un montant de 900 euros a été acceptée par le conseil d'administration d'*Harmonie Mutuelle*, permettant de financer la moitié du coût des vêtements de sport, mais également d'acquérir du matériel destiné aux évaluations physiques effectuées auprès des marcheurs en début et en fin de saison.

Alain Cunin a également remercié Michèle Clavière, présidente du Croms, ainsi que Émilie Fèvre, pour leur action, leur disponibilité et leur gentillesse. Toujours à l'écoute, elles ont grandement facilité la tâche de l'association.

Le président a remercié la municipalité de Puy-Guillaume, à travers la maire, qui depuis 2015 leur accorde la jouissance de la salle communale Lachaize, leur permettant de se retrouver après chaque séance pour partager un moment convivial. « Ce moment autour d'un verre, d'un café ou d'une petite collation peut paraître anodin, mais il constitue en réalité une partie importante de notre action. Car *Marchons dans nos Campagnes*, ce n'est pas uniquement marcher. C'est aussi se retrouver, échanger, rire et partager », a-t-il conclu.

Maïté MICHEL (CLP)



Démonstration de marche nordique.

Puy-Guillaume

Cinéma en famille. Dans le cadre de Ciné-Parc, les plus jeunes seront invités à un moment tout doux le mercredi 21 octobre à la salle des fêtes à 10h30 avec la projection du Cinéma des P'tits loups, « L'Ourse et l'Oiseau » (précédé de trois courts-métrages). Dans l'après-midi, à 14h30, ciné-goûter avec à l'affiche « Les Contes du Pommier ». Un joli film à partager en famille, suivi d'un goûter pour prolonger ce moment convivial.

Paslières

Les marches de novembre et décembre avec les « Sans-Soucis ». Le 5 novembre : Église-neuve-près-Billom – la vallée du Madet (8 km) ; le 12 : Ravel – La Morille (6 km) ; le 19 : Châteldon – marche des vendanges (8 km) ; le 26 : Sainte-Agathe – Rochemulet (9 km). Le 3 décembre : lac de Noirétable et puy de Rat (7,5 km) ; le 17 : la butte de Montgacon (10 km). Cotisation 2026 : 27 €. Rens. 06.70.18.74.88 ou 07.87.24.79.28.

Lezoux - Conférence sur la gastronomie antique

Le Comité archéologique de Lezoux, dans le cadre du XI[e] Symposium inter-universitaire sur les céramiques antiques de Lezoux, et en partenariat avec la chaîne *Canal-U*, organise une conférence publique, ouverte à tous, jeudi 22 octobre à 20h30, salle de spectacle de la Maison du Peuple de Lezoux (entrée libre).

Au programme : « Dans les cuisines de Lugdunum, la gastronomie lyonnaise à l'époque romaine », présentée par Céline Batigne, chercheur au CNRS-Lyon Archéologue.

Archéologue et spécialiste de la céramique antique, elle a étudié les pratiques alimentaires à Lugdunum, l'actuelle Lyon, depuis la fondation de la colonie romaine en 43 av. J.-C. jusqu'à l'Antiquité tardive.

La présentation s'intéresse notamment aux sources permettant de reconstituer les repas des Romains. Les textes antiques renseignent sur les recettes, les ingrédients et les banquets, mais décrivent rarement les repas ordinaires des habitants de la Gaule romaine. Les découvertes archéologiques permettent donc de compléter ces informations.

L'archéologue a coécrit, avec Armand Desbat, un ouvrage de référence sur la cuisine romaine à Lyon : « Une salade, César ? La cuisine romaine, de la taverne au banquet ».



Connaître la céramique Sigillée c'est bien, mais quelles recettes culinaires à l'intérieur ?



Lezoux - Vingt ans de jumelage entre chasseurs puydômois et tarnais



Josette Quantin, administratrice de la Fédération 63, était venue saluer les chasseurs du Tarn.

La société de chasse *Les Domaines*, à Lezoux, vient de fêter 20 ans d'amitié et d'échanges avec son homologue tarnaise de Lacaze, petit village des monts de Lacaune. L'aventure a commencé avec les deux frères Guy, Yves, venu vivre et chasser en Auvergne, et Christian, resté au pays, et président de la société de chasse du village.

Yves invite son frère à découvrir les chiens, beagles et gascons, de la société des Domaines. Un an plus tard, en 2006, les Auvergnats vont rencontrer leurs homologues dans le Sud et, depuis, chaque année, les rencontres se suivent en alternance. Le 20[e] anniversaire se passe en Auvergne avec un week-end dédié avant tout à la convivialité et à la chasse. Au départ du Gaec de la Fontaine du Sureau, les 43 chasseurs venus également de Saint-Jean-d'Heurs et Ravel se sont déployés sur le territoire pour une battue aux chevreuils. « Sur la quinzaine de colliers autorisés, si nous en prélevons deux ou trois aujourd'hui, ce sera bien le maximum, mais l'intérêt n'est pas là, il est dans cette rencontre annuelle entre passionnés », précise Vincent Guérigneau, le président des Domaines.

Au-delà de cette convivialité, la transmission de la passion pour la chasse est un sujet de satisfaction pour les deux présidents. « Il y a 20 ans, nos gamins avaient 6 ou 7 ans, ils nous ont suivis depuis tout ce temps, et aujourd'hui ce sont eux qui mènent les chiens. Beaucoup d'autres sociétés n'ont pas cette chance », constate Vincent.

Aux côtés de Marcel, le doyen, avec ses 81 printemps, c'est Noa, du haut de ses 15 ans, qui résume le mieux l'état d'esprit de ces rencontres : « J'apprécie la convivialité intergénérationnelle, et surtout le partage des connaissances avec les plus expérimentés ».

Un feu d'artifice surprise attendait les participants à l'issue du repas samedi soir, avant une dernière partie de chasse dimanche matin. L'année prochaine, les Lézoviens iront traquer le gibier tarnais, autour de Lacaze, lors de nouvelles retrouvailles.



Marcel, au centre, vétéran de la société de chasse, vient de Pont-du-Château pour cette battue.

Lezoux - La Semaine bleue sous le signe du partage



Les mannequins d'un jour étaient préparées par des professionnelles locales.

Du 5 au 10 octobre, la commune de Lezoux a vibré au rythme de la Semaine bleue. Orchestré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) et ses partenaires locaux, cet événement annuel a réuni toutes les générations autour d'une programmation chaleureuse, variée et participative.

Temps fort de cette édition, le salon Senior s'est tenu le 6, salle du Lido. Il a permis au public concerné de venir à la rencontre des acteurs institutionnels, associatifs et des services du territoire pour échanger et s'informer sur les accompagnements du quotidien. En fin de matinée, le public a pu apprécier un défilé de mode, moment festif et très applaudi qui a apporté une touche de dynamisme et d'élégance à la journée.

Tout au long de la semaine, les activités proposées ont ravi un large public, que ce soit avec les ateliers « créatifs et patrimoine », temps d'initiation et de découverte au Musée de la céramique, ou dans un atelier de poterie. Autres moments de partage et de divertissement : petits et grands se sont affrontés dans la bonne humeur lors d'un quiz musical intergénérationnel, ont donné de la voix durant une après-midi chantante et ont partagé une toile à l'occasion d'une séance de ciné solidaire.

La Semaine bleue s'est achevée le samedi dans une ambiance festive et conviviale. Après un petit déjeuner en matinée suivi d'une démonstration remarquable du travail de la terre par un potier, la journée s'est prolongée l'après-midi autour de jeux de société qui ont rassemblé plusieurs générations.

Grâce à la mobilisation du CCAS et des partenaires du territoire, cette édition de la Semaine bleue a pleinement tenu ses promesses : rapprocher les habitants, rompre l'isolement et renforcer durablement les liens au sein de la commune.

Lezoux - Concert « hors les murs » de Jazz en Tête avec Raynald Colom

Dans le cadre des « Hors les murs » du festival Jazz en Tête, la médiathèque intercommunale vous présentera le trompettiste Raynald Colom, dimanche 18 octobre à 17h30.

Âgé de 47 ans, le musicien est au carrefour des cultures catalane et française. Son travail relie le jazz à d'autres courants musicaux dont le flamenco. Il a été plébiscité par les critiques, notamment par *Jazz Magazine* : « Ce remarquable trompettiste franco-catalan, travaillant en étroite collaboration avec le pianiste andalou Diego Amador, livre "Constellations" avec tout ce qu'il faut pour être un coup de maître ». Il se produira en quartet pour un concert hommage à Miles Davis, puisque l'année 2026 marque le centenaire de sa naissance.

Réservation à la médiathèque au 04.73.78.11.07 ou par mail mediatheque@ccdoreallier.fr. Tout public. Concert payant (gratuit pour les moins de 12 ans), 6 € tarif réduit, 10 € plein tarif. Durée : 1h15.



Plébiscité par les critiques, le Catalan relie le jazz à d'autres styles musicaux, comme le flamenco – © Augustina Arán.

Orléat - Randonnée réussie pour le SI



La météo avait choisi le camp des organisateurs.

Le 27 septembre, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous sur la place de la mairie d'Orléat. Plus de 300 marcheurs ont arpenté 10 km de magnifiques sentiers, sous un temps splendide. La pause ravitaillement à mi-parcours a offert à chacun l'occasion de recharger les batteries, tout en profitant d'un beau moment d'échanges et de partage.

Tout le long du parcours entre l'esplanade du bourg d'Orléat et les nombreux étangs, plusieurs peintres ont déployé tout leur talent sous un ciel bleu azur.

Cette randonnée s'est inscrite dans le cadre du Festival Couleur Automne organisé par *Sports et Loisirs Orléatois*, le Syndicat d'initiatives d'Orléat ayant assuré toute la logistique de la manifestation et la bonne qualité du balisage du parcours très appréciée des marcheurs.

Rendez-vous est donné l'année prochaine, à la même période, sur de nouveaux parcours !

Lezoux

Repair Café au Pôle de valorisation de Lezoux. Samedi 17 octobre à 10h, avec la participation de la médiathèque, du *Secours Catholique* de Lezoux et du Syndicat du Bois de l'Aumône. Apportez un objet cassé et les bénévoles tenteront de le réparer, avec vous, tout en partageant un café. Entrée libre. Tout public. Durée : 2h.

À la médiathèque intercommunale. – Atelier « Apprendre à se relaxer » samedi 17 à 16h. Apprenez à identifier vos sources de tension, à comprendre les mécanismes du relâchement, et à expérimenter différentes méthodes pour vous détendre efficacement. L'objectif est double : savoir pourquoi la relaxation est essentielle et surtout comment l'intégrer facilement dans son quotidien. Sur inscription (ados, adultes – 1h30).
– Concours création d'un village avec Minecraft mardi 20 à 10h. Chaque participant devra réaliser un petit village dans Minecraft. Cet atelier requiert d'être présent aussi le 27. Sur inscription. Dès 10 ans. Durée : 2h.
– Cinéma des p'tits loups « L'Ourse et l'oiseau » mardi 20 à 10h30. « Quatre ours, quatre contes, quatre saisons : qu'ils soient immenses, ensommeillés ou gourmands, les ours savent aussi être tendres. À leurs côtés, un oisillon malicieux, un petit lapin friand de noisettes ou encore un oiseau sentimental vivent des aventures extraordinaires. Tout doucement, ils découvrent le bonheur d'être ensemble. » Auditorium, séance payante (5,50 €/3,50 €). Réservation Ciné-Parc au 04.73.95.58.00. Familial dès 3 ans. Durée : 50 min.
– Escape game : la forêt ancienne mercredi 21 à 10h30. Avec Biodiv'éduc. À travers plusieurs épreuves autour de la forêt et de ses habitants, vous pourrez trouver le code permettant d'ouvrir le trésor d'un explorateur. Sur inscription. Jeunesse dès 5 ans. Durée : 1h.

Ravel

« Contes d'ici et d'ailleurs. » Samedi 17 octobre à 18h, avec Catherine, Noura et Marie-Hélène. Invitation à un voyage autour des contes d'ici et d'ailleurs. Prêtez vos oreilles à ces histoires dont l'origine remonte à la nuit des temps.
Point médiathèque de Ravel, sur inscription. Tout public dès 7 ans (1h30).



Orléat

Concert de polyphonies orthodoxes slaves. Le chœur *Slavistsa* et sa vingtaine de choristes, dirigé par Brigitte Ingelrelst, interprétera a cappella le répertoire de polyphonie orthodoxe slave, samedi 17 octobre à 20h15, à l'église Saint-Bonnet d'Orléat.
Tarifs : 15 € et 10 €, gratuit moins de 15 ans. Réservations 06.58.43.76.87 ou slavistsa63@gmail.com.

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Messes et événements. Vendredi 16 octobre, messe à la maison de retraite Saint-Joseph, à 15h. **Samedi 17**, mariage à Crevant-Laveine à 16h30, de Charleyne Cléopatre et Thomas Issard, mariage à Lezoux à 16h30 d'Adeline Bisson et Thomas Masson, concert à l'église d'Orléat de 20h15 à 22h15, par le *Chœur Slavitsa*. **Dimanche 18**, messe à Lezoux à 10h30, durant la messe, baptême de Lisandro Ribeiro. **Mardi 20**, messe à la maison de retraite de Culhat à 11h. **Mercredi 21**, messe en l'église de Ravel à 9h, chapelet à l'église de Moissat-Haut à 16h.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale, 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou à lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook. Pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Fête du terroir et concours culinaire. Pleine de saveurs de nos stations vertes, la fête du terroir se tiendra dimanche 18 octobre sur la place du Commerce. Manifestation gratuite, assortie d'un concours culinaire de cakes salés et sucrés, pour deux catégories, enfants et adultes (inscription en mairie au 04.73.94.30.10). Le jury sera composé des élus et des agents de la cantine.

Cimetière. Afin de permettre des travaux d'entretien dans de bonnes conditions, il sera fermé au public une journée, entre le 19 et le 23 octobre.

Viscomtat

US Pertuis. Pertuis éliminé en challenge Séniquette. Ennezat (5) – US Pertuis (4). Buts : Quentin Laurut (1), Alexis Villars (2), contre son camp (1). Malgré un bon match Pertuis est éliminé en challenge Séniquette pour ce premier tour. Les deux équipes ont joué au chat et la souris et le score est important avec neuf buts inscrits. En coupe, il faut un vainqueur et Ennezat s'est montré le meilleur, puisque le résultat plaide en sa faveur, et jouera le 2e tour. Dommage, c'est la première défaite de la saison, espérons un sursaut dimanche en déplacement à Augerolles. – Convocation sportive : dimanche 18 à 15h au stade d'Augerolles, Augerolles contre US Pertuis.

Saint-Victor-Montvianeix

Fête des cucurbitacées. Organisée par le comité des fêtes, samedi 17 octobre de 10h à 18h à la Grange. Vous y trouverez : marché artisanal, vote pour le concours de dessins des écoles (thème : « Les cucurbitacés voyagent en Auvergne »), animations pour enfants, buvette et restauration.

Rencontre annuelle des « Amis des Bois Noirs ». Elle aura lieu samedi 24 octobre salle de la Grange. De 14h30 à 15h assemblée générale, puis conférence « 1944, maquis des Estivaux : de Lachaux à Thiers », animée par Jean-François Faye, président de l'association.

Chabreloche

Le trésor du colporteur. Après Saint-Rémy-sur-Durolle, le grand jeu de piste et de chasse au trésor de la com-com Thiers Dore et Montagne passera sur le marché de Chabreloche les mercredis 14, 21 et 28 octobre matin. Il faut d'abord récupérer un livret gratuit à l'auberge Chez Virginie le 1013. Les participants partent alors sur les traces d'un mystérieux colporteur à travers le marché. En manipulant des objets insolites du colporteur, il faut résoudre des énigmes pour retrouver les indices et percer le secret de sa malle et ainsi reconstituer un message final.

La Monnerie-le-Montel

Salon « De la Durolle aux Couteaux ». La 16e édition s'est tenue dans la salle omnisports et à ses abords, samedi et dimanche dernier. Plus de 100 couteliers forgerons, artisans, collectionneurs et fournisseurs de matières premières étaient présents. La Confrérie du Tire-Bouchon (voir nos éditions des 18 et 25 août) y tenait un stand de fabrication de tire-bouchons.

Bal d'Halloween. Venez déguisés au bal d'Halloween vendredi 16 octobre, de 18h à 22h, à la salle des associations (à côté du bureau de poste). Buvette et restauration sur place.

Celles-sur-Durolle/Chabreloche - Durolle Foot remercie ses sponsors et partenaires

Durolle Foot avait convié, au stade municipal de Celles-sur-Durolle, le 11 octobre à 11h, ses sponsors, partenaires et collectivités pour une journée conviviale de remerciement pour leur soutien et engagement aux côtés du club.
Avant l'apéritif dînatoire et les échanges entre dirigeants, joueurs, bénévoles, partenaires et élus, les deux maires des communes concernées se sont exprimés brièvement. Le maire de Chabreloche, Jean-Pierre Dubost, a annoncé que la même rencontre se tiendrait dans sa commune d'ici la fin de l'année. Le maire de Celles et conseiller départemental, Olivier Chambon, a rappelé que la création de Durolle Foot a pu voir le jour grâce à la grande « intelligence » des dirigeants et des édiles locaux, utilisant même l'expression d'un « grand amour » entre les deux municipalités. Il a ensuite fait un état du complexe sportif de Celles créé en 1965, mal restauré il y a 15 ans. Ainsi, la tribune, inoccupée parce que ne répondant pas aux normes, mérite une réhabilitation. Faut-il tenter de la restaurer ou de l'abattre pour en construire une nouvelle ? De même, les vestiaires, souffrant d'humidité et l'espace buvette mériteraient quelques travaux. Olivier Chambon s'est également interrogé sur la création d'un terrain synthétique, c'est-à-dire une surface sportive recouverte de gazon artificiel. Mais un tel investissement qui coûterait entre 800 000 et 1 M€, empêchant d'autres investissements communaux, serait probablement incompréhensible pour les Cellois. L'après-midi se tenait un double derby, Durolle Foot face à l'Étoile Sportive de Saint-Rémy-sur-Durolle, à 13h, pour les Seniors 2 (compétition Départemental 4 - poule D), et à 15h, pour les Seniors 1 (compétition Départemental 2 – poule D).



De g. à d. Jean-Jacques Dumousset et Gilles Soanen.

Deux anciens piliers de Durolle Foot

Deux anciens de l'Amicale Sportive de Chabreloche fondée en 1909 étaient présents et adulés par les jeunes de Durolle Foot : Gilles Soanen et Jean-Jacques Dumousset, tous deux âgés de 82 ans. Gilles se souvient avec nostalgie de son premier match avec le club. C'était en 1960. Il n'avait que 15 ans et demi. Les dirigeants l'avaient vieilli en trichant sur sa licence. Il a ainsi joué jusqu'à ses 43 ans. En l'An 2000, il est devenu secrétaire du club, puis à la création de Durolle Foot en 2013, secrétaire adjoint de la nouvelle structure.
Il a également été délégué au terrain lors des rencontres sportives officielles du club. Quant à Jean-Jacques Dumousset, entré au service de l'AS Chabreloche en 1980, ayant très peu joué, il fut l'homme à tout faire, s'occupant du terrain et entraîneur de l'équipe 3. Score des deux derbys : à 13h, Durolle Foot a battu l'Étoile Sportive de Saint-Rémy-sur-Durolle 6 à 2, et à 15h les deux équipes ont fait match nul.

SAMEDI



Rugby : Brive / Grenoble, Canal+

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
STAR ACADEMY
23.45 Star Academy
FRANCE 2
21.10 JEU
100 % LOGIQUE
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À ÉPINAL
22.40 Meurtres à Strasbourg, téléfilm
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : BRIVE / GRENOBLE
Pro D2. 7e journée.
22.55 Rugby : Après-match, , sport
23.10 Le million, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Ismaël Khelifa
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
BYZANCE, MILLE ANS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE
22.25 Monuments éternels, doc.

DIMANCHE



Interstellar, Arte

TF1
21.10 FILM
CHIEN ET CHAT
22.50 Aquaman et le royaume perdu, film
FRANCE 2
21.10 FILM
LES AVENTURES DE RABBI JACOB
22.45 Beau Geste, mag.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA 10
Avec Brenda Blethyn
22.40 Les enquêtes de Véra, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
VIOLENCE DANS LE FOOTBALL : ET SI ON SE CALMAIT ?
22.35 Gourou, film
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
ÉTATS-UNIS - CHINE : LE CLASH DES SUPERPUISSANCES
22.40 Premiers résistants, seuls contre tous !, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
INTERSTELLAR
Avec Matthew McConaughey
23.40 "La guerre des mondes", doc.

LUNDI



La terre et le sang, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAT'S EYES
23.35 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA TERRE ET LE SANG 10
Avec Thierry Neuvic
22.50 Tout le monde ment
FRANCE 3
21.10 FILM
GOLDFINGER
23.00 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Red Alert, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CAMILLE ENQUÊTE - BATTERIES EXPLOSIVES
21.55 Lithium : retour à la mine, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
CADAVRES EXQUIS
Avec Lino Ventura
22.55 Lino Ventura, doc.

MARDI



9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
22.25 Koh-Lanta, Émission 9 (Partie 2), jeu
23.30 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND ÉCHIQUIER
23.15 Basique le concert, spectacle
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
UN PETIT AIR DE BONHEUR
Avec Pierre Arditi
22.35 La doc et le véto, série
CANAL+
21.10 FILM
FURCY, NÉ LIBRE
22.55 Super plan, mag.
23.25 La maison des femmes, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PRENEZ SOIN DE VOUS !
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
ISRAËL – COMMENT SAUVER LA DÉMOCRATIE
22.30 Kibboutz Nir Oz, aux portes de Gaza, doc.

MERCREDI



Tracker, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
HARCELEUR
22.40 Soirée continue : débat
23.35 Lindsay, la mécanique du harcèlement, doc.
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
23.10 Enquêtes de région + La France en vrai, mag.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CLUB BRUGES / LENS
Champions League. 3e journée.
22.55 Canal Champions Club le débrief, mag.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES DOCS DE LA GRANDE LIBRAIRIE
Victor Hugo
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
21.00 FILM
POTICHE
Avec Catherine Deneuve
22.40 Catherine Deneuve, à son image, doc.

JEUDI



Portobello, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES 10
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
PÉRIL BLANC
Avec Christophe Malavoy
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : HOFFENHEIM / OLYMPIQUE LYONNAIS
Europa League. 3e journée.
22.55 Soir d'Europe le débrief, mag.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LA FABULEUSE HISTOIRE DES OISEAUX, DES DINOSAURES PARMI NOUS
22.45 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
WANTED : ATTRAPE-MOI SI TU PEUX !
23.10 Wanted, les secrets de cette course folle, jeu
ARTE
20.55 SÉRIE
PORTOBELLO
Avec Fabrizio Gifuni
23.45 Marco Bellocchio, doc.

VENDREDI



La boîte à secrets, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
NRJ MUSIC AWARDS
Présenté par Nikos Aliagas
22.35 NRJ Music Awards
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN 10
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.00 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA BOÎTE À SECRETS
Présenté par Faustine Bollaert
23.20 La boîte à secrets
CANAL+
21.10 FILM
COCORICO 2
Avec Christian Clavier
22.40 Chasse gardée 2, film
FRANCE 5
21.05 FILM
LES HOMMES DU PRÉSIDENT
Avec Dustin Hoffman
23.15 Route 66, une légende américaine, doc.
M6
21.10 SPECTACLE
LES BODIN'S OUVRENT UN GÎTE
Avec Vincent Dubois
23.25 Les Bodin's ouvrent un gîte : la suite, spectacle
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
IMPOSSIBLE 10
Avec Swann Arlaud
22.40 L'amour secret de John Lennon : May Pang, doc.

Télé Programmes© reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Portrait - Coline, la femme sur le toit qui a bien les pieds sur terre

AMBERT - Coline Thoury a quitté son poste d'ingénieure pour partir en apprentissage du métier de charpentier. La décision de la jeune femme est emblématique et sans doute à l'avant-garde d'un mouvement plus large en réponse aux menaces que le monde actuel fait peser sur les nouvelles générations.



Coline sur un chantier à Job – © E. B.

Il est surprenant de voir une femme dans la charpente. Comment cela se passe-t-il avec vos collègues exclusivement masculins ?
C'est faux ! J'ai UNE collègue ! Fleur, ébéniste de formation et embauchée dans l'entreprise Mirmand (Champétières, NDLR) spécialisée en charpente et couverture. J'ai eu la chance de trouver une société ouverte aux femmes.

Tout de même…
Sur les chantiers, je suis effectivement avec des hommes et ce n'est pas un sujet. Nous sommes collègues, point. Bien sûr, je suis en position d'apprentie mais pas de femme. Bastien, avec qui j'ai commencé, est généreux dans la transmission du savoir. Je suis moins forte qu'un homme mais il y a des astuces et des palans quand il en faut. Ce sont de fausses excuses et si tu ne tentes pas, tu ne sais pas.

Quel était votre poste avant la reconversion ?
Ingénieure géomètre en topographie. Cela consistait à faire des maquettes 3D sur ordinateur pour les Travaux publics, par exemple pour planifier l'implantation d'un viaduc ou d'une gare.

N'était-ce pas intéressant ?
Sur le papier, si. Mais en pratique, je travaillais seule sur un ordi, sous la pression des clients. Et les projets prenant des années, je n'en voyais jamais la concrétisation. Je me voyais au départ dans un métier de terrain, en avance de phase sur les chantiers.

Vous avec quitté un travail bien payé, bien assise, bien au chaud pour un boulot fatigant et en plein air…
Justement, j'avais littéralement besoin d'air, de connexion à la nature et de travail en équipe. En charpente on est toujours deux au minimum et à l'extérieur. J'ai passé le test du vertige et c'est parti ! Pour ce qui est du salaire d'ingénieure, ce n'est pas, ou plus ce que l'on croit…

Quel est votre parcours, Coline ?
Je viens de Tarbes, pays de rugby. J'ai essayé mais on se blesse trop dans ce sport à mon goût. Comme j'aime les sports d'équipe, j'ai trouvé ma place au volley. J'y ai joué en Nationale 2. J'ai fait mes études d'ingénieure à l'Insa de Strasbourg pendant trois ans et ma quatrième année en Espagne dans le cadre d'Erasmus.

La reconversion en réponse à un monde anxiogène

Voilà un itinéraire très ouvert, était-ce par besoin de voir du pays ?
Pas seulement, j'avais besoin de rencontrer des gens différents et d'apprendre. Mon itinéraire professionnel est également éclectique. Entre la topographie et la charpente j'ai profité d'une rupture conventionnelle pour me reconvertir avec un CAP de menuiserie. Puis j'ai travaillé dans le milieu associatif au *Bricol Social Club*. Ensuite, j'ai touché à la façade et à la charpente sur des chantiers participatifs dans le Vercors, le Morvan et en Touraine. Je me suis dit que par les temps qui courent, il valait mieux être capable de faire des choses par soi-même.

Les temps qui courent, qu'ont-ils de particulier ?
Je me suis vraiment posé des questions à l'approche de la trentaine, en regardant l'évolution politique mondiale avec les guerres qui nous entourent, le réchauffement climatique et les menaces de l'Intelligence Artificielle sur l'emploi. C'est tout ça qui m'a fait bouger.
Et je me sens beaucoup mieux depuis que j'ai éteint la radio. Mon dernier emploi m'ayant amenée à vivre à Lyon, j'en ai eu marre de la ville. Il me fallait de l'air, un travail avec du sens dans lequel je verrais les résultats concrets et la satisfaction des clients.

Pourquoi vous installer à Ambert en particulier ?
C'est parce que j'ai trouvé l'entreprise de Thierry Mirmand pour mon Brevet professionnel en alternance. Il a intégré la production du matériau avec sa propre scierie. Nous partons du tronc et livrons une charpente, voire une maison hors d'air. De plus, nous gérons les déchets en les broyant à destination des fabricants de pellets. Tout est pensé de manière écologique le plus possible et au contact de la nature. J'ai eu la chance d'être acceptée tout de suite, en septembre de cette année.

Comment cela se passe-t-il pour vous dans la vie courante ?
Plus que bien, j'ai été très bien accueillie, au travail comme dans la ville. Je me suis déjà inscrite au club de volley. L'environnement est magnifique et se prête à la rando comme au VTT. Avec l'alternance, je n'ai pas beaucoup de temps pour m'y remettre mais ça viendra.

Quel est votre message si vous en aviez un à passer ?
Forte du bien que cela m'a procuré, je ne peux que recommander de lever les barrières, sortir de sa zone de confort et lâcher les freins !

Éric BLONDEAU (CLP)

Zone Bleue - Avertissement sans frais

Pendant tout le mois d'octobre les voitures sans disque bleu ou en dépassement d'horaire se verront apposer une notification sur le pare-brise. Le 1er novembre, la fête des défunts sonnera la fin de la période pédagogique et le début de la verbalisation avec amende systématique de 35 €. Didier Doré l'affirme : « On reconnaît les voitures étrangères à la ville au disque bleu qu'elles arborent sur leur tableau de bord ».
La mairie rappelle que le but de la Zone Bleue est de faciliter l'accès au centre-ville, de permettre à chacun de profiter des commerces et services et… des places de stationnement à durée limitée.
Pour information, la durée de stationnement en Zone Bleue au centre-ville d'Ambert est de 1h30. Les places en stationnement libre sont au nombre de 750. Et pour ceux qui n'en ont pas, les disques seront prochainement disponibles en mairie d'accueil.



L'information sera apposée jusqu'au 31 octobre au-delà, ce sera une verbalisation – © E. B.

Faits divers - Frigos piratés au Carrefour d'Ambert



Les frigos et congélateurs ont dû être vidés dans des conteneurs – © E. B.

La « cyberattaque d'ampleur », comme la qualifie le parquet de Paris, a touché toutes les enseignes de la grande distribution en France jusqu'au supermarché Carrefour d'Ambert.
Les frigos et congélateurs pilotés par des systèmes informatiques en fin de vie ont été piratés en forçant le dégivrage pour faire monter la température. En conséquence, tout leur contenu a été mis à la poubelle car rendu impropre à la consommation. L'attaque a été coordonnée dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 octobre. Et elle est particulièrement vicieuse. Comme l'explique un responsable du magasin : « Ce sont d'abord les systèmes d'alarme qui ont été neutralisés. C'est juste après que le programme de dégivrage a été mis en route. De cette façon, personne n'a pu être alerté de l'anomalie ».
Il semblerait que la faille de sécurité vienne de la société Danfoss, le fournisseur du logiciel de pilotage utilisé par toute la grande distribution, Intermarché, Carrefour, U, Leclerc…
À Ambert, le magasin Carrefour a vidé les frigos et les congélateurs piratés dans les conteneurs qui ont investi la place. Les congélateurs affichaient une température de 17 °C. La perte est énorme, économiquement, écologiquement et moralement. L'enquête au niveau national déterminera peut-être à qui profite le crime.

Basket-ball - Le bilan du week-end



Un soirée riche en émotion pour les seniors féminines, sous leurs nouvelles couleurs du World Festival Ambert.

Samedi dernier, dernier week-end de matchs pour toutes les équipes d'Ambert avant la trêve de Toussaint, se soldant par une magnifique moisson de 8 victoires pour 2 défaites.
À domicile : les U11F chutent face à Saint-Jacques 16-38. Les U15F battent Sauxillanges dans un match à sens unique, 108-15. Les U18F se sortent du piège de Lezoux et l'emportent 59-45.
En déplacement : les U11M sortent vainqueurs à Pont-de-Dore 24-16. Les U13F gagnent à Lezoux, 46-37. Les U13M ramènent la victoire de Limagne basket, 43-20. Les U15M perdent lourdement à Pont-de-Dore, 26-126. Les U18M s'imposent à Lussat, 83-63.
En lever de rideau, les seniors féminines accueillaient Perignat, comptant dans ses rangs une ancienne du club et équipe encore invaincue. Le match se lance avec un vrai défi physique à relever pour nos intérieurs qui le font avec brio. Nos Ambertoises luttent malgré les assauts répétés des adversaires et s'imposent 37-33 dans un match défensif intense.
Au tour des seniors masculins d'affronter leur bête noire, Pont-de-Dore, vice-champion de la saison dernière. Dès le début, nos garçons sont confrontés au jeu très physique de leurs adversaires qui prennent l'ascendant. Ambert va compter jusqu'à 20 points de retard jusqu'au déclic arrivant en deuxième mi-temps. Les Ambertois vont rendre coup pour coup et grignoter leur retard. C'est dans une ambiance caniculaire que le Coral voit ses locaux passer en tête et l'emporter 69-64.
Décidément ces nouvelles couleurs du WFA ont peut-être été game-changer.

Évènement - Le premier festival Ambert en Jeux a battu son plein

Robin Perrichon affichait un large sourire et des cernes sous les yeux à l'issue du festival le week-end dernier : « Nous avons eu une belle fréquentation et pu favoriser la création de liens entre des joueurs qui ne se connaissaient pas ». Pour lui et toute l'organisation c'est un soulagement car ce genre d'évènement n'avait jamais été organisé à Ambert. La bonne réponse du public permet d'envisager un second festival l'année prochaine.
Créé à l'initiative de l'association *La communauté du Ludique*, contrairement aux autres festivals, les éditeurs de jeux ne sont pas invités pour ne pas faire un salon commercial de l'évènement. Ambert en scène avec toutes ses salles a été entièrement investie. Avec des jeux de plateau de toutes sortes, des jeux de rôle et même un escape game. La mairie avait loué le lieu au tarif préférentiel pour les associations. Pour une plus grande accessibilité au public, les organisateurs avaient laissé le tarif libre, y compris pour la buvette.
Attablés autour d'une partie de 5 minutes Dungeon, deux adultes et deux jeunes enfants étalent leurs cartes. Dans ce cas, il ne s'agit pas du papa et de la maman, car on vient ici pour rencontrer des joueurs. Aurélie, une des adultes, détaille le principe : « Ce jeu est coopératif ; on gagne ou on perd ensemble. Pour enlever la pression,



Petits et grands jouent à 5 minutes Dungeon, un jeu collaboratif où tout le monde gagne ou tout le monde perd – © E. B.

nous avons supprimé le chrono ». Le festival est donc un espace de liberté où l'on peut tordre les règles avec l'accord des participants.
Robin, l'organisateur, a toujours aimé jouer : « Pour moi, le moment du jeu est le moment de l'émotion. On laisse ses soucis à la porte le temps d'une partie, on plonge entièrement dans une autre vie ». Dune, son jeu préféré, date des années 70. Il dure des heures et nécessite au moins quatre joueurs.
Robin a dû fermer « Jeux l'crois pas », sa boutique, en janvier dernier après deux ans et demi d'existence.
Il veut faire vivre le jeu à Ambert malgré tout : « J'ai besoin de créer du lien social, de faire se rencontrer les joueurs qui ne se connaissent pas encore. Ce festival en est l'illustration ».

Éric BLONDEAU (CLP)

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 17 octobre à 17h à Fournols, 18h à Vertolaye. Dimanche 18 à 9h à Arlanc, 11h à Saint-Anthème et Ambert.

Ambert en bref

Chœur Bonsai en Livradois, stage choral « Traces »
Odino Duo, la fabuleuse histoire de la musique : Moulin de Nouara, samedi 17 octobre à 20h30.
Odino Music Course, conférence musicale : Moulin de Nouara, dimanche 18 à 18h.
Concert Chœur Bonsai. Mercredi 21 à 20h30 à l'église de Marsac et le jeudi 22 à Ambert en Scène, rue Blaise-Pascal. Gratuit.

Programme du cinéma La Façade
« Ducobu et le fantôme de Saint-Potache » (1h29) samedi 17 et dimanche 18 octobre à 15h, 17h et 20h30. « Heart of the beast » (1h37) dimanche 18 et lundi 19 à 20h30. « Garance » (1h55) vendredi 16 à 20h30, samedi 17 à 15h et 20h30, dimanche 18 à 15h.

Ambert en rose
Samedi 17 octobre à 12h et 16h, démo de Roller Derby avec les Bat'Trackeuses. Et de 18h à 22h, Roller Disco (ramène tes rollers !). Salle de la Scierie.
Dimanche 18 de 9h à 12h, piscine Ambert Livradois-Forez, matinée spéciale Octobre Rose : aquagym, animations et parcours ludique.

Initiation au Yako
Danse, Pilates, yoga, étirements, vendredi 23 octobre à 18h. L'Orange Bleue, 458 route du Puy.

Salon du livre
Dimanche 25 octobre au moulin Richard-de-Bas, 3e salon du livre de 9h à 18h avec en invités André Chassaigne pour son livre « Cheminent d'un communiste en terre chrétienne », et la chanteuse Stone pour son premier roman « Gay mélodie » parmi une quinzaine d'auteurs présents. Entrée gratuite.

Arlanc

Note de la rédaction. Après plus de cinq années de correspondance locale avec notre journal, Patrick Bican a souhaité cesser sa collaboration. Nous tenons à lui exprimer notre reconnaissance et nos chaleureux remerciements, tout particulièrement pour sa bienveillance et son engagement comme fidèle relais de l'information locale, symbole d'une grande amitié entre notre titre et ses correspondants locaux.
M. Bican a souhaité passer le relais à Marie-Émilie Lamaison, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Vous pouvez la contacter aux coordonnées suivantes : me.lamaison@hotmail.fr – tél. 06.18.90.28.40.

Loto. Il est proposé par le *Club de la Bonne Humeur*, à partir de 14h, dimanche 18 octobre à la salle multi-activités.

Doranges

Décès. Nous avons appris le décès de Jean-Pierre Cabut survenu le 26 septembre à l'âge de 75 ans. Il habitait Pont-du-Château. Il venait souvent à Doranges.
Nous prenons part à la peine de sa famille et présentons nos condoléances à Jacqueline sa compagne, ses enfants et petits-enfants.

Beurières

Fête de la pomme. Samedi 17 octobre est organisée une journée autour de la pomme sur le parking de la mairie. Au programme : à partir de 10h, pressée de pommes, dégustation et vente de jus de pomme (prière d'amener ses bouteilles) ; exposition de photos anciennes « Beurières au xxe siècle ; exposition de photos sur l'estive »Une saison avec les bergers des Hautes Chaumes« ; petit marché local. À 11h30, apéritif offert par la mairie à tous les habitants. À 12h30, repas »tout pomme« sur inscriptions (12 €, boisson et café compris, 6 € pour les enfants jusqu'à 12 ans).
À 15h30, concert de *Mélimélo* à l'église.
Manifestation organisée par *Beurières Horizon*, *Choup'populaire* et le groupe verger Beurières-Marsac.

Dore-l'Église

Conseil municipal. – Afin de financer des investissements, le CM décide de souscrire un prêt de 200 000 €, au taux fixe de 4,43 %, sur une durée de 15 ans auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin.
Il décide également d'ouvrir une ligne de trésorerie de 50 000 €, au taux fixe de 3,59 %, pour une durée de 12 mois, auprès du même établissement.
– Suite à leur demande, le CM décide de céder la parcelle communale cadastrée ZX 89, d'une superficie de 2184 m², située à proximité de leur habitation, au hameau du Vernet, à M. Raphaël et Mme Morgane Wallon, pour un montant de 800 €.
De même, suite à sa demande, le CM décide de céder la parcelle communale cadastrée section ZH 69, jouxtant ses parcelles, au hameau de Périssanges, à M. Ludovic Savinel, au prix de 2 € le m².
– Le CM désigne deux référentes, pour la commune, auprès de la communauté de communes Ambert Livradois-Forez : Mme Grâce Descart (contact@latelier-pepite.com) pour la culture et le patrimoine et Mme Anne-Lise Dauphin (anne-lise.dauphin@laposte.net) pour la vie associative.
– Afin de préserver l'intégralité de l'ouvrage et d'assurer la sécurité publique, le CM décide de limiter le tonnage des véhicules lourds à 19 tonnes, sur le pont de la Dorette, situé sur la Dorette, en centre-bourg.
– Le CM désigne deux représentants auprès de l'Aduhme, agence locale des énergies et du climat : M. Thierry Pourrat (tpourrat@gmail.com) et Mme Justine Mottet (jmottet615@gmail.com).

Ceilloux - Une dictée conviviale au foyer rural



La maîtresse d'école a su tenir sa classe attentive !

Quelques résultats de la dictée organisée par le foyer rural de Ceilloux, dimanche 4 octobre : une classe de 26 élèves, où la maîtresse d'école a su tenir sa classe attentive ! Quel bon moyen de découvrir de nouveaux mots, de réviser les accords ! Un bon et joyeux goûter a clôturé ce moment convivial.

Vertolaye - La Gare de l'Utopie mise à l'honneur

Le 9 octobre, la communauté de communes Ambert Livradois-Forez a inauguré officiellement la Gare de l'Utopie, à Vertolaye, à l'issue d'un programme de travaux de 544 000 € engagé en 2025 et subventionné par l'État, le Fonds vert, la Drac AuRA et le conseil départemental. Tiers-lieu culturel, BDthèque, ludothèque, café associatif et espace de coworking, résidences d'artistes et école de musique, il devient rapidement un repère sur le territoire, fréquenté par les familles, les associations, les télétravailleurs et les artistes en résidence. Ce lieu pas comme les autres a rouvert ses portes dans une version modernisée, plus confortable et deux fois moins énergivore.

Un projet né de la volonté des habitants

Tout commence avec une ancienne gare ferroviaire désaffectée. À Vertolaye, ce bâtiment chargé de mémoire, réaménagé dans les années 2000 autour d'un projet patrimonial et touristique, attendait une nouvelle vie. En 2019, la communauté de communes Ambert Livradois-Forez lance une démarche participative pour imaginer ce que ce lieu pourrait devenir. Des ateliers associant habitants, associations et agents de la collectivité font émerger une vision commune : non pas un équipement culturel classique, mais un lieu hybride, ouvert à tous, qui croise les usages et les publics. La première Fête de la Gare, organisée dès 2019, pose les bases de ce qui deviendra la version repensée de la Gare de l'Utopie.

Des travaux pour moderniser et pérenniser le lieu

En 2025, la communauté de communes engage un programme de travaux ambitieux pour améliorer le confort des usagers, moderniser les espaces et réduire significativement la consommation énergétique du bâtiment. Résultat : une réduction de 60 % des consommations énergétiques. La Gare de l'Utopie a rouvert ses portes le 11 février 2026, après plusieurs mois de travaux, de réflexion, de partenariats et d'engagement collectif. L'inauguration officielle, annulée en juin du fait des conditions météorologiques caniculaires et fixée à ce 9 octobre, marque la conclusion de cette étape. Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien et l'implication de nombreuses personnes qui ont cru en cette ambition : faire de ce lieu un espace vivant, ouvert, créatif et tourné vers le territoire. Apres la projection de documentaires, de témoignages, un moment partagé convivial et musical grâce à la fanfare *La Plof*, dans un mystique spectacle de feu « La magie des flammes » par Igni Sathanor, a clôturé cette inauguration. Les prises de parole des conseillers généraux Éric Dubourgnoux et Michel Sauvade, du vice-président en charge de la culture Simon Roddier, de Daniel Forestier, président d'ALF, et de Marc Ménager, maire de Vertolaye, ont été effectuées en présence de conseillers généraux, du président et des vice-présidents d'ALF, du maire de Vertolaye et des maires des communes voisines.



Vertolaye - Jumelage bis réussi pour la fête patronale et du cidre



Cette manifestation, organisée par le CACTLV, les parents d'élèves et le club de pétanque, s'est déroulée les 10 et 11 octobre, pour la Saint-Pélagie. À la vue des conditions climatiques la fête du cidre a été avancée d'un mois et a rejoint la fête patronale. Programme chargé durant ces deux journées de liesse où le jus de pomme de très bonne qualité a coulé à flots (pommes venues des régions voisines). Dimanche après-midi le concours de pétanque a connu un record d'affluence (74 doublettes) sur le stabilisé et boulodrome. Les quelque 40 pompes aux pommes fabriquées par les parents d'élèves ont trouvé leur clientèle. En soirée le repas « la pomme à l'honneur » a recueilli une centaine de convives suivi du concert de *Seven Hills* qui a ravi le public. En soirée la retraite aux flambeaux et le magnifique feu d'artifice reportés, se sont déroulés en présence d'un public plutôt restreint vu les conditions météorologiques humides. Dimanche ensoleillé pour le vide-greniers et la dizaine de producteurs et artisans, « Les Valseuses », spectacle en duo, burlesque, tendre et loufoque a distrait petits et grands. Le tout a été agrémenté des attractions foraines venues en nombre cette année.

Olliergues - Les marcheurs fidèles au rendez-vous des Hautes Terres



Le mercredi 7 octobre à Olliergues, ils étaient 30 marcheurs. La randonnée de 10 km organisée par Gérard passait par les lieux-dits suivants : Granges, Chabasse, les Chaux, le Mas. Le guide a offert le pot de l'amitié. Prochaine marche mercredi 21 octobre à Valeyre – départ de l'église à 14h.

Vertolaye - Une école primaire toute neuve



Des travaux de rénovation du bâtiment de l'école primaire communale ont débuté par une première phase de travaux en 2023-2024 comprenant : la rénovation énergétique du bâtiment de l'école élémentaire (isolation par l'extérieur, isolation des combles) et la création d'une cantine et de sanitaires. A suivi une seconde phase de travaux qui vient de se terminer, incluant l'extension du bâtiment afin de créer une salle de motricité, un dortoir et des sanitaires pour les élèves de maternelle, pour un coût de 1 375 000 € subventionné à 55 % par l'État, la Région, et le Département, greffés de 100 000 € de rénovation de toiture et 19 000 € de panneaux photovoltaïques : pas beaucoup de chance sur ce chantier avec une sous-évaluation des travaux, l'augmentation importante des matériaux (plus 30 %) entre autres.
L'inauguration s'est déroulée samedi dernier en présence de Mme la sous-préfète, de la conseillère régionale, des conseillers départementaux, du maire de Vertolaye et de ses conseillers municipaux, des maires ou représentants des communes voisines, des institutrices, de parents et d'élèves, et habitants de Vertolaye dont certains ont fréquenté cette école.
L'école de Vertolaye dispose d'une classe de maternelle mixte et de deux en élémentaire (CP-CE1-CE2) et (CM1-CM2). Les fournitures scolaires sont intégralement prises en charge par la mairie, seules la cantine et la garderie font l'objet d'une participation des familles.
Lors des discours officiels, Marc Ménager a insisté sur le fait que l'école doit être accueillante, fonctionnelle et adaptée, ce qui est le cas aujourd'hui et : « Parce qu'une commune qui prend soin de son école prend soin de ses enfants, et une commune qui prend soin de ses enfants prépare son avenir ».
Afin d'assurer la sécurité des enfants, la municipalité a effectué des travaux de sécurisation aux abords de l'école et un radar pédagogique complète ces aménagements.

Saint-Anthème

Thé dansant. L'association *Ance Accueil Loisirs* organise un thé dansant le dimanche 18 octobre à partir de 14h30 à la salle des fêtes de Saint-Anthème, avec Aurélie et Jérôme Arnaud. Sur place : buvette et pâtisseries. Pas de réservation.

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Plan de redressement

En date du 08 octobre 2026

SARL MENUISERIE GRADWOHL ET PASCAL
Place du Chapitel, 63730 La Sauvetat.
Activité : Travaux de menuiserie bois et PVC. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 502 889 140.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 5 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SAS AFD 63
14 Place Gabriel Molinier, 63690 Tauves.
Activité : Ambulances. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 980 780 076.
Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

Modification du plan de redressement

En date du 08 octobre 2026

SA ROOWIN
20 Rue Henri Goudier, 63203 Riom Cedex.
Activité : Extraction des minéraux chimiques et d'engrais minéraux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 413 448 242.
Jugement modifiant le plan de redressement.

Jugement arrêtant un plan de cession

En date du 08 octobre 2026

SARL DAUMONT
54 Avenue François Mitterrand, 63910 Vertaizon.
Activité : Mécanique industrielle. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 379 583 206.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE, 2, Avenue Raymond Bergougnan 63100 CLERMONT-FERRAND en qualité de liquidateur judiciaire.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 08 octobre 2026

SAS AUTO LEMPDES
2 Rue du Pontel, 63370 Lempdes.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 951 261 148.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

BOUKABOUB Abderrahmane
9 Avenue d'Occitanie, 63960 Veyre-Monton.
Activité : Autres intermédiaires du commerce en produits divers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 900 769 613.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS SASU CALYPSO (SPAR)
1 Rue du Commerce, 63190 Lezoux.
Activité : Supérettes. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 933 232 902.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 02 Janvier 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS GLOBE HOLDING
1 Rue Jean Bigot-Z.a.C des Près, 63500 Issoire.
Activité : Gestion de fonds. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 985 070 747.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL ATOUT CLIM 63
58 Rue des Gravins, 63170 Aubière.
Activité : Installation de machines et équipements mécaniques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 534 337 449.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 Août 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL PIANEZZOLA FINITIONS
12 Rue Achard de Lavort, 63800 La Roche-Noire.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 933 666 604.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 03 Septembre 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Société coopérative ouvrière de production à responsabilité limitée L ATELIER DEMESURE
le Bourg, 63520 Estandeuil.
Activité : Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 849 468 095.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS AUTO ISSOIRE
1 Rue Jean Bigot, Zac des Près, 63500 Issoire.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 951 260 504.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL AUVERGNE BAT
12 Rue du Forez, 63300 Thiers.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 484 124 466.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL OG.PLOMB.ELEC
34 Rue des Docteurs Dumas, 63300 Thiers.
Activité : Travaux d'installation électrique dans tous locaux. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 695 326.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Juin 2025, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS AUVERGNE AMEUBLEMENT
63770 Les Ancizes-Comps.
Activité : Commerce de détail de meubles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 786 492 819.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 10 Août 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS CHÂTEL MARKET
18-20 Avenue Baraduc, 63140 Châtel-Guyon.
Activité : Commerce d'alimentation générale. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 921 092 714.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 12 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS SO ALARM
210 Rue de la Pradelle, 63000 Clermont -Ferrand.
Activité : Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 819 905 043.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 13 Novembre 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

LLORCA Raphaël
19 route d'Ardes, 63340 Saint-Germain -Lembron.
Activité : .
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 11 Août 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL ABC DU CADRE
38 Rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Fabrication d'objets divers en bois ; fabrication d'objets en liège, vannerie et sparterie. RCS Greffe de Clermont -Ferrand 412 056 970.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 15 Juin 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LMD
10 Rue de la Tour d'Auvergne, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 949 971 048.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 17 Juillet 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL PRODUCTIONS MAG
5 Première Impasse des Plaines, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Arts du spectacle vivant. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 814 461 513.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Mars 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS AB CONCEPT AUVERGNE (ABCA)
Rue des Fours Reyvialles, 63210 Saint -Pierre-Roche.
Activité : Réparation de machines et équipements mécaniques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 982 805 301.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Août 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS DOMRENO
Route de Clermont, Zac des Varennes, 63160 Billom.
Activité : Travaux de menuiserie bois et PVC. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 803 161 165.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Juin 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ART & GO
8 Rue des Tisserands, 63530 Enval.
Activité : Programmation informatique. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 918 454 315.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 22 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS QUATRE-HUITIEMES
26 Rue Alfred Sisley, 63400 Chamalières.
Activité : Commerce de détail d'autres équipements du foyer. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 953 391 893.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 09 Septembre 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL 2CJS
300 Route de Perignat, Mezel, 63115 Mur-sur-Allier.
Activité : Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 905 027 975.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS THISE PADEL TENNIS
22 Boulevard Charles de Gaulle, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration traditionnelle, restauration de type rapide, brasserie, cafétéria, organisation de cocktails, buffets et réceptions, préparation et vente de plats à emporter, commerce de raquettes, balles, chaussures, textiles, équipements et articles de sport et accessoires, organisation, promotion et gestion de manifestations et compétitions sportives, notamment de sports de raquettes (squash, badminton, padel, tennis...) ou de tout autre activité ou évènement sportif ou de loisirs, gestion d'installations sportives, activités de soutien aux activités sportives ou de loisirs. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 920 403 359.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Septembre 2026, désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LB PAYSAGE
2 Impasse Bel Air, 63340 Charbonnier -les-Mines.
Activité : Services d'aménagement paysager. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 918 549 999.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Juin 2026, désignant liquidateur la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL LA GALERIE DES SAVEURS
17 Rue du Commerce, 63800 Cournon -d'Auvergne.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 927 850 511.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Août 2026, désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 08 octobre 2026

MARTIN Patrice
33 rue de la République, 63510 Aulnat.
Activité : . RM 804 962 793.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

LE CAM Dominique
56 avenue Verdier de La Tour, 63670 Le Cendre.
Activité : . RM 412 781 973.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Mai 2026, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS MBCOCKTAILS
10 Rue Saint-Genès, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Débits de boissons. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 370 914.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS LA MÊLÉE DES JEUX (LMJ)
4 Rue Saint-Vincent-de-Paul, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 980 003 123.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Avril 2026, désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SARL COMME NEUVE
88C Avenue Ernest Cristal, 63170 Aubière.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 854 003 787.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Avril 2025, désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

BLONDEL Olivier, Christophe
1 Route de Mozac, 63140 Châtel-Guyon.
Activité : Débits de boissons. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 978 076 586.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 08 Avril 2025 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS TUTELLEIMMOSERVICES
9 Rue Rabelais, 63510 Aulnat.
Activité : Agences immobilières. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 830 433 561.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Mai 2026, désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS ULTIMATE
15 Rue Jean Claret, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 815 360 607.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 06 Avril 2026 , désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS KIM CONSTRUCTION
15-17 Rue du Pré la Reine, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'étanchéification. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 900 818 345.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Juin 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAOUDI Chaabane
18 square des Lamines, 63100 Clermont -Ferrand.
Activité : . RM 510 091 152.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 06 Avril 2026 , désignant mandataire judiciaire la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

SAS MZ FINITION
3 Rue du Neyrat, 63100 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 913 983 243.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Mai 2026 , désignant mandataire judiciaire la SELARL SUDRE, représentée par Maître Thierry SUDRE 2, avenue Bergougnan - 63100 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire

En date du 08 octobre 2026

MALLET (nom d'usage MALLET-LAVELLE) Mégane
36 Place Jean Baptiste Laurent, 63200 Riom.
Activité : Coiffure. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 880 886 221.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 20 Juillet 2026 et désignant liquidateur la SELARL MJ MARTIN représentée par Maître Fanny MARTIN 13, cours Sablon - 63000 Clermont-Ferrand. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 08 octobre 2026

SARL BEL'ART
3B Place Allard, 63130 Royat.
Activité : Nettoyage courant des bâtiments. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 841 007 214.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

SARL DEROSE FACADE
Turing 22 22 Allée Alan Turing, 63000 Clermont-Ferrand.
Activité : Travaux d'isolation. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 898 746 235.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur la SARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY 29, boulevard Berthelot - 63400 Chamalieres.

A2627**816**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

A la date du 13/10/2026 l'état des créances complété par le projet de répartition a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce concernant la liquidation judiciaire de : **SANCY ELECTRO DECO (SAS)** 153, Avenue Guillaume Duliège 63150 La Bourboule 951 236 728 Les réclamations sont recevables devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC.

A2627**815**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

A la date du 13/10/2026 l'état des créances complété par le projet de répartition a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce concernant la liquidation judiciaire de : **SUZANNE (SARL)** 2, Avenue Vercingetorix 63000 Clermont-Ferrand 948 974 712 Les réclamations sont recevables devant le juge-commissaire dans le délai d'un mois à compter de l'insertion à paraître au BODACC.

A2627**536**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIORT

SIREN : 452 340 813 Dénomination : **MOV'EASY by ECF** Adresse : Route DE LA MOTHE 79260 La Crèche Date de la décision : 06/10/2026. Jugement du tribunal de commerce de Niort en date du 06 Octobre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

CONSTITUTIONS

A2627**387**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné pour la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : OH FRED

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1 000 euros par apport en numéraire

SIEGE SOCIAL : 36 rue des Mauvaises, 63118 CÉBAZAT

OBJET : Conception, rénovation, maintenance de piscine, spa et balnéo ; Tous travaux et services pour l'aménagement et l'entretien extérieur, petite maçonnerie et menuiserie.

DURÉE : 99 années

AGRÉMENT : Agrément pour toutes cessions de titres

GÉRANCE : M Frédéric ISCHARD demeurant à CÉBAZAT (63118) au 36 rue des Mauvaises

IMMATRICULATION : au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis,

A2627**789**

Office Notarial de Chamalières
22 bis avenue de Royat
63400 Chamalières

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Philippe BLETTERIE, notaire à CHAMALIERES, le 10/10/2026, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Raison sociale : **SCI HARMONIE JMA**
Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : 6 rue Pascal 63830 DURTOL
Capital : 1.200,00 euros
Gérance : Madame Agnès SUDRE demeurant 42 rue de Tardières 63100 CLERMONT-FERRAND
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND
Pour avis.

A2627**386**

PIERRE FAURE HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 route de Fohet,
Rouillas-Bas - 63970 AYDAT
RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte électronique SSP en date du 07/10/2026 a été constitué une SAS PIERRE FAURE HOLDING au capital de 1 000 euros dont le siège social est situé 2 route de Fohet, Rouillas-Bas - 63970 AYDAT, pour une durée de 99 ans, ayant pour objet social : - La prise de participations de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises de toute nature ou toutes personnes morales, - la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; - L'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, la mise à disposition à ses associés, et la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément Président : M. Pierre FAURE demeurant 2 route de Fohet, Rouillas-Bas - 63970 AYDAT, La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND.
Pour Avis.

A2627**572**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25/09/2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
- DÉNOMINATION : **CONFIANCE AUTO**
- FORME : Société par actions simplifiée à associé unique
- SIEGE SOCIAL : 15-17 rue du Pré la Reine à CLERMONT-FERRAND (63100) ;
- CAPITAL : 2 000 euros par apport en numéraire
- OBJET : L'exercice de toutes activités de courtage, négoce notamment en importation-exportation, dépôt-vente et location de véhicules terrestres et nautique, neufs et d'occasion ainsi que d'autres produits, aux professionnels et aux particuliers ; Conseil et prestations de services pour l'ensemble des démarches administratives liées à la négoce et transmission de véhicules.
- DURÉE : 99 années
- ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
- AGRÉMENT : Agrément pour toutes cessions de titres
- PRÉSIDENT : M Gabin BERNARD demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000), 85 allée du Ruisseau.
IMMATRICULATION : au RCS de CLERMONT-FERRAND.
Pour avis,

A2627**561**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **Meldis Bio** ; Forme sociale : SARL ; Siège Social : 20, avenue d'Aubière - 63800 COURNON D'AUVERGNE ; Objet social : Vente de tous produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique, compléments alimentaires, écoproduits, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et de la personne respectueux de l'environnement - Accessoirement vente de plats à emporter et organisation de services de restauration sur place - Accessoirement
organisation de cours notamment de cuisine, conférences et expositions, participation aux foires et marchés, facilitation et promotion de la production, transformation et commercialisation des produits de l'Agriculture biologique certifiée ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 10 000 euros ; Co-Gérance : M. Mathieu MELCHIOR et Mme Marie MELCHIOR dt ensemble à GERZAT (63) - 8, Place du Berry ; Immatriculation de la Société au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2627**224**

LUTRA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
49 rue du Pont Saint Jacques
63000 CLERMONT FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CLEMONT-FERRAND (63) du 30/09/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : **LUTRA**
Siège social : 49 rue du Pont Saint Jacques, 63000 CLERMONT FERRAND
Objet social : La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers bâtis et non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement ; l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société par voie de vente, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
Madame Izia MABRU
Née le 8 février 1993 à CLERMONT-FERRAND (63000),
De nationalité française,
Demeurant 49 rue du Pont Saint Jacques à CLERMONT-FERRAND (63000),
Monsieur Yohan Cédric MALSERT
Né le 10 août 1994 à SARREBOURG (57400),
De nationalité française,
Demeurant 49 rue du Pont Saint Jacques à CLERMONT-FERRAND (63000),
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND - 63000.

FONDS DE COMMERCE

A2627**381**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Isabelle CARTON, notaire à Celles-sur-Durolle, le 29 septembre 2026, la société SARL DE SAN JOSE VICENTE SARL au capital de 7 500,00 € située 15 RUE DES BRUYERES 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE et immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 440945939 a cédé à la société DEAT LE PIZZAIOLE SARL au capital de 5 050,00 € située 15 AVENUE DES BRUYERES 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE et immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 109262378, le fonds de commerce de BAR RESTAURANT PLATS CUISINES A EMPORTER PIZZERIA sis et exploité au 15 Avenue des Bruyères 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle. L'entrée en jouissance a été fixée au 29 septembre 2026 et comprend la transmission du bail commercial. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 95000 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance en l'office Notarial, 2 Pont de Celles 63250 CELLES SUR DUROLLE.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**289**

POUZ'ELEC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation amiable au capital de 3.000 €
Siège social : 8, rue des Boucheries
63450 SAINT-AMANT-TALLENDE
RCS CLERMONT-FERRAND 925 364 895

Par décision du 31/05/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31/05/2026 ; donné quitus au Liquidateur M. Michaël POUZET demeurant 8 Rue des Boucheries 63450 Saint-Amant-Tallende et l'a déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de CLERMONT-FERRAND. Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND.
Pour avis,

MODIFICATIONS

A2626**354**

SAHRAOUI TP

SASU au capital de 1 000 €

Siège social : 18 B RUE DES PLANCHETTES

63100 CLERMONT FERRAND

RCS de CLERMONT-FERRAND n°829 407 089

TRANSFERT DE SIEGE

En date du 01/06/2026, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 2A Route de Châtel, 63530 ENVAL à compter du 01/06/2026.

Mention : RCS de CLERMONT-FERRAND

A2627**078**

L&A
LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand
www.labonne-acdp.fr

LPC

SAS en cours de transformation en SPFPL SAS au capital de 1000 €
Siège social : 122 avenue Etienne Clémentel - 63460 COMBRONDE
102 095 528 RCS CLERMONT-FERRAND

MODIFICATIONS MULTIPLES

Par décision du 06.08.2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en SPFPL SAS à compter du 01.10.2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui la régiront désormais.

Sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice demeurent inchangées.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet : Ancienne mention : Acquisition, détention et gestion de parts ou d'actions de sociétés ; détention, gestion administration de tous biens immobiliers ou mobiliers destinés au fonctionnement des sociétés dans lesquelles elle détient des participations ; animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable ; réalisation de prestations de services au bénéfice de ces sociétés sous réserve que ces activités soient exclusivement destinées au fonctionnement des sociétés dans lesquelles elle détient des participations ; emprunt, cautionnement simple ou hypothécaire nécessaires à la réalisation de l'objet.

Nouvelle mention : acquisition, détention, gestion de parts ou actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmaciens d'officine ; détention, gestion et administration de tous biens immobiliers ou mobiliers destinés au fonctionnement des sociétés dans lesquelles elle détient des participations, et à ce titre uniquement, détention de parts sociales ou actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquérir et d'administrer des immeubles ; animation des sociétés d'exercice libéral de pharmacien qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; réalisation de prestations de services au bénéfice de ces sociétés sous réserve que ces activités soient exclusivement destinées au fonctionnement des sociétés dans lesquelles elle détient des participations ; emprunt, cautionnement simple ou hypothécaire nécessaires à la réalisation de l'objet.

Dénomination : Ancienne dénomination : «LPC»

Nouvelle dénomination : «SPFPL LPC».

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par son Président, M. Adrien LEPETITCOLIN, demeurant 69 avenue Marx Dormoy - 63000 CLERMONT FERRAND. Sous sa nouvelle forme de SPFPL SAS, la Société est dirigée par M. Adrien LEPETITCOLIN, Associé Unique.

Il résulte des décisions de l'Associé Unique du 06.08.2026 que le capital a été augmenté de 247 795 € par voie d'apport en nature produisant effet au 01.10.2026. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000,00 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent quarante-huit mille sept cent quatre-vingt-quinze euros (248 795,00 €).

Pour avis, la Gérance

A2627**103**

JMB INVEST

Société civile au capital de 300 000 euros
Siège social : 25 Chemin des Ribbes - 63300 THIERS
793 648 171 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 05.10.2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit de tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Messieurs Jean-Michel PARISY et Bernard CASTAN, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : Monsieur Jean-Michel PARISY demeurant 9 Rue Bonnabaud 63000 CLERMONT-FERRAND

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Bernard CASTAN demeurant 25 Chemin des Ribbes 63300 THIERS

Pour avis, Le Président.

A2627**226**

MG COIFFURE

Société par actions simplifiée unipersonnelle en cours de transformation en société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social :
5 rue de l'Hôtel de Ville
63460 COMBRONDE
943 118 547 RCS
CLERMONT FERRAND - 63000

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Par décision du 01/10/2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée unipersonnelle, la Société était dirigée par Madame Maeve GIRARD, demeurant 38 route du Château, 63260 CHAPTUZAT, Présidente.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise à responsabilité limitée unipersonnelle, la Société est gérée par Madame Maeve GIRARD, Gérante Associée Unique.

A2627**586**

Les Séraphins

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 24 Rue Paul GAUGUIN
63400 CHAMALIERES
RCS CLERMONT FERRAND 943 948 919

Aux termes d'une délibération en date du 8 octobre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 24 Rue Paul GAUGUIN, 63400 CHAMALIERES au C/o SCI APOLLINE 175 Boulevard GRIGNAN Le Parnasse 83000 TOULON à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND.

A2627**360**

SYCO
Société civile immobilière au capital de 600 000 euros

Siège social : 98 avenue Thermale - 63400 CHAMALIERES
Transféré au 36 Rue de Tamia - 63800 LA ROCHE NOIRE
921 288 254 RCS CLERMONT-FERRAND

MODIFICATIONS DIVERSES

Aux termes d'une AGE du 02 octobre 2026, il a été décidé de :

prendre acte de la démission de Mme Sanne Elisabeth SPANGENBERG, de ses fonctions de gérante à compter du même jour,

transférer le siège social du 98 avenue Thermale - 63400 CHAMALIERES au 36 Rue de Tamia 63800 LA ROCHE NOIRE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

modifier l'objet social pour l'étendre à l'activité de mise à disposition gratuite, au profit d'un ou plusieurs associés, des biens dont est propriétaire la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

A2627**122**

ACRUX GROUP

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 20 Rue Marie Curie 63960 VEYRE MONTON
981 802 481 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date 02 octobre 2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son capital social, son siège social et sa durée demeurent inchangées.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

La SARL était dirigée par son Gérant Monsieur Robin PLAS. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par la société RPL ENTREPRISES, SARL, au capital de 210 000 euros, ayant son siège social 20 Rue Marie Curie 63960 VEYRE MONTON, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 931 895 700, Présidente.

A2626**900**

LANJRI FAMILY

SASU au capital de 100 €

Siège social : 1 RUE DE LA TREILLE

63000 CLERMONT FERRAND

RCS de CLERMONT-FERRAND n°919 286 054

AVIS DE MODIFICATION

En date du 23/09/2026, l'associé unique a décidé à compter du 23/09/2026 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement LANJRI FAMILY qui devient PROPRETE COMMUNE.

- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Nettoyage courant de tous types de bâtiments (habitation, commerciaux, administratifs, industriels) ; service de ménage à domicile ; entretien courant du logement assorti éventuellement de réparations mineures.. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2624**622**

DENIZ AUTOMOBILES

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : 2 RUE DIDIER DAURAT

63100 CLERMONT FERRAND

RCS de CLERMONT-FERRAND n°993 850 239

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 31/08/2026 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : Prestation de service d'entretien et réparation mécanique de tous types de véhicules ; pneumatique (équilibrage, géométrie) ; travaux de carrosserie, de tôlerie et peinture de véhicules.

La décision sera effective à compter du 31/08/2026, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le reste est sans changement.

Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2627**703**

CENTRE PARAMEDICAL DES TANNERIES

Société Civile de Moyens
au capital de 4 570 €
Siège social : 10 rue Gilbert Agier
63350 MARINGUES
439 627 399 RCS CLERMONT FERRAND

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 05.10.2026 :

- Madame Charlotte SILLAIRE, demeurant 14 chemin des Pachers - BULHON (Puy-de-Dôme), a été nommée en qualité de cogérante pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Richard BARTHELEMY.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND.

Pour avis,
La Gérance

A2625**346**

SIGNALISATION AUVERGNATE DE ROUTES ET AUTOROUTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 400 euros
Siège social : 44 Voie Romaine
63400 CHAMALIERES
419 310 669 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 septembre 2026 :

Le siège social a été transféré à 17 BOULEVARD PAUL CÉZANNE 63400 CHAMALIÈRES, à compter du 15/09/2026.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

Pour avis, la gérance

A2627**089**

BATI-TRI

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 37 rue de la Touraille 63430 LES MARTRES D ARTIERE
834 976 078 RCS CLERMONT-FERRAND

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 20/08/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2626**113**

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME
PRÉFET DE HAUTE-LOIRE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE INTER-PRÉFECTORAL

Préalable à la déclaration d'utilité publique, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Parentignat, Les Pradeaux et Issoire, ainsi que l'autorisation environnementale concernant le projet d'aménagement de la voie verte Via Allier Sud entre Authezat et Sainte-Florine.

Par l'arrêté inter-préfectoral numéro 20261587 en date du 28 septembre 2026, Madame la Préfète du Puy-de-Dôme et M. le Préfet de la Haute-Loire ont prescrit une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Parentignat, Les Pradeaux et Issoire, ainsi que l'autorisation environnementale concernant le projet d'aménagement de la voie verte Via Allier Sud entre Authezat et Sainte-Florine.
Les registres et le dossier d'enquête publique papier seront mis à la disposition du public dans les mairies d'Authezat, Coudes, Issoire, Nonette/Orsonnette, Brassac-les- Mines pendant 35 jours consécutifs du **mercredi 14 octobre 2026 (à 16h30, heure d'ouverture de l'enquête) au mardi 17 novembre 2026 inclus (jusqu'à 17h00, heure de clôture de l'enquête)**, afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture des mairies conformément à l'arrêté inter-préfectoral précité.
De plus concernant les mairies de Montpeyroux, Sauvagnat-Sainte-Marthe, Parentignat, Les Pradeaux, Saint-Yvoine, Auzat-la-Combelle, Jumeaux et Sainte-Florine, il sera mis à la disposition du public uniquement un dossier dématérialisé.
Enfin, un registre dématérialisé sera également mis à la disposition du public. Cela permettra d'accéder au dossier en ligne mais également à toute personne intéressée d'inscrire ses observations et ceci via l'adresse suivante :
https://www.democratie-active.fr/enquete-viaalliersud-63-web/

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur les registres d'enquête (papier et dématérialisé) ou les adresser par courrier au commissaire enquêteur en mairie d'Issoire (siège de l'enquête) à l'attention de :
Monsieur Gérard DUBOT Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur assurera en outre des permanences en mairies :
- **Mairie d'Authezat :**
Le mercredi 14 octobre 2026 de 16h30 à 18h30
- **Mairie de Coudes :**
Le vendredi 16 octobre 2026 de 14h00 à 17h00
- **Mairie d'Issoire :**
Le mercredi 21 octobre 2026 de 09h00 à 12h00
- **Mairie de Nonette :**
Le jeudi 29 octobre 2026 de 09h00 à 12h00
- **Mairie de Brassac-les-Mines :**
Le mardi 17 novembre 2026 de 14h00 et 17h00

Les observations du public pourront également être adressées par courriel aux services de l'État :
pref-dccl-affaires-juridiques@puy-de-dome.gouv.fr

Un poste informatique, sis à la Préfecture du Puy-de-Dôme, rue d'Assas, bâtiment Assas, 6éme étage porte numéro 617, permettra un accès gratuit au dossier d'enquête, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 pendant toute la durée de l'enquête.
Toute personne intéressée pourra obtenir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, en adressant une demande à la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction de la Citoyenneté et des Collectivités Locales Bureau des affaires juridiques et du contentieux 18 Boulevard Desaix 63001- Clermont-Ferrand).
Ces documents seront également déposés à la mairie d'Issoire ainsi qu'à la Préfecture du Puy-de-Dôme (Direction de la Citoyenneté et des Collectivités Locales Bureau des affaires juridiques et du contentieux 18 Boulevard Desaix 63001 -- Clermont-Ferrand).

A2627**708**

COMMUNE DE SAINT-OURS-LES ROCHES - PUY-DE-DOME

ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis de participation du public par voie électronique sur le permis d'aménager n°PA 063 381 2600001

Une consultation du public par voie électronique est organisée du 31/10/2026 au 30/11/2026 inclus sur le permis d'aménager n°PA 063 381 26 00001 déposé par la SEM VOLCANS (représentée par Madame ROGNON Sophie) et consistant en la création d'un site d'hébergement touristique avec 25 lodges type HLL, un parc de stationnement extérieur de 60 places et un bâtiment Accueil pouvant recevoir des séminaires.
Les informations relatives au dossier peuvent être obtenues auprès de la mairie de Saint-Ours-les-Roches 11 rue de la Mairie 63230 Saint-Ours-les-Roches 04.73.88.72.13 aux jours et heures habituels d'ouverture (sauf le 11 novembre 2026).
La décision sur le permis d'aménager incombe au Maire de Saint-Ours-les-Roches dûment habilité par le conseil municipal du 20 mars 2026.
A l'issue de la mise à disposition, le Maire statuera favorablement ou défavorablement sur la demande de permis d'aménager n° PA 063 381 26 00001 par arrêté.
Le dossier mis à disposition comprend l'ensemble des pièces composant la demande de permis d'aménager, l'étude d'impact actualisée, le résumé non technique de l'étude d'impact actualisée, l'avis de la MRAE, le mémoire en réponse et les avis émis sur cette demande.
Le dossier sera mis à disposition :
- Sur le site internet http://www.mairiesaintourslesroches.fr/
- En version papier en mairie de Saint Ours les Roches aux heures et jours habituels d'ouverture (sauf 11 novembre 2026).
Les observations ou questions devront être adressées par mail à mairie@saintours-lesroches.fr
A l'expiration du délai de consultation, le public pourra consulter le bilan de la consultation pendant 4 mois sur le site de la mairie de Saint-Ours-les-Roches http://www.mairiesaintourslesroches.fr/

A2627**751**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Gestion des dossiers de demandes d'aides financières au fonds de Solidarité Energie du Département du Puy-de-Dôme
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
09/11/2026 - 12 h
L'avis intégral n°26-96376 du 06/10/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
13/10/2026

A2627**697**

MAIRIE DU MONT-DORE

PROCEDURE DE REPRISE DE CONCESSION
CONVOCATION
pour réalisation des procès-verbaux
Ancien Cimetière - Rue Jean BANC

Le maire du Mont-Dore,
VU les articles L.223-17, L.2223-18 et R 2223-12 à 2223-23 du Code général des collectivités territoriales ;
Pour donner suite à la délibération n° 2024-11 n°5 du 25 novembre 2024 portant sur le lancement d'une procédure de reprise de concessions en état d'abandon ;

Convoque le 19 novembre 2026
Au Cimetière Rue Jean Banc à 10h

Les concessionnaires propriétaires, afin de réaliser le deuxième procès-verbal de constat
d'abandon des concessions perpétuelles suivantes : 1-2 3-4-8-9-10-11 12-15-16-17-19-20-22-23-24-25-26 27-29-30-35-36-37-38-40-41-42-43-44-218-219-222-226-227-228-229-230-231-
234-235-237-238-239
Certifie
Que les avis des procès-verbaux individuels définitifs réalisés à la date du 24 juin 2025, concernant les sépultures inscrites au dispositif du premier constat 'abandon des concessions perpétuelles notifiées dans le cimetière communal, rue Jean BANC, sont consultables à la mairie du Mont-Dore et présentés sous la forme d'un tableau récapitulatif au panneau d'affichage municipal extérieur.

Le 09 octobre 2026
Le Maire
Pascal MICHAUD

A2627**541**

MODIFICATION DU CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE PREEMPTION SUR LES SECTEURS CONSTRUCTIBLES DE LA CARTE COMMUNE DE LA COMMUNE DE NERONDE-SUR-DORE

Par délibération du conseil municipal du 26 septembre 2026, une modification du champ d'application du Droit de Préemption Urbain a été décidée sur les secteurs constructibles de la carte communale de NERONDE-SUR-DORE.
Cette délibération et les plans de délimitation peuvent être consultés à la Mairie de Néronde-sur-Dore.

VENTES

A2627**773**

cler dôme

CLERMONT FERRAND
Résidence CHAUFFOUR



Appartement T1 - 25 m²
7 rue de Blanzat
à CLERMONT FERRAND

Prix : 53 000 €

Rdc surélevé
Taxe Foncière : 660€
Charges prévisionnelles : 500€
Chauffage Elec. - DPE : C
Possibilité stationnement en plus.

Date limite de remise des offres en mains propres le **17 novembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

A2627**770**

cler dôme

CLERMONT FERRAND
Résidence CHAUFFOUR



Appartement T1 - 25 m²
7 rue de Blanzat
à CLERMONT FERRAND

Prix : 53 000 €

Rdc surélevé
Taxe Foncière : 660€
Charges prévisionnelles : 500€
Chauffage Elec. - DPE : C
Possibilité stationnement en plus.

Date limite de remise des offres en mains propres le **17 novembre 2026**

Visites sur rendez-vous
04 73 41 34 00

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Journal MEMBRE du réseau

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

DISSOLUTIONS

A2627**396**

HEXAGON SUPPLY

Société par actions simplifiée
en liquidation Au capital de 1 000 euros
Siège social : 155 route de la Tour,
63113 PICHERANDE
Siège de liquidation : 155 Route de la Tour
63113 PICHERANDE
999 566 755 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Paulino MONTEIRO RIBEIRO, demeurant 45 Chemin des Horts 63170 PERIGNAT-LES-SARLIEVE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 155 Route de la Tour 63113 PICHERANDE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

A2627**723**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 01/10/2026, l'associée unique de la **SARL VIC A DOME** 1, chemin de Bel Air 63120 NERONDE-SUR-DORE, au capital de 500 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 832 286 546, a décidé la dissolution anticipée de la société, a fixé le siège de la liquidation 1, chemin de Bel Air et a nommé Madame CHEVALIER Isabelle comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS50034-63178 AUBIÈRE CEDEX- **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION ·
redaction@semeur.com
04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ ·
emmanuelle.suss@semeur.com
06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES .
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION .
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 77 €
Numérique 1 an : 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE ·
GCF : 63 avenue Jean-Mermoz,
Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100%) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

Destination Santé

Contre les courbatures, patience et méthode plutôt qu'antalgiques...

Une sortie running ou une simple activité de jardinage qui a nécessité quelques flexions, pour ôter les mauvaises herbes... Puis le lendemain – et même surlendemain, immanquablement, ces douleurs au niveau des ischios-jambiers qui se manifestent dès que vous vous levez d'une chaise ou à la marche... Les courbatures signent en quelque sorte le réveil d'un muscle endormi. En tout cas, qui a comme perdu l'habitude de produire un effort de façon régulière. La douleur en question provient d'une micro-blessure au niveau des fibres musculaires. Celles-ci ont été endommagées à la suite d'une tension en décalage avec le niveau d'entrainement du muscle en question.

Pas de solution-miracle

Ces douleurs peuvent s'étaler durant 48 heures. Et même si elles baissent d'intensité avec le temps, la tentation peut être grande de recourir à des antalgiques (paracétamol...) pour les apaiser. Car malheureusement, à l'exception de la patience, il n'existe pas de solution-miracle pour les faire disparaître instantanément.

Bain chaud, massage...

En attendant l'issue réconfortante, hydratez-vous régulièrement. Vous pouvez éventuellement tenter un bain chaud... Et si vraiment, les douleurs vous semblent trop vives ou incommodantes, demandez conseil à votre pharmacien : il vous orientera vers des onguents et autres pommades relaxantes ou décontracturantes.

Les prévenir

Sur le plan de la prévention, il convient surtout d'adapter son effort et de ne pas surestimer vos capacités physiques :

- Optez pour une préparation physique progressive. Ne vous lancez pas dans un footing d'une heure si vous n'avez pas couru depuis des mois. Commencez par dix minutes, puis vingt...
- Echauffez-vous avant l'exercice. Vous jardinez ? Effectuez quelques roulements de bras et autres flexions avant de démarrer.

Et enfin, la bonne nouvelle : si vous pratiquez une nouvelle activité physique, les courbatures s'atténueront au bout de quelques semaines d'entraînement. Tout simplement car vos muscles seront habitués à être sollicités...

PETITES ANNONCES

AGRICULTURE

Vend Pomme de Terre conso, Manon, Rosabelle sacs 25+10kg sans traitement Tél : 06 30 85 21 01 H repas

Vends bois de chauffage Frêne sec, en 1m de préférence Tél. 06.78.27.12.88

VIDE-MAISON

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

BONNES AFFAIRES

Cherche fauteuil roulant electrique, faire offre au Tél. 06.26.72.27.77

VÉHICULES

Particulier vend, Suzuki 4X4 année 2006 100085 Km Tél. 06.59.29.79.54

MATÉRIELS AGRICOLE

Vd tracteur Someca 415, avec godet+grande benne arrière, tronçonneuse Husquvarna-55 refaite à neuf facture 0782455414

VD remorque fouragère, châssis métallique bon état pour tract. 30-50CV 350x180. 0672119287 - 0555943576

Vends Pic balle 1 bt, 1 Benne 1.80 Bac à eau 600L Remorque plateau 6m Tonne à eau 3000L Tél. 04.73.87.87.62

Vends suçeuse d'atelier KONGSILDE MTD 20, fonctionne sur 380 bon état 180 € Tél. 06.71.21.91.87

RENCONTRES

JF 55 ans, agréable, de la campagne, travaille secteur médical, rech H. sympathique 55/62 ans bon vivant pour vie à deux annonce sérieuse Écrire au journal 632104

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !

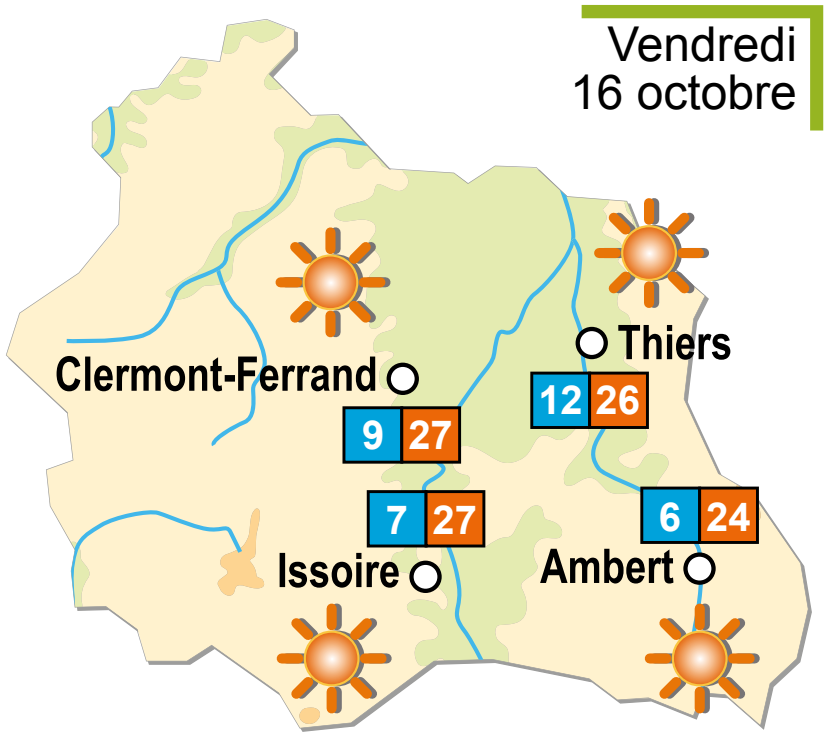
CONTACTEZ LE
05 56 44 72 24

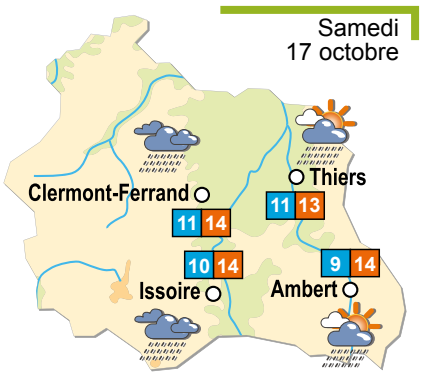
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

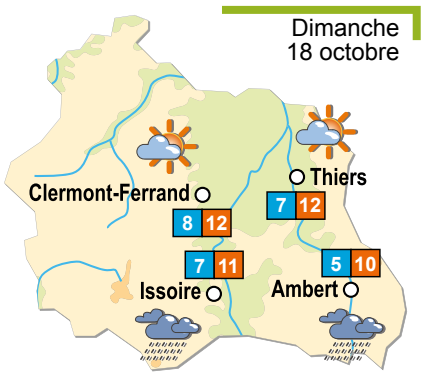
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

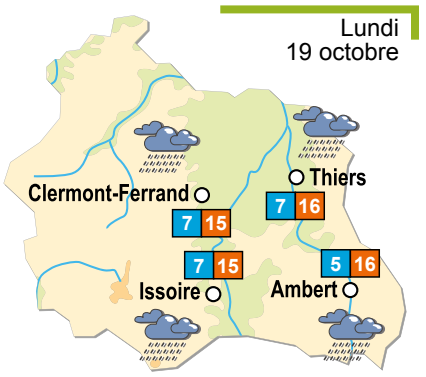
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

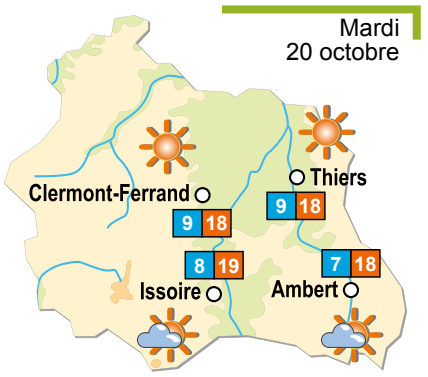
Vendredi 16 octobre

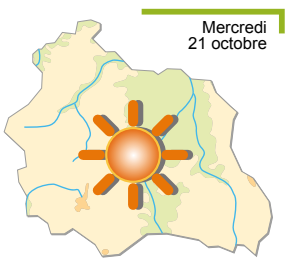


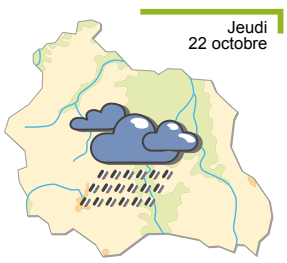


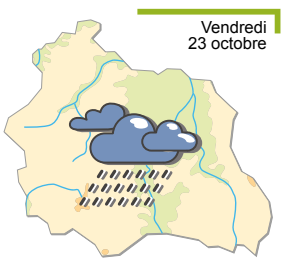














Prévision élaborée le jeudi 15 octobre 2026

Offre d'abonnement PARRAINAGE !

AU JOURNAL
papier + internet

Pour **VOUS**

Pour un **PROCHE**



Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an

à 96 € au lieu de 154 €

Cette offre comprend pour chacun :

- L'édition numérique dès 7h le jeudi dans vos espaces Abonné
- + Les articles en illimité sur semeur.com
- + Le journal livré chaque semaine

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON Affranchie** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales